

# L'OBSEERVATEUR DE MONACO

| Numéro 238 | Février 2024 | R 28240-F | 4,00€ |

**EXPATRIÉS  
MONÉGASQUES**  
POURQUOI  
REVIENNENT-ILS  
À MONACO?

**LÉGISLATION  
SUR LES ARMES**  
CHASSEURS ET  
COLLECTIONNEURS  
LEURS ATTENTES

**FIN DE VIE**  
MONACO DIT NON  
À L'EUTHANASIE

**ALCOOLÉMIE  
CEINTURE DE SÉCURITÉ**  
CE QU'IL FAUT  
CHANGER



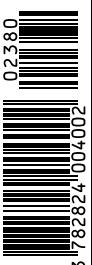
## Les métiers d'avenir



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
LES PROFESSIONS  
DU FUTUR

LES SECTEURS  
QUI RECRUTENT  
ET À ÉVITER

SALAIRS DANS LE PRIVÉ  
LES MEILLEURES ET  
PIRES RÉMUNÉRATIONS

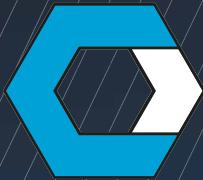


TRAVAIL DE NUIT  
LES LACUNES  
MONÉGASQUES

LE CHPG FACE AU COVID  
« NOUS AVONS ÉTÉ UNE  
GRANDE ARMÉE »

LIAM FABRE  
L'ŒIL DE MONACO  
SUR LE MONDE

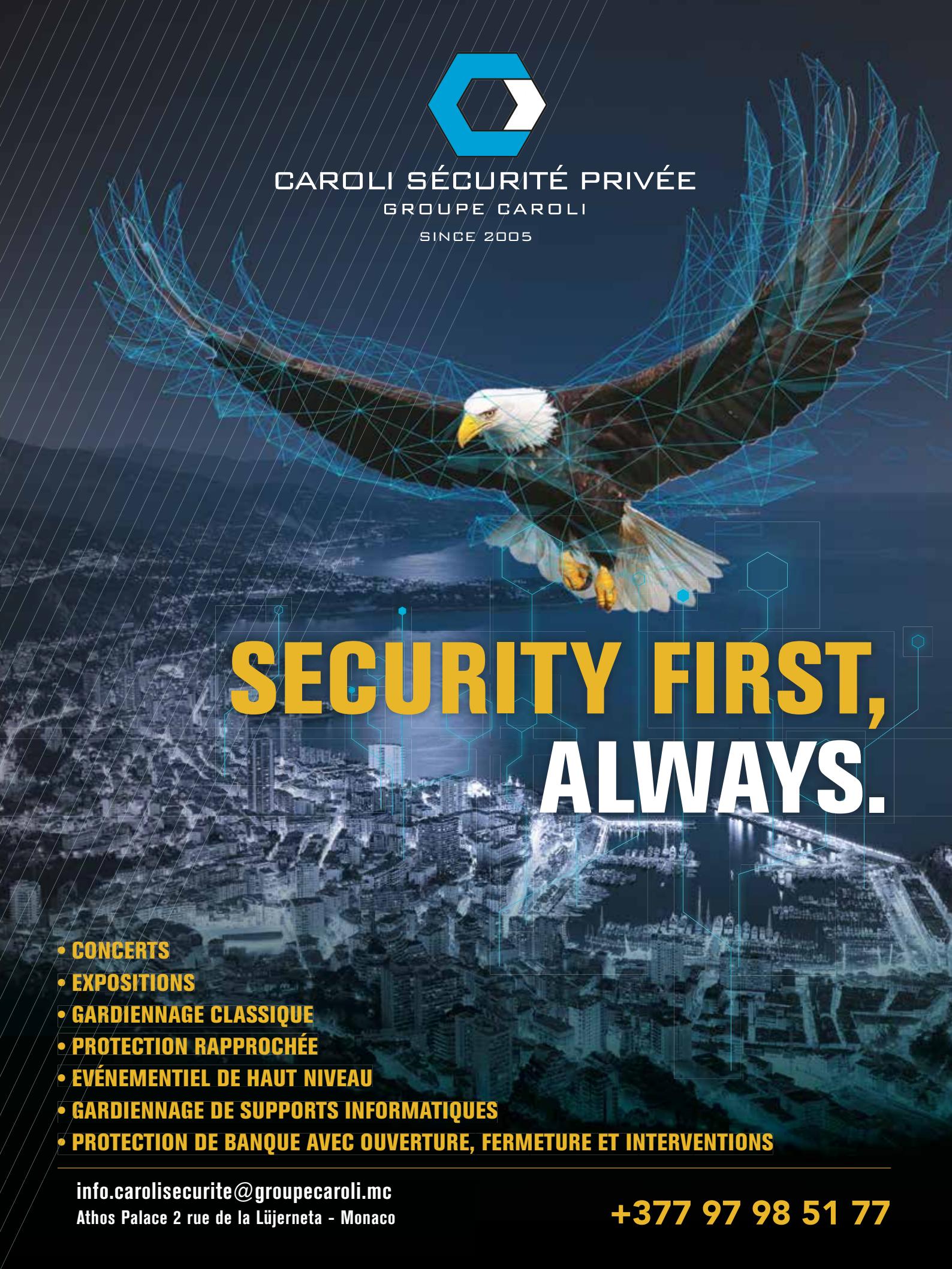
02380  
3782824004002



CAROLI SÉCURITÉ PRIVÉE

GROUPE CAROLI

SINCE 2005



# SECURITY FIRST, ALWAYS.

- CONCERTS
- EXPOSITIONS
- GARDIENNAGE CLASSIQUE
- PROTECTION RAPPROCHÉE
- ÉVÉNEMENTIEL DE HAUT NIVEAU
- GARDIENNAGE DE SUPPORTS INFORMATIQUES
- PROTECTION DE BANQUE AVEC OUVERTURE, FERMETURE ET INTERVENTIONS

[info.carolisecurite@groupecaroli.mc](mailto:info.carolisecurite@groupecaroli.mc)

Athos Palace 2 rue de la Lüjerneta - Monaco

+377 97 98 51 77

# Mutation

**L**e marché de l'emploi à Monaco est en pleine ébullition. Si les offres sont pléthoriques, les candidats, eux, pas assez nombreux pour faire tourner la machine économique monégasque. Pour trouver la main d'œuvre manquante, la Principauté a pris les devants en organisant un deuxième forum pour l'emploi le 16 février prochain au Grimaldi Forum. Il faut dire que les secteurs recherchant activement des candidats sont nombreux. Au-delà de l'hôtellerie/restauration (contrainte depuis l'effet ravageur du Covid de multiplier les journées de recrutement) le bâtiment, le numérique ou encore les métiers du soin et du juridique sont également à la peine. Les employeurs monégasques se battent aussi comme des lions pour recruter... des comptables. Une denrée tellement rare qu'un jeune diplômé dans ce domaine peut dénicher un emploi avant même d'avoir fini son cursus. A l'inverse, des secteurs en

Principauté sont surreprésentés (ostéopathie), ou très peu ouverts aux jeunes fraîchement diplômés (immobilier et yachting en tête). Dans ce dossier, nous évoquerons également l'Intelligence Artificielle (IA) et la révolution que cette technologie apportera au monde du travail. Quels sont les métiers qui disparaîtront ou seront profondément modifiés en Principauté ? Quels sont ceux qui, au contraire, naîtront ? Et quels gardefous éthiques et législatifs faudra-t-il mettre en place ? Autant de questions que l'Exécutif, le conseil national, syndicats et employeurs monégasques doivent, dès à présent, anticiper.

par **Sabrina Bonarrigo**

bonarrigo.lobservateurdemonaco@groupeclarion.mc

 @SabrinaBonarrigo



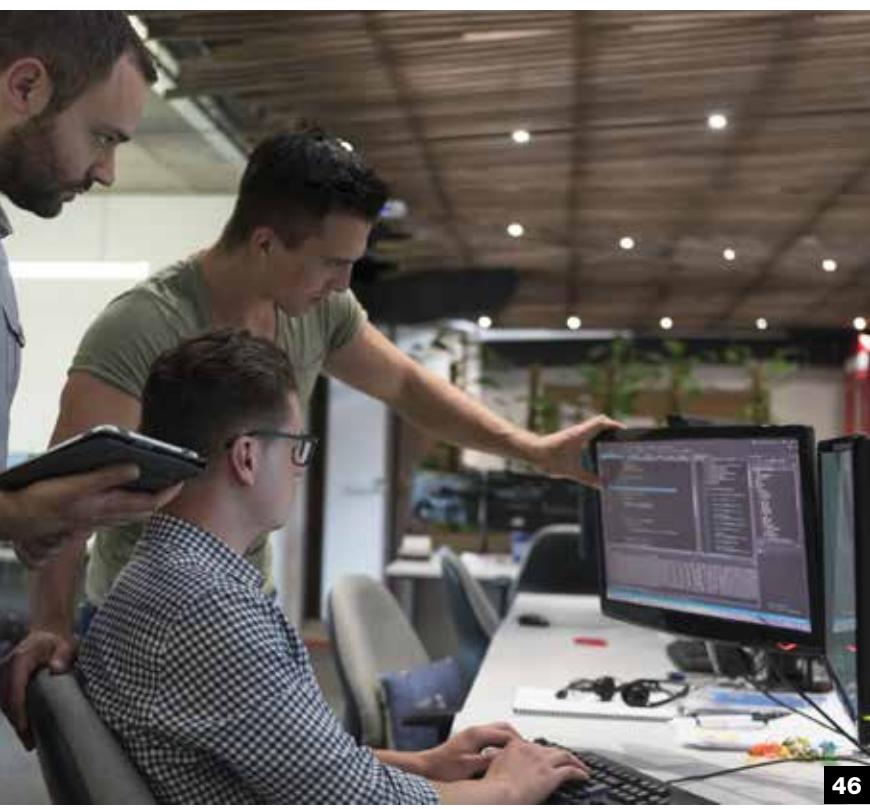
## NEWS

Culture	6
<b>Les temps forts de l'année 2024 au Grimaldi Forum</b>	
Société	6
<b>L'association Objectif Monaco toujours active</b>	
Environnement	7
<b>Un grand nettoyage en février</b>	
Hôtellerie	7
<b>Recrutements massifs au Fairmont</b>	
Sport	8
<b>Monaco a accueilli les Championnats d'Europe féminins d'échecs en cadence rapide</b>	
Société	8
<b>Harcèlement scolaire : un numéro a été créé pour signaler les élèves en danger</b>	
Économie	9
<b>Des ouvertures en série en 2024 pour la SBM</b>	
Culture	9
<b>Monaco célébrera Marcel Pagnol le 16 avril 2024</b>	

## L'ACTU

En immersion	12
<b>L'Armurerie de Monaco : discrète et ultra protégée</b>	
Société	14
<b>Législation sur les armes à Monaco : pourquoi doit-elle être révisée ?</b>	
Société	18
<b>Ceinture de sécurité non-obligatoire à Monaco : « C'est un erreur monumentale »</b>	
Société	23
<b>Monaco dit non à l'euthanasie et à l'aide au suicide</b>	





46



70

18



36

Société

26

**Fin de vie: bientôt des directives anticipées à Monaco ?**

Sport

34

**Travail de nuit / Pénibilité  
« Nous avons des lacunes dans notre dispositif législatif »**

Justice

36

**Un réseau démantelé sur la Côte d'Azur**

Santé

38

**Crise du Covid  
« Nous avons été une grande armée »**

Évasion

42

**L'œil de Monaco sur le Monde****L'ENQUÊTE 46****Les métiers d'avenir**

Quels sont les secteurs qui embauchent actuellement en Principauté et ceux à éviter ? Dans quels secteurs retrouve-t-on les meilleures et les pires rémunérations ? Et enfin, comment Monaco se prépare à la révolution de l'intelligence artificielle ? Dans ce dossier, *L'Observateur de Monaco* aborde ces différents angles.

**TENDANCE**

Sport santé

82

**Quelle alimentation à la ménopause ?**

Mode

84

**Tenues pour une sortie en amoureux**

Déco

88

**Les meilleurs ustensiles de cuisine design de qualité. La sélection de *L'Observateur de Monaco*.**



© Photo Frédéric Nabinger / Direction de la Communication

# 50 ans

**■ ANNIVERSAIRE** — Du 19 au 28 janvier, le chapiteau de Fontvieille a accueilli les plus grands artistes circassiens. Un festival particulier à plus d'un titre cette année puisque lors de cette 46<sup>ème</sup> édition, les 50 ans du Festival international du cirque de Monte-Carlo ont été célébrés. Plusieurs hommages ont été rendus au fondateur de cet événement, le prince Rainier III.

Ce rendez-vous a également clôturé les commémorations de son centenaire —

**Édité par SAM CAROLI MEDIA**

RC 57 S 00580  
2, rue de la Lujerneta – 98000 Monaco  
Tél. (+377) 97 97 59 56  
Fax (+377) 93 50 19 22  
[www.lobsdemonegasc.com](http://www.lobsdemonegasc.com)  
[@Lobsdemonegasc](https://twitter.com/Lobsdemonegasc)

**Directeur de la publication:**  
Roberto Testa

**Rédactrice en chef:**  
Sabrina Bonarrigo  
[bonarrigo.lobsdemonegasc@groupecaroli.mc](mailto:bonarrigo.lobsdemonegasc@groupecaroli.mc)  
[@SabrinaBonarrigo](https://twitter.com/SabrinaBonarrigo)

**Rédaction:**  
Mélicia Poitiers  
[poitiers.lobservateurdemoneaco@groupebaroli.mc](mailto:poitiers.lobservateurdemoneaco@groupebaroli.mc)

**Rubrique mode:** Maria Bedrik

**Maquette:** Stéphane Baechel

**Photographe:** Julian Giurca

**Promotion & Publicité:**  
Carolirégie - Groupe Caro  
[info.carolicom@groupebaroli.mc](mailto:info.carolicom@groupebaroli.mc)  
2, rue de la Lujerneta - Monaco  
Tél. (+377) 97 98 50 00  
Fax (+377) 97 98 50 01

**Service abonnements:**  
(+377) 97 98 50 00

**Commission paritaire**  
0316 187847  
Dépot légal: à parution

**Imprimerie**  
Graphic Service (Monaco)

**Membre de:**

CHAMBRE MONEGASQUE  
DE LA COMMUNICATION

# MONACO INFO

# le podcast



## CEUX QUI FONT MONACO SONT AU MICRO

À ÉCOUTER SUR TOUTES LES PLATEFORMES



[www.monacoinfo.com](http://www.monacoinfo.com)

## Culture

## Zucchero, Gad Elmaleh, Louane, Pablo Mira: les temps forts de l'année 2024 au Grimaldi Forum

### ■ Agenda — Le Grimaldi

Forum va, une fois encore, faire le plein d'évènements en 2024. Parmi les grands rendez-vous culturels à ne pas manquer, il y aura la traditionnelle grande exposition d'été. Programmée du 6 juillet au 1<sup>er</sup> septembre, elle sera consacrée à William Turner, un des plus grands peintres européens du XIX<sup>ème</sup> siècle. Au total, 80 chefs d'œuvre, en dialogue avec des artistes contemporains, seront présentés. Côté musical, plusieurs concerts sont également prévus. Le samedi 9 mars, c'est Pierre de Maere, la révélation venue de Belgique, qui sera sur

la scène de la salle des Princes. A moins que vous ne préfériez les rythmes plus entraînants des Blues Brothers. Un spectacle dédié à ce groupe de blues et de soul américain est programmé le 3 mai prochain. C'est ensuite la voix de la chanteuse Louane qui résonnera le 22 mai sur la scène monégasque. Autre concert évènement: Zucchero. La star italienne du blues et du rock, qui a vendu plus de 60 millions d'albums, sera présente au Grimaldi Forum le 5 juillet. Le centre de congrès monégasque fera également le plein d'humoristes. Alors que du 12 au 16 mars 2024, auront lieu les Sérénissimes de l'humour avec Manu Payet, Booder, François-Xavier Demaison ou encore David Voinson, le Grimaldi Forum accueillera également Gad Elmaleh le 17 mai,



© Photo Brinkhoff-Moegenburg

© Photo Danièle Barraco

Pablo Mira le 1<sup>er</sup> juin, et enfin Artus le 11 janvier 2025. Autre spectacle à ne pas manquer: du 9 au 30 octobre 2024, la comédie musicale *Mamma Mia* sera de retour à Monaco. Actuellement dans sa 25<sup>ème</sup> année, ce show qui met en lumière les chansons intemporelles du groupe ABBA, a été vu par plus de 10 millions de spectateurs. A noter enfin que durant l'année 2023, le Grimaldi Forum a également fait le plein de congressistes: 15 000 participants sont venus en Principauté pour le salon anti-aging, 25 000 pour Top Marques, mais aussi 10 500 pour le salon Luxe Pack. L'exposition consacrée à Claude Monet a également enregistré un record avec 120 000 visiteurs en moins de deux mois.

S.B.

## Société

## L'association Objectif Monaco toujours active

■ Débats — Crée en février 2023, l'association Objectif Monaco est toujours active dans le paysage monégasque. Les membres fondateurs ont organisé une première assemblée générale le 18 janvier dernier au cinéma des Beaux Arts au TPG. Celle-ci a réuni 200 personnes selon les organisateurs. Rappelons que cette association, qui revendique aujourd'hui 1 000 adhérents, s'est mobilisée

durant des mois pour expliquer les conséquences d'un potentiel accord d'association entre Monaco et l'Union européenne. Bien que les négociations soient désormais suspendues, cette association continue de se mobiliser pour débattre et recueillir les préoccupations des résidents et des acteurs économiques de la Principauté. Une prochaine réunion avec les adhérents aura lieu en avril. S.B.

Chiffre d'affaires

**15,3 Md€**

C'est le chiffre d'affaires réalisé dans la Principauté entre janvier et septembre 2023. Il conserve une croissance soutenue de 9,1 % après avoir progressé de 22,5 % l'année précédente à la même période. Le commerce de gros reste le secteur qui y contribue le plus avec près de 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA), soit 26,1 % du total. Il est suivi par les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, qui totalisent 3,4 milliards d'euros de CA, puis par la construction (2,1 milliards d'euros) et le commerce de détail (en particulier de voiture, d'habillement, de bijoux et d'horlogerie), qui a rapporté 1,7 milliard.

Scolarité

**6 448**

C'est le nombre d'élèves scolarisés à Monaco de la maternelle à la terminale à la rentrée 2023-2024. Un chiffre en légère augmentation (+1,7 %) par rapport à l'année précédente avec 110 élèves supplémentaires. La majorité des élèves de la Principauté sont scolarisés dans le public (66,6 %), dont 1 170 au sein de l'Institution François d'Assise – Nicolas Barré, premier établissement en nombre. Le privé accueille les 33,9 % restants, un chiffre en progression de 5,1 % par rapport à l'année précédente, notamment dû à l'installation de la British School of Monaco.

Longévité

**86,5 ans**

C'est l'espérance de vie moyenne des Monégasques, et c'est la plus longue au monde! Dans le détail, elle est de 88,7 ans pour les femmes et de 84,4 ans pour les hommes. Parmi les pays les mieux classés, juste derrière Monaco, on retrouve le Japon et l'Australie avec une espérance de vie de 84 ans. En France, elle atteint 82,5 ans et en Espagne et en Italie 83. En fin de classement, des pays africains, le Tchad et le Nigeria, présentent la plus faible espérance de vie au monde: 52 ans.

Collecte

**Un grand nettoyage en février**

■ **Déchets** — Si vous souhaitez faire un grand nettoyage de printemps, c'est le moment! Les 16 et 17 février sur le quai Antoine 1<sup>er</sup>, de 10h à 19h, aura lieu l'opération Monacollecte. Une troisième édition qui vous permettra à nouveau de vous débarrasser d'objets inutiles ou hors d'usage. Et la liste des produits que vous pourrez déposer sur place est très large. Vêtements, couvertures, bibelots, livres, jouets, petits électroménagers en état de marche ou pas (de type rasoir, épilateurs, ou machines à café etc.) trouveront à coup sûr une seconde vie. Animations gratuites, expositions et stands d'information autour du tri, du recyclage et de la transformation des déchets, seront également proposés. Cette collecte est conjointement organisée par la Société Monégasque d'Assainissement (SMA), et la Direction de l'Aménagement Urbain, en partenariat avec la Mairie de Monaco. **S.B.**

Hôtellerie

**Recrutement massif**

■ **Emploi** — Barman, chef de rang, commis de restaurant, réceptionniste, voiturier ou encore femme de chambres... L'hôtel Fairmont en Principauté a besoin de personnel en vue de la période estivale. Voilà pourquoi cet établissement 4 étoiles organisera le 31 janvier prochain de 9h à 18h, dans le Grand Salon, une journée de recrutement. 260 postes au total sont à pourvoir. **S.B.**

## ARRÊT SUR IMAGES

© Photo Philippe Fitte



1

© Photo Frédéric Nébinger / Palais Princier.



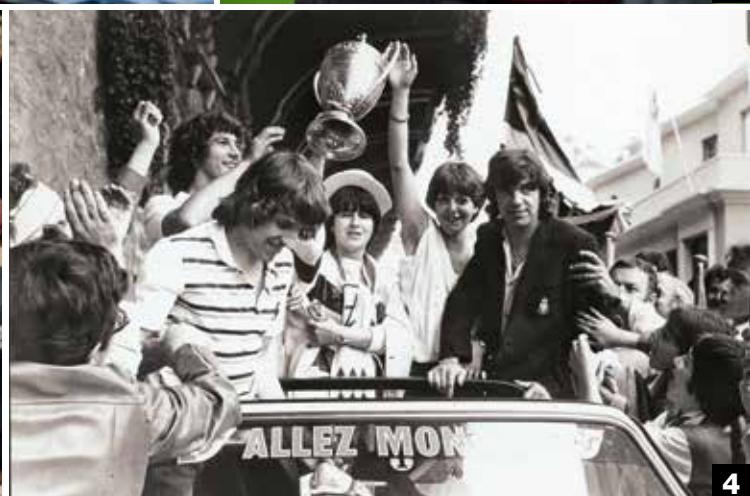
2

© Photo AS Basket



3

© Photo AS Monaco



4

### 1. HOMMAGE

Il a dédié sa vie à la médecine et a transformé le paysage médical de la Principauté, en créant le Centre cardio-thoracique de Monaco (CCM) en avril 1987. Né à Marseille en 1932, le professeur Vincent Dor est décédé le 29 décembre à l'âge de 91 ans. Ce pionnier de la chirurgie cardiaque a marqué de son empreinte l'histoire du CCM en réalisant la première intervention de chirurgie sous circulation extra-corporelle le 21 avril 1987, suivi de la première greffe du cœur le 30 mai de la même année.

### 2. COMPLICITÉ

La princesse Charlène et la princesse Stéphanie ont affiché un moment de complicité sur la pelouse du Stade Louis II le 22 janvier dernier à l'occasion de la Fight Aids Monaco Cup qui opposait l'équipe de Louis Ducruet, les Barbagiuans, à l'équipe du Cirque F.C. Ce match convivial s'est tenu en présence du prince Albert II et de nombreuses stars du football parmi lesquelles Robert Pires, Dimitar Berbatov, Philippe Mexès ou encore Claude Makelélé. Score final : 3-2 pour le Cirque F.C.

### 3. SUPPORTER

Il y avait, une fois encore, une ambiance de folie et du beau monde à la salle Gaston Médecin du Stade Louis II... Gad Elmaleh, s'est octroyé une soirée avec son fils Raphaël le vendredi 19 janvier à l'occasion du match de basket opposant la Roca Team et le Real Madrid. Une soirée sportive particulièrement marquante puisqu'après la lourde défaite subie contre le Panathinaikos (63-88), Monaco a réussi l'exploit de battre les Madrilènes avec un écart-record (98-76), grâce notamment à un grand Mike James.

### 4. LÉGENDE DE L'ASM

Le monde du football est en deuil. L'ancien international français et milieu de terrain de l'AS Monaco, Jean Petit est mort à l'âge de 74 ans le 23 janvier dernier. Il fut « l'un des meilleurs joueurs de l'histoire du club, titré à de nombreuses reprises : champion en 1978 et 1982, vainqueur de la Coupe de France en 1980 », souligne le club monégasque. Didier Deschamps s'est également dit « extrêmement peiné par sa disparition. Jeannot est une figure du Championnat de France, et a été d'une fidélité absolue à l'AS Monaco. »

Sport

## Monaco a accueilli les Championnats d'Europe féminins d'échecs en cadence rapide

### ■ Compétition —

Du 12 au 14 janvier 2024, Monaco a accueilli les Championnats d'Europe féminins d'échecs en cadence rapide, qui comprennent Echecs Rapides (15 minutes + 10 secondes par coup) et Blitz (3 minutes + 2 secondes par coup). La compétition a été organisée à l'Hôtel Novotel de Monaco par la Fédération monégasque d'échecs sous le patronage de l'European Chess Union. Plus de 120 participantes ont fait le déplacement depuis les quatre coins du Vieux Continent. Parmi elles, les joueuses du Top Européen comme Alexandra Kosteniuk (Suisse), Bella Khotenashvili (Géorgie) ou Pia Cramling (Suède), la championne de France en titre Mitra Hejazipour et la championne du monde vétéran Monica Calzetta (Espagne). Citons aussi Nona Gaprindashvili, championne du monde, qui a inspiré (contre son gré) la série *Le Jeu de la Dame*, ainsi que la très remarquée Bodhana Sivanandan, qui a huit ans et est la troisième meilleure joueuse du Royaume-Uni. Résultats : c'est un doublé pour la joueuse russe passée sous pavillon suisse Alexandra Kosteniuk. Elle a remporté les deux titres et est donc sacrée championne d'Europe d'échecs en cadence rapide, se dotant d'un cinquième trophée européen en blitz après ses victoires en 2001, 2017, 2019 et 2022. Monaco était représenté par 16 joueuses du Cercle d'échecs de Monte-Carlo. Celle qui a fini la mieux classée (38<sup>ème</sup>) est Tatiana Donbusch. Quant à la jeune anglaise de 8 ans, elle a ter-



© Photo DR

Alexandra Kosteniuk face à la bulgare Antoaneta Stefanova aux côtés de Jean-Michel Rapaire, Président de la Fédération monégasque des échecs.

miné 15<sup>ème</sup>. Fait intéressant lié au contexte géopolitique, pour la première fois, aucune joueuse russe ne participait à ces Championnats. En 2023, la Fédération russe a décidé de quitter l'Union Européenne des Echecs (ECU) pour rejoindre la Fédération Asiatique des Echecs (ACF), d'où le fait qu'Alexandra Kosteniuk joue désormais sous les couleurs de la Suisse.

M.P.

Société

## Harcèlement scolaire: un numéro a été créé pour signaler les élèves en danger

■ Alerte — Il est désormais opérationnel... Un numéro de téléphone, joignable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 a été activé en Principauté pour signaler les cas de harcèlement et violence en milieu scolaire. Il s'agit du 98989696. L'idée est de « faciliter et simplifier la libération de la parole » avec un service joignable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Cette ligne a été mise en place conjointement par la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales (AVIP). Ce sont leurs

équipes qui assurent la permanence téléphonique. Les signalements peuvent être effectués par les victimes elles-mêmes, mais aussi par leur parents, le personnel des établissements scolaires et toute autre personne témoin d'une situation répétée de violences verbales et/ou morales (surnoms méchants, insultes, moqueries, brimades, rejets du groupe...), violences physiques (bousculades, coups) ou de vols. Ces derniers peuvent aussi téléphoner simplement pour demander des conseils à des professionnels formés sur le sujet. M.P.

## Economie

## Des ouvertures en série en 2024 pour la SBM

**Restauration** — La Société de Bains de Mer ne va pas chômer en 2024... Le groupe chapeauté par Stéphane Valeri va en effet multiplier les ouvertures d'établissements. Le coup d'envoi sera donné dès février prochain avec l'ouverture du nouveau Blue Bay, le restaurant conduit par le chef Marcel Ravin. Cet établissement, deux étoiles au Guide Michelin, a été en effet rénové en profondeur. C'est ensuite le très attendu restaurant Amazonico (et son rooftop) qui va accueillir ses premiers clients. Ce sera très précisément le 4 avril 2024. Au printemps toujours, les 7 nouvelles boutiques de luxe du Café de Paris vont à leur tour ouvrir leur portes de manière échelonnée. Parmi les enseignes présentes : Tiffany & Co, Arike ou encore Tag Heuer. « Nous vous donnerons ensuite rendez-vous à l'Hôtel Hermitage, en juillet, pour voir le Crystal Bar, totalement transformé en un tout nouveau restaurant qui fera parler de lui. Ce sera L'Abysse, de Yannick Alléno, a annoncé dans la foulée le président-délégué Stéphane Valeri, lors des voeux à la presse. Ce restaurant gastronomique japonais créé par le chef multi-étoilé au Pavillon Ledoyen à Paris, et doublement étoilé, s'installera donc en Principauté avec la SBM. Ceci nous permettra de continuer à surprendre et offrir de nouvelles expériences en matière de gastronomie. » En octobre, les résidents monégasques pourront enfin découvrir le New Mood's, un lieu qui mêlera music live et Comedy Club, au sein du nouveau complexe du Café de Paris. La restauration y sera assurée par Marcel Ravin. Cette année,



© Photo Monaco Hebdo.

**GASTRONOMIE** — A l'Hôtel Hermitage, en juillet prochain le restaurant japonais L'Abysse, de Yannick Alléno ouvrira ses portes.

deux anniversaires seront également célébrés. Les célèbres caves de l'Hôtel de Paris — créées en 1874 par Marie Blanc et situées à plus de 10 mètres de profondeur entre l'Hôtel Hermitage et l'Hôtel de Paris — vont fêter leur 150<sup>e</sup> anniversaire. Ce sera en avril 2024 avec, au menu, des dîners exclusifs et des conférences. A noter également que le Sporting Monte-Carlo célébrera ses 50 ans.

S.B.

## Culture

## Monaco célébrera Marcel Pagnol le 16 avril 2024

**Hommage** — L'année 2024 marque le cinquantenaire de la disparition de Marcel Pagnol (1895-1964), qui fut un résident régulier de la Principauté, de 1943 à la mort de sa fille Estelle, à l'âge de trois ans, en 1954. Ami du Prince Pierre, confident du Prince Rainier III, Pagnol a déployé en Principauté tous les aspects de son talent. Il y crée une pièce de théâtre en 1926, Jazz, y organise la première de son film, Topaze, en 1951. Consul honoraire du Portugal, il participe à tous les événements dynastiques importants : le 25<sup>e</sup> anniversaire de règne du Prince Louis II en 1947, ses funérailles, l'avènement et le mariage du prince Rainier III. Parallèlement aux manifestations qui seront organisées en Provence, le prince Albert II a souhaité qu'une journée d'hommage

soit consacrée à cet éminent homme de lettres. Cette journée aura lieu le 16 avril 2024. Parmi les temps forts à retenir : à 11h, le prince Albert II rendra un hommage public, en présence d'élèves des écoles, devant la stèle du square Marcel Pagnol des Jardins du Trocadéro. A 15h, une table ronde aura lieu au Théâtre des Variétés. Organisée par les Archives du palais et l'Institut audiovisuel, elle aura pour thème « Pagnol le Monégasque ». Les conférenciers échangeront avec le petit-fils de l'écrivain, Nicolas Pagnol. A 20h, la version restaurée de *La Femme du boulanger* (1938) sera diffusée. Vendredi 19 et samedi 20 avril, deux représentations d'extraits du répertoire théâtral de Marcel Pagnol seront données par le Studio de Monaco, toujours au Théâtre des Variétés.

S.B.

Société

## Violences faites aux femmes à Monaco: tristes records en 2023

■ **Fléau** — Il fait partie de ces records dont on se serait bien passé. Comme chaque année depuis 2019, l'IMSEE a publié son rapport annuel des violences faites aux femmes à Monaco. Triste conclusion : les cas recensés sont plus nombreux en 2023. Selon les chiffres de la Sûreté Publique, 55 cas de violences commises envers les femmes ont été recensés en 2023, contre 53 cas en 2022 et 23 en 2021. Au total, 45 plaintes ont été déposées dans l'année pour ce motif alors qu'il y en avait eu 27 en 2022. Quant à l'âge des personnes impliquées, il stagne aux alentours de 42 ans en moyenne pour les victimes et 45 pour leurs agresseurs. Cette année, la Sûreté Publique a précisé que trois hommes avaient été victimes de violences de la part de leur conjointe ou ex-conjointe en 2023, montrant ainsi que la

violence peut aussi sévir dans l'autre sens, même si le phénomène est bien moindre. Le constat du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) est également alarmant. En 2023, 162 femmes admises dans un service hospitalier ont déclaré avoir subi des violences. C'est presque trois fois plus qu'en 2022 où elles n'étaient que 56. Ces victimes sont âgées en moyenne de 38 ans. Notons que les données de ce type sont toujours à interpréter avec beaucoup de prudence. Si l'on décide de regarder le verre à moitié



© Photo South\_agency

plein, on peut par exemple imaginer que les victimes ne sont pas forcément plus nombreuses mais simplement plus visibles car davantage disposées à se signaler à la Police et à porter plainte. Quoiqu'il en soit, elles attestent de l'urgence à lutter contre ce fléau. Rappelons également que le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes a mis en service en Principauté "App-elles", une application mobile qui permet d'alerter rapidement les proches et les services de secours en cas de besoin. ■ M.P.

Santé

## Une journée portes ouvertes pour découvrir les métiers d'infirmier et d'aide-soignant

■ **IFSI** — Le CHPG fait savoir qu'une journée portes ouvertes organisée par l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et l'institut de formation d'aides-soignants sera organisée le mercredi 7 février 2024 de 10h

à 18h30 au sein du bâtiment Lou Clapas au 3<sup>ème</sup> étage. Au programme : présentation des études, témoignage des étudiants, mais aussi visite de l'IFSI. Un stand recrutement sera également installé.

S.B.

# L'Armurerie de Monaco Discrète et ultra protégée

**En immersion** — Volontairement confidentielle et détenant le monopole en Principauté, l'Armurerie de Monaco, dirigée par Erwan Grimaud, fournit discrètement chasseurs, tireurs sportifs et policiers de la Sûreté publique.



L'armurier assure que tous ses clients sont des passionnés, chasseurs et tireurs sportifs. La police monégasque, par ordonnance et à moins qu'il ne dispose pas des armes recherchées, doit également se fournir auprès de lui

**S**on existence et sa localisation vous sont certainement inconnus si vous ne faites pas partie du cercle des amateurs d'armes. L'Armurerie de Monaco, unique endroit où se procurer des armes en Principauté, est installée depuis un an et demi au troisième sous-sol du bâtiment situé 4/6 Avenue Albert II à Fontvieille. Elle propose par ailleurs munitions, accessoires de chasse et de tir ou encore coutellerie. On est loin des traditionnelles vitrines exposant ostensiblement fusils, cibles, habits de chasse voire têtes de sangliers... Sans devanture ni promotion, l'Armurerie de Monaco est ouverte uniquement sur rendez-vous et applique des règles strictes en matière de sécurité, qui vont même au-delà de ce qui est imposé par la loi.

### Strictes mesures de sécurité

Le directeur ne reçoit jamais seul et dispose d'un système d'urgence en cas de problème. Toutes les armes présentes à l'Armurerie (leur nombre reste confidentiel) sont des vraies, mais ne sont pas fonctionnelles. Les mécanismes sont stockés dans des coffres à part pour qu'il n'y ait pas de danger, tout comme les munitions. « *On travaille étroitement avec la Sûreté publique qui nous a rappelé nos obligations. Je m'attelle à les respecter. Ce n'est pas un magasin de jouets* », explique Erwan Grimaud, 34 ans, qui dirige l'établissement, peut-être davantage connu pour être à la tête d'une autre entreprise monégasque, MC Clic, spécialisée dans la fabrication de drones.

**VENTES — Erwan Grimaud pose avec un fusil de chasse superposé, soit le type d'arme le plus vendu par l'Armurerie de Monaco. Il existe plus de 2500 références de ce modèle.**



© Photo Julian Giurca - L'Observateur de Monaco

Sans devanture ni promotion, l'Armurerie de Monaco est ouverte uniquement sur rendez-vous et applique des règles strictes en matière de sécurité, qui vont même au-delà de ce qui est imposé par la loi

### Le monopole à Monaco

Amoureux de tir sportif, il a profité de la période Covid pour passer son diplôme d'armurier et être habilité à vendre des armes. Alors que son prédécesseur, Francis Bonafede, qui tenait l'ancienne armurerie Saint-Hubert, est décédé, Erwan Grimaud a aujourd'hui le monopole à Monaco et « *sur 2 km<sup>2</sup>, il vaut mieux !* », s'amuse-t-il. L'armurier assure que tous ses clients sont des passionnés, chasseurs et tireurs sportifs. La police monégasque, par ordonnance et à moins qu'il ne dispose pas des armes recherchées, doit également se fournir auprès de lui. « *Ça représente un certain volume de commande* », confirme-t-il, précisant « *vendre des armes ne me rendra jamais millionnaire vu la faiblesse des marges* ». Au-delà de la vente, l'Armurerie de Monaco intervient lorsqu'il y a des armes à détruire, dans le cadre d'une décision de justice ou d'un héritage non souhaité.

Mélicia Poitiers



**EMPLACEMENT — L'Armurerie de Monaco, unique endroit où se procurer des armes dans la Principauté, est installée depuis un an et demi au niveau -3 du bâtiment situé 4/6 Avenue Albert II à Fontvieille.**

© Photo Julian Giurca - L'Observateur de Monaco

# Législation sur les armes à Monaco Pourquoi doit-elle être révisée ?

**Loi** — Ils sont chasseurs, tireurs sportifs ou bien collectionneurs et ne sont pas vraiment en règle lorsqu'ils se déplacent avec leurs armes en dehors de la Principauté. En cause ? L'impossibilité pour les armes enregistrées à Monaco de disposer de la carte européenne d'armes à feu. C'est pour cette raison que fin 2023, le Conseil national a appelé le gouvernement à revoir la législation dans le domaine. Le chantier est colossal.

Le problème concerne les détenteurs légitimes d'armes qui ont besoin de se déplacer avec en Europe, en particulier les chasseurs qui n'ont pas d'autre choix que de pratiquer leur activité cynégétique en dehors de la Principauté toute bâtie, où la chasse est interdite

**L**a législation monégasque sur les armes, vieille de 50 ans, devrait être entièrement révisée. Elle ne pose pas de problème de sécurité, Monaco reste l'un des pays les plus sûrs au monde, pas vraiment concerné ni par les fusillades ni par les homicides, dont le chiffre annuel est à 0 depuis plusieurs années (alors qu'il stagne aux alentours de 900 en France). L'enjeu, c'est la nécessité pratique pour les détenteurs légitimes de bénéficier de la carte européenne d'armes à feu (CEAF), et ainsi de pouvoir se déplacer légalement sur le Vieux continent. La problématique, martelée par les principaux concernés depuis plusieurs années, est réapparue dans le débat public fin 2023 lorsque le conseiller national Fabrice Notari a appelé le gouvernement à s'en saisir.

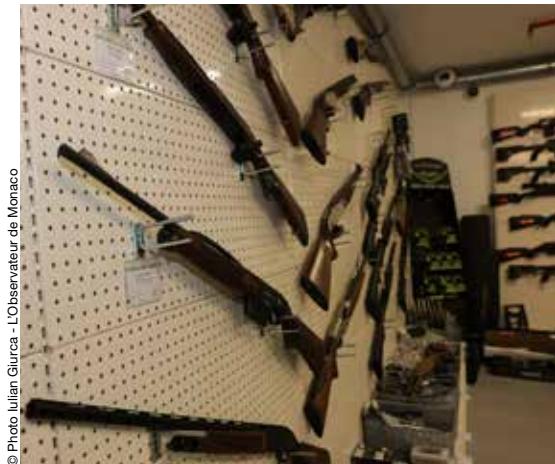
## Des heures de vérification en cas de contrôle

Le problème concerne les détenteurs légitimes d'armes qui ont besoin de se déplacer avec en Europe, en particulier les chasseurs qui n'ont pas d'autre choix que de pratiquer leur activité cynégétique en dehors de la Principauté toute bâtie, où la chasse est interdite. Il se pose également pour les tireurs sportifs qui en ont besoin pour aller aux compétitions internationales, et pour les collectionneurs, qui peuvent être amenés à voyager avec pour participer à une reconstitution historique par exemple. Les armes enregistrées à Monaco n'étant pas vraiment en règle en dehors des frontières de la Principauté, en cas de contrôle, certains d'entre eux ont expliqué avoir subi des heures



© Photo Julian Giurca - L'Observateur de Monaco

Les armes enregistrées à Monaco n'étant pas vraiment en règle en dehors des frontières de la Principauté, en cas de contrôle, certains ont expliqué avoir subi des heures d'interrogatoire, de vérification et de paperasse au poste de police avant de pouvoir repartir. Un problème qui n'existerait pas s'ils pouvaient disposer de la carte européenne d'armes à feu (CEAF)



© Photo Julian Giurca - L'Observateur de Monaco

**1971**

## QUE DIT LA LÉGISLATION ACTUELLE ?

**L**a législation monégasque sur les armes date de 1971. En substance, elle prévoit l'âge minimum de 21 ans pour obtenir une arme et classe les différents types d'armes dans cinq catégories. Les armes de poings (catégories A) sont soumises à autorisation et réservées aux policiers et aux tireurs sportifs. La loi est légèrement plus laxiste qu'en Europe sur les armes de chasse puisque ces dernières, ainsi que leurs munitions, dites de catégorie B, peuvent être acquises par les résidents monégasques sans autorisation administrative, sauf dans le cas d'une arme importée, et sans permis de chasse (il n'en n'existe pas à Monaco), héritage d'une période où la pratique était valorisée. Néanmoins la plupart des chasseurs de la Principauté ont un permis de chasse français puisque sans cela, ils ne peuvent aller nulle part avec (légalement du moins). Il y a ensuite les armes blanches (baïonnettes, matraques, poignards, bombes lacrymogènes) réunies dans la catégorie C, elles aussi acquises librement, tout comme les armes de tir, de foire ou de salon (catégorie D) et les armes historiques et de collection (catégorie E). Quant à l'autorisation de port d'armes, elle est exclusivement réservée aux forces de l'ordre et à une quarantaine d'agents de sécurité dûment habilités pour des missions spécifiques et ponctuelles soumises à une déclaration préalable.

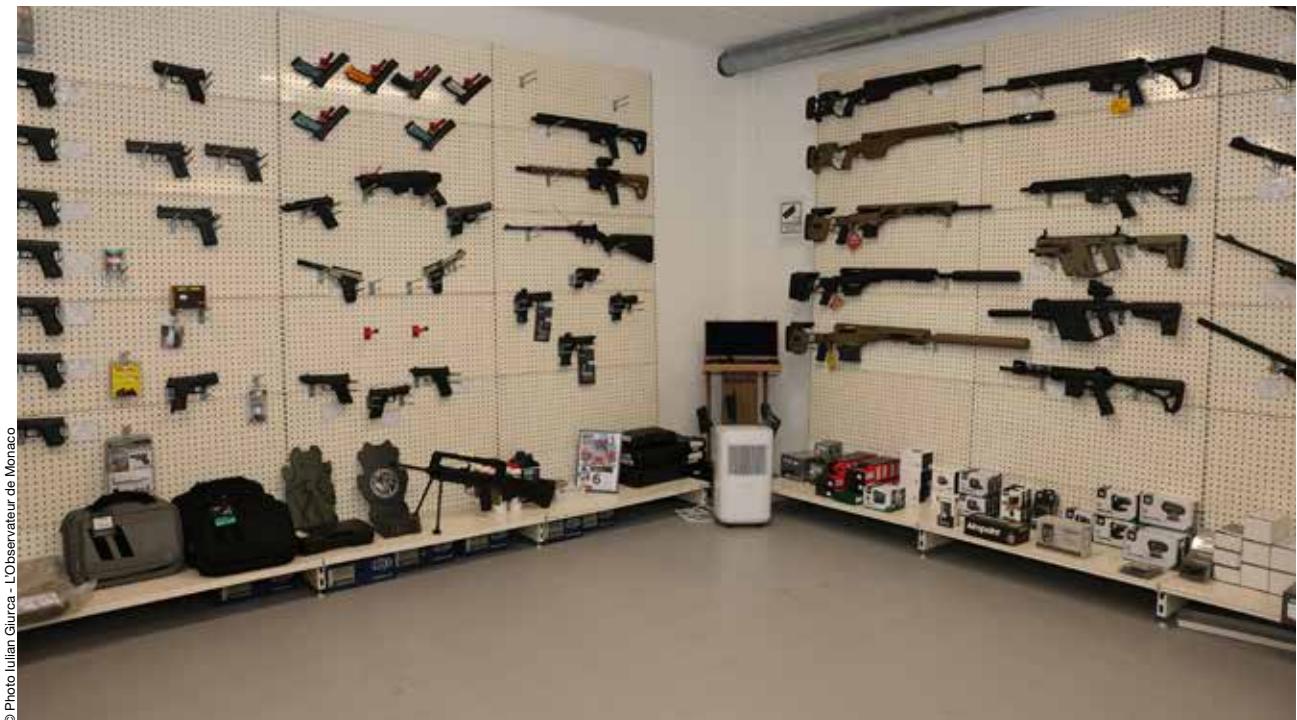
M.P.

d'interrogatoire, de vérification et de paperasse au poste de police avant de pouvoir repartir. Un problème qui n'existerait pas s'ils pouvaient disposer de la carte européenne d'armes à feu (CEAF). Véritable passeport pour les armes, dématérialisable depuis décembre 2023 et valable pendant 5 ans, elle a justement été mise en place afin de faciliter les déplacements temporaires des chasseurs, des tireurs sportifs et des collectionneurs au sein de l'Union européenne.

Le gouvernement semble prêt à explorer des solutions alternatives, notamment la possibilité de se greffer sur la carte française par le biais d'un protocole d'accord avec l'Hexagone, à l'instar de ce qu'a fait la Suisse avec le Liechtenstein

### Un projet rejeté en 2014

Pourquoi la Principauté ne dispose-t-elle pas de cette carte ? Parce que sa législation est pour l'heure incompatible avec la Directive européenne, et ce dès la classification des armes. En novembre 2005, un projet de loi (le n° 808) visant à créer une carte monégasque d'arme à feu avait été déposé. Problème soulevé à l'époque par la commission monégasque ayant étudié le texte : quelle valeur aura cette carte qui se veut être « *le pendant du document européen homonyme* », en dehors des frontières de la Principauté ? Ne sachant pas si elle serait reconnue (alors que là est l'enjeu) il a été retiré en 2014 en attendant des perspectives d'accord avec l'Europe. Dix ans après et alors que les négociations entre Monaco et la Commission européenne ont été suspendues en septembre 2023, Fabrice Notari a décidé de remettre le sujet sur la table. De son côté, le gouvernement a confirmé qu'il était dans la pile des dossiers à traiter sans donner d'échéance. « *C'est une problématique bien réelle. Cette question de la législation sur les armes a été interrompue au moins à deux reprises car il y avait des perspectives d'évolution de la réglementation européenne et française en la matière. Nous y avons travaillé, puis nous avons mis un petit peu ce dossier de côté. C'est un sujet important, vous avez raison de le souligner. Ce que je peux vous dire, sans m'engager sur les délais, c'est que l'on s'y attelle* », a affirmé le conseiller de gouvernement-ministre de l'Intérieur, Patrice Cellario.



© Photo Julian Giurca - L'Observateur de Monaco

### Greffer les armes monégasques sur la carte française ?

Le gouvernement semble donc prêt à explorer des solutions alternatives, notamment la possibilité de se greffer sur la carte française par le biais d'un protocole d'accord avec l'Hexagone, à l'instar de ce qu'a fait la Suisse avec le Liechtenstein. Bien qu'État tiers à l'Union européenne, les armes suisses peuvent être inscrites sur la carte européenne d'armes à feu dans le cadre de l'intégration à l'espace Schengen, et le pays a signé un protocole d'accord avec le Liechtenstein qui permet à ce dernier d'en profiter aussi. La France ne pourrait-elle pas jouer ce rôle auprès des autorités de l'UE ? « *C'est en discussion* », a récem-

ment confirmé Fabrice Notari à *l'Observateur de Monaco*. Pour ce faire, la Principauté devra s'aligner avec la réglementation européenne en matière d'armes à feu et rendre sa législation aussi voisine que possible avec celle en vigueur en France. Cela nécessitera une reclassification des armes sur le modèle français, qui ne compte que quatre catégories. Cela demandera aussi de mettre en œuvre certaines exigences européennes telles que le marquage obligatoire des armes. Au passage, il serait bienvenu d'y introduire les armes modernes qui ne sont pas référencées par l'ancienne législation, telles que les shockers électriques de type Taser et le Flash-Ball.

**Mélicia Poitiers**

### Vente

**EN FRANCE, LES MUNITIONS FONT LEUR RETOUR DANS LES BUREAUX DE TABAC**

**J**usqu'en 1980, il était possible d'acheter des munitions dans les bureaux de tabac. Et si cette époque semblait révolue, le gouvernement français a contre toute attente décidé d'y revenir. A partir du premier trimestre 2024, les buralistes pourront vendre des munitions

de catégorie C (pour la chasse principalement) et D (munitions variées dont l'acquisition est libre à partir de 18 ans). Ils devront (en principe) s'assurer que le client est bien titulaire d'un permis de chasse ou d'une licence de tir dans le premier cas, et qu'il est majeur dans le second. Pour obtenir la certification nécessaire, ils devront passer un examen à l'issue d'une formation de deux jours, puis demander un agrément auprès du préfet. La nouvelle réjouit évidemment le lobby des chasseurs, qui se plaint de devoir parfois faire plusieurs dizaines de kilomètres pour trouver une armurerie.

**M.P.**

# Ceinture de sécurité non-obligatoire à Monaco « C'est une erreur monumentale »

**Interview** — C'est un bilan tragique. En 2023, six personnes ont perdu la vie sur les routes de la Principauté. Patrick Rinaldi, président de l'association Prévention routière monégasque, évoque dans cette interview les points qu'il faut améliorer selon lui en matière de sécurité routière. Cet ancien inspecteur de permis de conduire durant 15 ans, estime notamment qu'il faut rendre la ceinture de sécurité obligatoire, et renforcer les contrôles d'alcoolémie et de vitesse.

**Le port de la ceinture de sécurité n'est pas obligatoire à Monaco, ce qui peut surprendre. Pourquoi cette tolérance a-t-elle été instaurée en Principauté ?**

La vitesse sur les routes monégasques étant limitée à 50 km/h, un principe s'est imposé en Principauté selon lequel la ceinture de sécurité n'est pas essentielle, alors que c'est bien évidemment faux. C'est même une erreur monumentale. À basse vitesse, on peut aussi être confronté à un choc instantané. La ceinture de sécurité, dans ce cas-là, est aussi très utile. Nous avons pris de mauvaises habitudes.

**D'autant que sur certaines lignes droites en Principauté, sur la voie rapide ou sous le tunnel du Fairmont par exemple, on voit souvent des véhicules dépasser largement les 50 km/h...**

Effectivement, sur ces portions des records ont été enregistrés. Sur les radars pédagogiques qui ont été installés, on a pu noter des vitesses dépassant largement les 100 km/h.

**La ceinture de sécurité devrait-elle selon vous devenir obligatoire en Principauté ?**

La réponse est clairement oui.

**Dans le dernier accident qui a coûté la vie à deux jeunes étudiantes le 17 décembre dernier, avaient-elles une ceinture de sécurité ?**

Je n'ai pas connaissance de cet élément, mais étant donné l'état dans lequel était le véhicule, le conducteur devait sans doute rouler à plus de 100 km/h. À ces vitesses-là, y compris avec des voitures modernes, une ceinture de sécurité, et un airbag, malheureusement, l'issue est souvent mortelle. De plus, le choc a été frontal.

**Les six décès qui ont eu lieu en 2023 sur les routes monégasques ont-ils tous un lien avec l'alcool ?**

Oui, alcool et vitesse. Le cocktail, malheureusement, souvent fatal. De plus à Monaco, étant donné qu'il y a un niveau de vie relativement aisné, les jeunes roulent avec des voitures puissantes.

**Comment expliquer ce bilan si dramatique ?**

Plus qu'un problème individuel, c'est un problème sociétal. Je m'explique. La Principauté est un pays très ouvert sur l'international et une habitude anglo-saxonne, qui est celle d'aller boire des verres après le travail, s'est largement propagée. De mauvaises habitudes ont été prises. De plus, il y a eu l'arrivée de nombreux jeunes au sein de l'Université internationale de Monaco. C'est donc un problème de comportement et d'éducation.

**Que préconisez-vous pour éviter de tels drames ?**

De la prévention sur les dangers de l'alcool est déjà effec-



© Photo L'Observateur de Monaco - Sabrina Bonnarrigo

« La vitesse sur les routes monégasques étant limitée à 50 km/h, un principe s'est imposé en Principauté selon lequel la ceinture de sécurité n'est pas essentielle, alors que c'est bien évidemment faux. C'est même une erreur monumentale »

**EDUCATION** — « *Une personne qui a bu est euphorique. Elle ne perçoit pas nécessairement qu'elle peut se mettre en danger et mettre en danger les autres. C'est donc aux autres qui sont autour d'intervenir. C'est toute cette éducation qu'il faut mettre en place à Monaco et qu'il n'y a pas.* »

tuée dans les établissements scolaires monégasques, mais il faudrait sans doute l'élargir à l'Université internationale, en insistant sur cette idée que si un copain se tue sur la route, c'est aussi parce que les autres ne l'ont pas retenu... Une personne qui a bu est euphorique. Elle ne perçoit pas nécessairement qu'elle peut se mettre en danger et mettre en danger les autres. C'est donc aux autres qui sont autour d'intervenir. C'est toute cette éducation qu'il faut mettre en place à Monaco et qu'il n'y a pas. Une sensibilisation qu'il faudrait également étendre aux salariés de la Principauté. Lorsque nous intervenons dans les entreprises et les sociétés monégasques, l'un des éléments les plus dangereux sur lequel nous insistons est aussi l'habitude. Sur les trajets travail-maison opérés de manière répétée et

« Lorsque nous intervenons dans les entreprises et les sociétés monégasques, l'un des éléments les plus dangereux sur lequel nous insistons est aussi l'habitude. Sur les trajets travail-maison opérés de manière répétée et quotidiennement, il a été constaté que la vigilance baisse et que le risque d'accident augmente »

quotidiennement, il a été constaté que la vigilance baisse et que le risque d'accident augmente.

**Mettre en place des affiches de sensibilisation à Monaco sur les dangers de l'alcool et des stupéfiants, ou bien des spots télévisuels comme on peut en voir en France, serait-ce une bonne idée ?**

Pourquoi pas de l'affichage dans les rues de Monaco ? En revanche, les spots télévisuels, je n'y crois pas du tout. Cela fait gagner de l'argent à des agences de communication, mais l'impact est, je pense, très limité. Le fait d'aller dans les écoles, les universités et les entreprises pour faire de la sensibilisation auprès de la population est selon moi beaucoup plus efficace.

**Six morts en 2023 sur les routes monégasques. Il s'agit du pire bilan en Principauté. Y aura-t-il un avant/après cette année dramatique en matière de sécurité routière à Monaco ?**

Je le souhaite et je l'espère... Ce n'est pas qu'une volonté du gouvernement. C'est en réalité une volonté de tout le monde.

**Le ministre d'État, Pierre Dartout, a déclaré être personnellement favorable à l'instauration de contrôles d'alcoolémie inopinés en Principauté. Qu'en pensez-vous ?**

J'y suis tout à fait favorable. À Monaco, il n'y a pas de contrôles d'alcoolémie et de vitesse systématiques. Le fait d'installer un barrage et de contrôler à la chaîne un grand nombre de véhicules n'est pas autorisé. Il faudrait effectivement modifier le texte législatif pour que les policiers soient autorisés à pouvoir mener ces contrôles inopinés.

**À la sortie des bars ou des boîtes de nuit par exemple ?**  
Oui, par exemple.

**Les contrôles d'alcoolémie s'opèrent à quel moment à Monaco ?**

En cas d'accident, et si l'on voit qu'il y a un problème avec le véhicule ou si la conduite peut apparaître hésitante.

**Qu'en est-il pour la vitesse, y a-t-il des radars en Principauté ?**

Il n'y a pas de radar fixe en Principauté, mais uniquement des contrôles menés, de temps en temps, par des policiers avec des radars mobiles. Là encore, il faudrait un renforcement.

**En France, l'âge légal pour passer le permis de conduire a été abaissé d'un an depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ce changement a été décidé essentiellement pour permettre aux jeunes vivant en milieu rural de pouvoir se déplacer. Le permis à 17 ans, est-ce pertinent à Monaco, et pensez-vous qu'il sera également instauré ?**

Étant donné que la Principauté suit souvent la France, je pense que l'on va finir par y arriver un jour. Si une personne est apte à conduire, qu'elle ait 17 ou 18 ans, cela ne change rien à mon sens. C'est une question de maturité. Donc, pourquoi pas ?

**La conduite accompagnée à Monaco n'existe pas. Pourquoi ?**

Il faut savoir qu'en France, les jeunes conducteurs qui réalisent une partie de leur formation en conduite accompagnée ne peuvent pas conduire en dehors des frontières françaises, même sous la surveillance de leur accompagnateur. Ils ne peuvent donc pas conduire à Monaco. De la même manière, un jeune qui ferait de la conduite accompagnée à Monaco ne pourrait rouler qu'en Principauté. L'intérêt est donc assez limité. Aucun accord n'a jamais été trouvé avec la France. D'ailleurs, il n'y a jamais eu de réelle volonté politique pour changer la législation dans ce domaine.

**Instaurer le permis à point à Monaco, est-ce une bonne idée ?**

Je suis contre. Le permis à point en France est devenu une véritable usine à fric. Il faut savoir que vous pouvez vous inscrire à des stages de récupération de points en payant. Vous trouvez les adresses de ces stages sur internet. À Monaco, lorsque vous commettez une infraction, les choses sont claires : si c'est un permis monégasque, on vous retire le permis de conduire pendant un mois, deux mois, ou six mois en fonction de la gravité des faits. Et si c'est un permis de conduire étranger, on vous interdit de conduire en Principauté.

**Quels sont les contrôles menés en Principauté pour s'assurer qu'une personne âgée est encore apte à conduire ?**

À partir de 65 ans, il y a une visite médicale obligatoire à passer auprès de son médecin généraliste. Ce que je souhaiterais, c'est que cette visite médicale soit effectuée auprès d'un médecin de la direction de l'Action sanitaire. Car dans ma



© Photo L'Observateur de Monaco

**VITESSE** — « Il n'y a pas de radar fixe en Principauté, mais uniquement des contrôles menés, de temps en temps, par des policiers avec des radars mobiles. Là encore, il faudrait un renforcement. »

« À Monaco, il n'y a pas de contrôles d'alcoolémie et de vitesse systématiques. Le fait d'installer un barrage et de contrôler à la chaîne un grand nombre de véhicules n'est pas autorisé. Il faudrait effectivement modifier le texte législatif pour que les policiers soient autorisés à pouvoir mener ces contrôles inopinés »

carrière, j'ai pu voir des généralistes accorder une autorisation de conduire à leurs patients pour leur faire plaisir, alors qu'ils n'étaient, de toute évidence, plus du tout aptes à conduire. Il peut être difficile de dire à une personne âgée qu'elle ne peut plus utiliser son véhicule. C'est toujours délicat. J'ai eu à le faire durant ma carrière. J'ai vu des personnes en larmes, car elles ont le sentiment de perdre leur liberté. Elles se disent que c'est fini. Alors qu'à Monaco, il y a tout ce qu'il faut pour que

les personnes âgées puissent se déplacer facilement. Mais cela reste une perte de liberté, c'est évident.

#### **Y a-t-il un âge limite pour conduire à Monaco ?**

Non, il n'y pas d'âge limite en Principauté. Je suis d'ailleurs contre toute notion d'âge. La seule notion qui importe selon moi est l'aptitude, ou non, à conduire.

**Propos recueillis par Sabrina Bonarrigo**

# Monaco dit non à l'euthanasie et à l'aide au suicide



Copyright (c) 2021 Robert Kneschke/Shutterstock

**Fin de vie** — En février 2024, le gouvernement français déposera un projet de loi sur la fin de vie. Le suicide assisté avec une « exception d'euthanasie » pourrait être introduit dans le droit français. A Monaco, où le catholicisme est religion d'Etat, l'Exécutif a une nouvelle fois affirmé son refus de mettre en place une aide active à mourir.

**F**aut-il autoriser ou non le suicide assisté ou l'euthanasie ? Ce sujet aussi sensible que clivant, est débattu depuis de longues années dans de nombreux pays européens avec des lois très variées, allant d'une autorisation totale à une criminalisation en toute circonstance. En Europe, le Portugal est le dernier pays à avoir légalisé l'euthanasie, rejoignant ainsi la Belgique, les Pays-Bas ou encore l'Espagne. De son côté, la France s'apprête à franchir un cap important dans ce domaine : un projet de loi sur la fin de vie sera présenté courant février 2024. La version provisoire de ce texte — qui a fuitée dans les médias — introduirait une aide à mourir. Elle serait ouverte à une personne majeure, souffrant d'une « *affection grave et incurable qui engage son pronostic vital à court ou moyen terme* » (6 à 12 mois, selon l'avant-projet) ou ressentant une « *souffrance physique réfractaire ou insupportable* » du fait de sa maladie. Les conditions sont cumulatives. Quant à l'administration du produit létal, elle serait « *par principe* » réalisée par la personne « *elle-même* ». Un médecin ou un infirmier pourrait intervenir si le malade « *n'est pas en mesure physiquement d'y procéder* » (définition du suicide assisté). Le texte provisoire laisse aussi entendre que ce rôle pourrait également être assuré par un proche, mais en s'assurant de la présence d'un soignant à proximité. « *Le texte introduit une exception d'euthanasie sans la nommer* », explique ainsi le ministère français de la Santé dans l'explication de texte.

### **« Les pratiques d'euthanasie ou d'aide au suicide sont pénalement répréhensibles »**

Qu'en est-il à Monaco ? Si la Principauté a également déposé un projet de loi sur la fin de vie en septembre dernier, sans surprise, il n'est pas question dans ce texte d'aide active à mourir. Le gouvernement a exprimé une position on ne peut plus claire sur cette question. Selon l'Exécutif, le rôle de la puissance publique et du médecin n'est pas d'accélérer la survenance de la mort. « *Lorsque l'acte pratiqué par un médecin sur une personne mourante, fût-ce à la demande de celle-ci, vise à mettre fin à sa vie au motif d'abréger son agonie, afin de lui épargner de terribles souffrances, ledit acte qu'il relève de l'euthanasie, de l'aide au suicide, est pénalement répréhensible puisqu'il ne peut être justifié par une nécessité médicale* », peut-on lire dans l'exposé des motifs. Autrement dit, les pratiques d'euthanasie ou d'aide au suicide sont des pratiques pénalement répréhensibles dans la mesure où ayant pour objet de provoquer ou de précipiter délibérément la mort d'autrui, elle constitue une atteinte au droit à la vie de la personne et par conséquent à sa dignité. » Côté politique, à ce stade, pas un seul élu du Conseil national n'a défendu une position favorable à l'euthanasie ou au suicide assisté. A voir, lors des futurs débats au sein de l'hémicycle, si un parlementaire osera et souhaitera aborder ce débat.

### **Aucune association pour défendre l'euthanasie**

Autre constat : aucune association pro-euthanasie, de type Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (AMDM) n'est active à Monaco. L'association monégasque JATALV (Jusqu'au terme accompagner la vie), qui accompagne les

« Les pratiques d'euthanasie ou d'aide au suicide sont des pratiques pénalement répréhensibles dans la mesure où ayant pour objet de provoquer ou de précipiter délibérément la mort d'autrui, elle constitue une atteinte au droit à la vie de la personne et par conséquent à sa dignité »

patients en fin de vie et leurs proches, se dit également contre cette pratique. Dans le corps médical, le docteur Ciais, chef de service à l'unité de soins palliatifs du CHPG, est dans le même état d'esprit : « *Jamais les soins palliatifs ne peuvent, ne doivent et ne pourront être provoqués dans l'intention de provoquer ou de précipiter le décès car, d'après nous, rien ne saurait légitimer de provoquer la mort* », rajoute le docteur Ciais, *Notre rôle est de soigner les gens, et non pas de mettre fin à leurs jours.* »

### **A quoi sert le projet de loi ?**

Pourquoi le gouvernement monégasque a-t-il alors souhaité légiférer sur la fin de vie ? Car à Monaco, il y a très peu de dispositions juridiques sur ce sujet. En l'absence de loi, les médecins concernés s'appuient donc sur les bonnes pratiques professionnelles et sur deux articles du code de déontologie médicale. Les articles 36 et 37 de ce code imposent d'une part au médecin de prescrire les soins palliatifs nécessaires pour soulager la souffrance de la personne, et d'autre part, de s'abstenir de tout acharnement thérapeutique (obstination déraisonnable) <sup>(1)</sup>. Ce sont ces deux prescriptions que le gouvernement princier a souhaité inscrire et préciser dans cette future loi, tout en y ajoutant la notion de consentement. Le gouvernement a également introduit dans son texte, « *une déclaration des volontés de fin de vie* », sorte de « directives anticipées » mais version monégasque (voir article par ailleurs) ainsi que la sédatrice palliative. A noter enfin que ce nouveau texte a reçu l'approbation du corps médical, mais également du diocèse, ce qui n'était pas le cas du premier projet de loi déposé en 2020. Reste à voir ce qu'en pensera le Conseil national.

**Sabrina Bonarrigo**

(1) L'obstination déraisonnable est le fait de pratiquer ou d'entreprendre des actes ou des traitements alors qu'ils apparaissent inutiles, disproportionnés ou n'ayant d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie.

Implication des soignants

## Quelle différence entre le suicide assisté et l'euthanasie



Copyright (c) 2018 Mr.songkod Sataratpavoon

**D**'après la définition du Comité consultatif national d'éthique français (CCNE), l'euthanasie est l'acte destiné à mettre délibérément fin à la vie d'une personne atteinte d'une maladie grave et incurable, à sa demande, afin de faire cesser une situation qu'elle juge insupportable. Le suicide assisté, ou l'aide au suicide, est l'acte de fournir un environnement et des moyens nécessaires à une personne pour qu'elle se suicide. Le médecin prescrit la substance létale, puis la personne se l'administre elle-même. Ainsi, la principale différence entre euthanasie et suicide assisté réside dans l'implication des soignants. Dans le cas de l'euthanasie, l'acte léthal (qui va entraîner la mort) est effectuée par le corps médical. Dans le cas d'un suicide assisté, c'est le malade qui effectue l'acte provoquant sa mort. Le corps médical ne fournit qu'une assistance. **S.B.**

**Unités fixe et mobile**  
**Qui est concerné par les soins palliatifs ?**

**D**ans la grande majorité des cas, les soins palliatifs concernent des personnes qui ont une maladie évolutive qu'on ne peut guérir. Ces malades vont donc avancer inéluctablement vers le décès. Ces soins peuvent concerter des personnes âgées mais aussi des personnes jeunes, voire très jeunes, qui sont notamment dans des situations de cancers incurables, de maladies neuro-dégénératives, ou encore d'insuffisances cardiaques, respiratoires ou rénales. A Monaco, une unité dédiée à ces patients a été créée en 2018. Elle dispose de quatre chambres ergonomiques ou encore d'un espace balnéothérapie. Une unité mobile composée de médecins, d'infirmières ou encore de psychologues intervient également dans les services du CHPG auprès des patients atteints de maladies graves. Dans le nouveau CHPG, 10 lits de soins palliatifs seront normalement prévus. **S.B.**

Dormir avant de mourir

## Une sédation palliative à Monaco

**A**doptée en France en 2016, la loi Claeys-Leonetti permet une « *sédation profonde et continue* » jusqu'au décès des malades lorsque le pronostic vital est engagé à court terme. La sédation est la recherche, par des moyens médicamenteux, d'une diminution de la vigilance pouvant aller jusqu'à la perte de conscience. Elle est associée à une analgésie et à l'arrêt des traitements de maintien en vie. Au sein du gouvernement monégasque, ce procédé est toutefois considéré comme une forme « *d'euthanasie déguisée* ». Voilà pourquoi, dans son nouveau projet de loi, l'Exécutif a de son côté opté pour une version plus douce avec « *une sédation palliative continue* » en cas de souffrance insupportable et réfractaire. « *La sédation palliative continue est une sédation dont la profondeur est régulièrement adaptée pour soulager la souffrance de la personne en vue de lui assurer un confort certain, y compris lors de soins dououreux, et qui est maintenue de façon continue jusqu'à la survenue naturelle de son décès* », indique le gouvernement dans son texte. **S.B.**

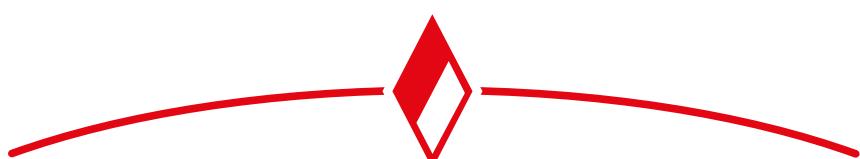


# Identifier un savoir-faire

## Un pays, une économie, une empreinte



La Chambre Monégasque de la Communication a pour mission de valoriser, promouvoir et conforter le savoir-faire monégasque, préservant ainsi l'économie du pays.



**CHAMBRE MONÉGASQUE**  
COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTIEL

# Fin de vie

## Bientôt des directives anticipées à Monaco ?

**Volontés** — Alors qu'en France, les directive anticipées concernant sa fin de vie peuvent être rédigées dès l'âge de 18 ans, aussi bien si l'on est atteint d'une maladie grave qu'en bonne santé, à Monaco,

le gouvernement a choisi une autre option dans son projet de loi : cette « *déclaration des volontés de fin de vie* » ne pourrait être rédigée que par les personnes atteintes d'une « *affection grave, irréversible et incurable* » et avec l'aide d'un médecin. Explications.

**V**eut-on être maintenu en vie si l'on se retrouve dans un état végétatif chronique ? Veut-on ou non bénéficier d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès, lorsque les derniers instants sont là ? En France, depuis 2006 et la loi Leonetti, tout citoyen majeur peut répondre à ces questions sensibles en rédigeant des « *directives anticipées* ». Ce document écrit permet d'indiquer aux médecins s'ils doivent poursuivre, limiter, ou arrêter les traitements médicaux, dans l'hypothèse où, suite à un coma, en cas de troubles cognitifs profonds, à la suite d'un accident, du fait de l'évolution d'une maladie, ou encore du fait du grand âge, vous n'êtes plus en mesure de vous exprimer. L'objectif étant de ne pas être dans l'obstination déraisonnable c'est-à-dire de pratiquer ou d'entreprendre des actes ou des traitements alors qu'ils apparaissent inutiles, disproportionnés ou n'ayant d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie.

### En France, des directives que l'on peut rédiger même si l'on est en bonne santé

En France, si les directives peuvent être rédigées sur une simple feuille datée et signée, il est tout de même recommandé d'utiliser un modèle fourni par l'administration française qui pose les bases essentielles. « *J'indique ici si j'accepte ou je refuse que l'on me maintienne artificiellement en vie dans le cas où j'aurais définitivement perdu conscience et où je ne pourrais plus communiquer* ».

Dans le projet de loi monégasque, les volontés de fin de vie ne peuvent être rédigées que par une personne majeure atteinte d'une infection grave, irréversible, et incurable. Impossible donc, contrairement à la France, de rédiger ces instructions si l'on est en bonne santé.



*niquer avec mes proches*», peut-on lire. Ou bien : « *En cas d'arrêt des traitements qui me maintiennent artificiellement en vie, j'indique ici si je veux ou non bénéficier d'une sédation profonde et continue associée à un traitement de la douleur, c'est-à-dire un traitement qui m'endort et a pour objectif la perte de conscience jusqu'à mon décès.* » Les directives anticipées deviennent ainsi des boussoles morales, guidant les médecins dans des décisions toujours très difficiles. Chez le voisin français, pour rédiger ces directives anticipées, il suffit d'être majeur (ou, si vous êtes sous tutelle, d'avoir l'autorisation du juge ou d'un éventuel conseil de famille). Autre point important : ces instructions peuvent être rédigées que vous soyez gravement malade ou bien en excellente santé.

**LOI FRANÇAISE** – En France, depuis 2005 et la loi Leonetti, les directives anticipées permettent d'indiquer aux médecins s'ils doivent poursuivre, limiter, ou arrêter les traitements médicaux, dans l'hypothèse où vous n'êtes plus en mesure de vous exprimer. L'objectif étant de ne pas être dans de l'obstination déraisonnable c'est-à-dire le fait de pratiquer ou d'entreprendre des actes ou des traitements alors qu'ils apparaissent inutiles, disproportionnés ou n'ayant d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie.



© Photo Conseil National

**Pour le gouvernement et les médecins monégasques, il est impératif que cette déclaration soit rédigée à l'aide d'une équipe médicale.**  
*« Il est important que les termes soient clairs et précis pour les médecins qui vont devoir appliquer les volontés »*

## Le régime monégasque diffère du régime français

Qu'en est-il alors à Monaco ? A ce stade, les directives anticipées n'existent pas encore. Mais un projet de loi (déposé en septembre dernier au Conseil national) propose la création d'une « déclaration de ses volontés de fin de vie ». Avec toutefois une différence majeure avec la France : celle-ci ne peut être rédigée que par une personne majeure atteinte d'une infection grave, irréversible, et incurable. Impossible donc de rédiger ces instructions par anticipation, si l'on est en bonne santé. Pourquoi le gouvernement monégasque a-t-il choisi un régime juridique sensiblement différent à celui de la France ? « Cette déclaration

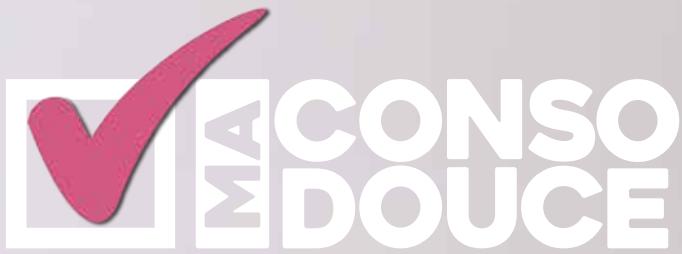
répond à l'impératif de permettre à la personne d'exprimer une volonté éclairée, ce qui ne peut être le cas lorsqu'elle s'exprime par avance, à une époque où elle n'est pas encore malade, et sans information sur les conséquences de ses décisions, estime le gouvernement dans son exposé des motifs. Le respect de cette nécessité apparaît d'autant plus impérieux que la pratique révèle une nette différence entre ce que l'on pense vouloir dans une situation hypothétique, et ce que l'on veut effectivement lorsqu'on est réellement confronté. » Le gouvernement monégasque estime ainsi qu'une personne ne peut faire un choix éclairé sur sa fin de vie que lorsque la maladie incurable lui a été diagnostiquée et lorsqu'elle est donc concrètement confrontée à cette réalité. « Le fait que ces « directives », contrairement à la France, ne puissent être exprimées que lorsque le diagnostic est connu, évite effectivement d'avoir à se positionner hypothétiquement sur une situation qui, peut-être, ne se présentera pas, sans connaître sa future situation personnelle et familiale, ni les évolutions potentielles de la médecine, et donc sans pouvoir prendre sa décision en toute connaissance de cause, nous indiquait à son tour Christophe Robino, ancien président de la Commission des intérêts sociaux et affaires diverses (CISAD) et actuel conseiller-ministre aux Affaires sociales et à la Santé. L'approche monégasque, en se limitant à la seule situation où le diagnostic est formel et le pronostic prévisible, me paraît plus pragmatique et plus sage que celle choisie par la France. »

## Une déclaration écrite à l'aide d'un médecin

Pour le gouvernement et les médecins monégasques, il est également impératif que cette déclaration soit rédigée à l'aide d'une équipe médicale. « Etre accompagné d'un médecin est important pour mettre les bons termes par écrit, car tout le monde n'a pas la culture médicale. Il est important que les termes soient clairs et précis pour les médecins qui vont devoir appliquer les volontés », nous avait indiqué le gouvernement au moment où un premier projet de loi sur ce sujet avait été déposé en 2020<sup>(1)</sup>. Reste toutefois une interrogation. Comment être sûr que la personne atteinte d'une maladie incurable n'ait pas une altération de sa conscience, ce qui pourrait biaiser l'authenticité de sa déclaration ? « Il n'y a pas de réponse unique, c'est étudié au cas par cas. C'est un vrai défi quotidien, nous avait répondu Jean-François Ciais chef du service de soins de support et de soins palliatifs du CHPG. On s'interroge de savoir si la personne face à nous, en situation de faiblesse avec parfois des troubles neurologiques et cognitifs, est encore en situation de bien comprendre ce qu'il se passe et de donner son avis. On débat sur ce sujet en permanence dans l'équipe. Pas uniquement avec les médecins mais aussi avec des psychiatres et, bien sûr, la personne malade. »

**Sabrina Bonarrigo**

(1) Le gouvernement princier a déposé le 26 septembre 2023 un projet de loi relative au développement des soins palliatifs et à l'accompagnement de la personne en fin de vie, retirant concomitamment le projet de loi n° 1.007 relative à la fin de vie, anciennement déposé le 21 janvier 2020. Entre les deux textes, les modifications ont surtout porté sur la sédatrice.



# L'énergie bien gardée ?

La chaleur s'échappe,  
contrôler les petites  
déperditions c'est  
parfois 15% de sa  
facture de chauffage  
économisés.



#maconsodouce  
L'énergie, autrement

C'est l'hiver, mode cocooning enclenché :  
je prends soin de mes isolations.

# « Nous ne sommes pas favorables à l'euthanasie »

**Association** — Un projet de loi dédié au développement des soins palliatifs et à l'accompagnement des personnes en fin de vie a été déposé au Conseil national. Cathy Baczkowski, porte-parole de l'association monégasque “Jusqu'au terme, accompagner la vie” (Jatalv) explique comment les bénévoles soutiennent les patients en fin de vie en Principauté ainsi que leur famille.

**Pouvez-vous nous présenter l'association « Jusqu'au terme, accompagner la vie » (Jatalv) ? Quelles sont vos actions à Monaco ?**

L'association a été créée en 1999 par Tineke Rae-Einthoven, psychologue-psychothérapeute, et Louis Vecchierini. Ils souhaitaient créer une structure d'accompagnement des personnes en fin de vie à Monaco et de leurs familles, dans l'esprit de ce que propose l'association JALMALV<sup>(1)</sup> en France. Depuis 1999 et l'autorisation gouvernementale qui nous a été accordée, nous disposons d'accords avec le Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), le Centre Rainier III et le Cap Fleuri, afin de réaliser des visites de personnes atteintes d'une maladie grave et/ou en fin de vie.

« À Monaco, il me semble difficile d'imaginer la légalisation du suicide assisté, notamment parce qu'il y a une religion d'État. Au sein de Jatalv, nous ne sommes, pas favorables à l'euthanasie »

**Combien avez-vous de bénévoles ?**

Nous sommes actuellement 22 bénévoles au total. Une partie s'occupe des visites, et une autre de l'organisation de l'association. Une fois par semaine, ils se rendent dans un service désigné, pour rencontrer les personnes identifiées par les structures de soin.

**Comment se déroulent ces rencontres ?**

Notre objectif est de proposer un temps de libre parole, si la personne le souhaite, sans jugement et sans préjugé. Elle peut nous parler de la mort, de ce qu'elle ressent face à cette étape (de la colère, de la tristesse...), ou d'un autre sujet. Nous ne forçons rien.

**En quoi ces rencontres sont-elles nécessaires pour les personnes en fin de vie ?**

Elles offrent une parenthèse, une respiration, dans un quotidien qui peut leur donner l'impression de leur échapper. Nous avons plus de temps que les soignants, et nous n'avons pas les mêmes enjeux que les proches. Ainsi, nous pouvons rester dix minutes, une heure, ne faire qu'écouter, discuter... Le tout, dans un strict respect de la confidentialité des échanges (sauf, bien sûr, s'il y a un danger pour la personne concernée) et un positionnement humain qui n'est pas celui d'un soignant. Par exemple, nous n'avons pas le droit de donner à boire, à manger ou de mobiliser les patients. Ce sont les conditions sine qua non pour maintenir une relation de confiance entre le CHPG, le Centre Rainier III, le Cap Fleuri, les patients et nous.



Copyright (c) 2020 Dragana Gordic

**MISSION —** « *Notre objectif est de proposer un temps de libre parole, si la personne le souhaite, sans jugement et sans préjugé. Elle peut nous parler de la mort, de ce qu'elle ressent face à cette étape (de la colère, de la tristesse...), ou d'un autre sujet. Nous ne forçons rien.* »

« Nous avons plus de temps que les soignants, et nous n'avons pas les mêmes enjeux que les proches. Ainsi, nous pouvons rester dix minutes, une heure, ne faire qu'écouter, discuter... Le tout, dans un strict respect de la confidentialité des échanges »

« Notre combat est en faveur d'un accompagnement en douceur, dans des conditions optimales de confort. Tenir la main d'une personne en fin de vie, réintroduire de l'humain dans une vie chamboulée par la maladie, c'est aussi la clé pour mieux vivre l'approche de la mort et préparer le deuil familial »

**Rencontrer des patients en fin de vie et leurs proches peut être éprouvant émotionnellement. Comment les bénévoles se préparent-ils ?**

Nos bénévoles sont préparés à ces rencontres, avec cinq modules de formation. L'objectif est de savoir ce qui peut être répondu, ce qui peut être entendu, et comment se comporter. Nos bénévoles peuvent participer aussi, une fois par mois, à un groupe de parole. Ils peuvent alors évoquer les difficultés rencontrées, poser les choses, échanger sur ce qu'ils ont vécu... Effectivement, ils peuvent parfois être confrontés à des situations émotionnellement compliquées, avec une résonance personnelle. Il était donc important pour nous d'avoir un espace pour leur sécurité émotionnelle.

**Les bénévoles ont-ils également une approche spirituelle, religieuse, avec les patients et leurs familles ?**

Nous sommes une association laïque. Nous ne parlons donc pas de religion spontanément, mais si la personne souhaite le faire, on l'écoute. Et, si besoin, nous la redirigeons vers un interlocuteur de référence, le père Garcia, aumônier du CHPG, par exemple.

**Les soins palliatifs à Monaco, au CHPG, vous paraissent-ils suffisants ? Y a-t-il assez de lits, de médecins ?**

Le CHPG dispose d'une Unité d'hospitalisation de soins de support et de soins palliatifs, avec quatre lits, destinés aux patients atteints de pathologies graves ou évolutives, et d'une Unité mobile de soins palliatifs, qui intervient dans les différents services du CHPG. Le système fonctionne très bien, avec une vraie qualité dans la prise en charge, que ce soit en termes de gestion de la douleur ou du relationnel avec les familles.

Cependant, l'unité « fixe » ne compte que quatre lits. Une augmentation de ce chiffre serait la bienvenue.

**Un projet de loi dédié au développement des soins palliatifs et à l'accompagnement des personnes en fin de vie a été déposé fin septembre à Monaco. Il vise notamment à instituer un cadre juridique assurant aux personnes malades une fin de vie digne, et envisage de créer une « déclaration des volontés de fin de vie ». Qu'en pensez-vous ?**

Tout est question de savoir où l'on place le curseur. En France, la question tourne autour de ce que l'on appelle « l'aide à mourir ». À Monaco, il me semble difficile d'imaginer la légalisation du suicide assisté, notamment parce qu'il y a une religion d'État. Au sein de Jatalv, nous ne sommes, d'ailleurs, pas favorables à l'euthanasie. Que des ajustements soient effectués pour mieux prendre en considération la volonté du patient, bien sûr que c'est important. Ce sera d'ailleurs le thème d'une conférence, baptisée "La fin de vie, jusqu'où faire évoluer la loi ?" et organisée avec Tanguy Chatel, un sociologue spécialisé dans la fin de vie, le 2 février à la Maison des associations.

Mais notre combat, il est en faveur d'un accompagnement en douceur, dans des conditions optimales de confort. Tenir la main d'une personne en fin de vie, réintroduire de l'humain dans une vie chamboulée par la maladie, c'est aussi la clé pour mieux vivre l'approche de la mort et préparer le deuil familial.

**Justement, que proposez-vous aux familles qui ont perdu ou se préparent à perdre un proche ?**

Nous avons mis en place des groupes de deuil, le troisième lundi de chaque mois. C'est un espace de parole, dans lequel nos bénévoles se posent en tant que médiateurs. Ce sont les endeuillés qui font le programme, qui choisissent les sujets à aborder. Le 6 février, par ailleurs, nous organiserons un premier « Café à cœur ouvert », dans un endroit neutre, pour présenter l'association et le principe du groupe de deuil. Le lieu sera annoncé prochainement. Mais j'invite les personnes confrontées à ces événements, si elles en ressentent le besoin, à nous contacter.

**L'association Jatalv que préside Marie-Hélène Gamba, recherche-t-elle activement des bénévoles ?**

Oui, tout à fait. Pendant la période du Covid, on ne pouvait plus effectuer de visites. Certains ont donc arrêté. Or, le nombre de gens seuls face à la mort est important. Notre formation est proposée par Tineke Rae-Eindhoven, au rythme d'une fois par mois, pendant cinq mois. On y apprend beaucoup de choses, y compris sur soi-même. Il est d'ailleurs possible de suivre la formation sans devenir bénévole par la suite, simplement pour son développement personnel. Tout le monde peut un jour être confronté à l'accompagnement d'une personne qui s'apprête à partir. Avoir les clés pour lui parler, c'est précieux.

**Propos recueillis par Gregory Moris**

(1) Jusqu'à la mort accompagner la vie (JAMALV)

# Le top 5 des prénoms les plus donnés à Monaco en 2023

**Etat civil** — Le CHPG a accueilli plus de 800 bébés durant l'année 2023. La mairie de Monaco a dévoilé le top 5 des prénoms les plus attribués.

Plus de 800 bébés ont vu le jour en 2023 à la maternité du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) (804 précisément). Selon la mairie de Monaco (qui a présenté les chiffres de l'état civil pour l'année écoulée), 400 naissances sont issues d'unions maritales (dites « *légitimes* »), et 404 enfants sont nés hors mariage. Et comme chaque année, la commune a également dévoilé le palmarès des 5 prénoms les plus donnés par les parents. Il s'agit donc de Louise, Chloé, Emma, Jade et Chiara pour les filles, et de Théo, Gabriel, Léo, Leonardo et Andrea pour les garçons. Concernant le lieu de résidence, 229 familles étaient domiciliées à Monaco, alors que les 575 autres naissances concernaient des parents domiciliés à l'extérieur de la Principauté. Pour la plupart dans les communes de Menton (172), Roquebrune-Cap-Martin (89) et Beausoleil (82).

## Plus de divorces en 2023

La mairie a également dévoilé combien de mariages ont été célébrés à Monaco en 2023. Ils sont au nombre de 194 (contre 191 en 2022). Dans le détail, la commune précise que seuls 2 mariages unissaient deux personnes de nationalité monégasque. Ensuite, 35 hommes monégasques ont épousé une femme de nationalité étrangère et 28 femmes monégasques ont choisi un époux étranger. Le nombre de divorce est en revanche supérieur à celui de l'an dernier: 64 divorces enregistrés en 2023, toutes nationalités confondues, contre 58 en 2022.

## Plus de 530 décès

Concernant les décès, il y en a eu 538 en 2023 (contre 528 en 2022). Parmi les personnes décédées, 258 étaient domiciliées à Monaco et 280 dans les communes limitrophes. Plus de 79 % des décès ont eu lieu à l'hôpital, 10 % en clinique ou encore 1 % en maison de retraite.

**Sabrina Bonarrigo**



**PRÉNOMS** — Il s'agit de Louise, Chloé, Emma, Jade et Chiara pour les filles, et de Théo, Gabriel, Léo, Leonardo et Andrea pour les garçons.

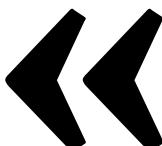
Copyright (c) 2023 Leszek Glasner

400 naissances sont issues d'unions maritales (dites « *légitimes* »), et 404 enfants sont nés hors mariage

# Travail de nuit / Pénibilité

## « Nous avons des lacunes dans notre dispositif législatif »

**Social** — C'est l'un des sujets majeurs que les partenaires sociaux, le gouvernement et le conseil national vont devoir aborder cette année : la réglementation du travail de nuit et la reconnaissance de la pénibilité de certains emplois. Un projet de loi avait été déposé en 2018. Le processus législatif, jusqu'ici en panne, devrait enfin être réactivé, six ans après.



*C'est un sujet encombrant qui a été mis sous le tapis. Même s'il est complexe, il faut le remettre en avant. »* Cette année, Franck Lobono, président de la commission des intérêts sociaux et des affaires diverses (CISAD) au conseil national, a décidé de réactiver un épineux sujet : la réglementation du travail de nuit et la reconnaissance de la pénibilité au travail. « *Ne pas reconnaître la pénibilité d'un certain nombre d'emplois et la pénibilité du travail de nuit en général, ne serait pas à la hauteur de ce mandat et du gouvernement*, a-t-il insisté lors des récentes séances budgétaires. Nous allons rencontrer tous

**« Au regard du contexte international, il me semblerait préjudiciable pour l'image de la Principauté que nous n'ayons pas de reconnaissance de la pénibilité »**

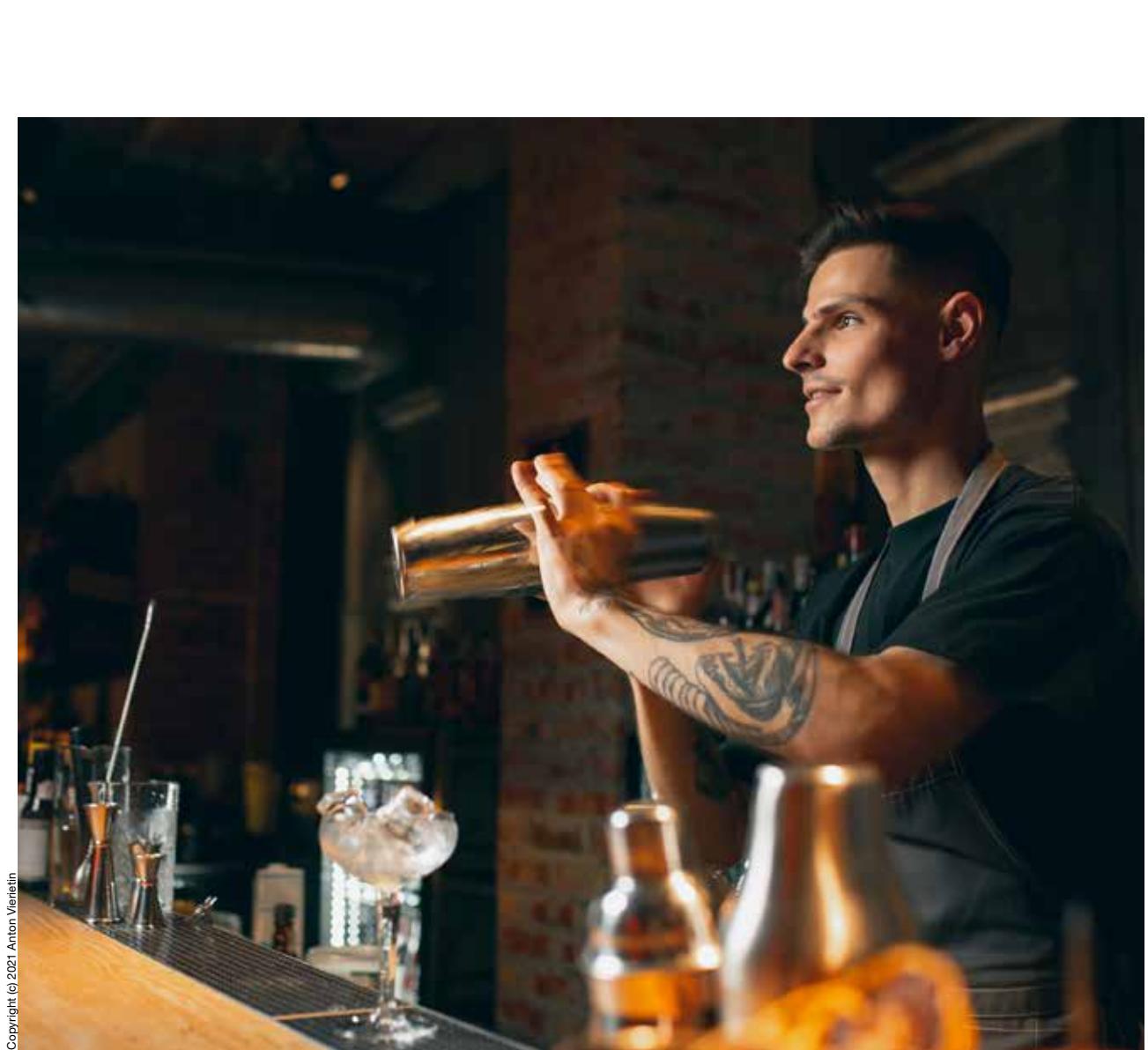
*les partenaires sociaux et tous les acteurs qui sont concernés par le sujet. »* Avec une idée forte qui domine : assurer aux salariés concernés une compensation (repos, retraite anticipée, indemnité spécifique sous forme de numéraire) si les conventions collectives ne le prévoient pas.

### Un projet de loi obsolète ?

Problème : un projet de loi sur ce sujet avait été déposé... mais en 2018. « *Est-il encore d'actualité ?* s'est alors questionnée la présidente du conseil national, Brigitte Boccone-Pagès. *Faut-il le retirer pour en déposer un plus actuel ? Six ans après. Ce sont de vraies questions à se poser avant de l'étudier en commission.* » Et effectivement, il semblerait que le contenu du texte ne soit plus vraiment au goût du jour. Du moins en partie. « *Ce projet de loi comporte des dispositions qui méritent effectivement d'être revues. Des modifications vous seront proposées dans les conditions d'application. Et notamment concernant la compensation à mettre en œuvre par rapport au travail de nuit. C'est là le point le plus critique*, a précisé le conseiller-ministre aux Affaires sociales et à la Santé, Christophe Robino. *J'ai été interpellé par des employeurs qui sont extrêmement réservés car ils disent avoir déjà pris des mesures pour compenser le travail de nuit, que ce soit en terme d'organisation de travail ou de rémunération. La difficulté sera donc d'isoler ce qui relève de leur contrat et ce qui relève de la loi.* »

### « Notre dispositif législatif a des lacunes »

Point positif toutefois pour les syndicats qui se battent depuis longtemps pour que ce dossier avance : le gouvernement reconnaît que le droit monégasque sur ce sujet est clairement à la traîne. « *Mon avis personnel, mais qui est partagé par beaucoup de gens, c'est que nous avons des lacunes dans notre dispositif législatif concernant la reconnaissance de la pénibilité du travail, et en particulier la pénibilité liée au travail de nuit*, a ajouté ce membre de l'Exécutif. *Au regard du contexte international, il me semblerait préjudiciable pour l'image de la Principauté que nous n'ayons pas de reconnaissance de la pénibilité.* » Reste à voir également, au-delà du travail nocturne, si d'autres critères de pénibilité seront pris en compte, comme le travail dans un environnement bruyant, les gestes répétitifs (à la chaîne), le



Copyright © 2021 Anton Vierietin

**CE QU'EN PENSE LE CONSEIL NATIONAL — « Ne pas reconnaître la pénibilité d'un certain nombre d'emplois et la pénibilité du travail de nuit en général, ne serait pas à la hauteur de ce mandat et du gouvernement. »**

travail en milieu hyperbare (c'est-à-dire sous terre ou sous l'eau) et dans des températures extrêmes, ou bien encore le travail en équipes successives alternantes (exemple : travail posté en 5x8, 3x8). A priori, la Principauté ne devrait pas non plus mettre en place l'équivalent du compte professionnel de prévention (C2P) qui existe en France, car ce dispositif est considéré par l'Exécutif monégasque, comme une usine à gaz.

### **Les effets sur la santé et l'environnement familial**

De son côté, l'élu et croupier à la Société des Bains de Mer, Mikaël Palmaro, a tenu à rappeler les effets néfastes du travail de nuit sur la santé des salariés et sur l'équilibre familial. « *De récentes études dans les pays voisins soulignent l'effet avéré de ces horaires sur la survenue de troubles du sommeil, ainsi que les effets probables sur l'apparition de cancers et de certaines pathologies*

*cardiovasculaires* », a-t-il rappelé tout en insistant sur le fait que « *ce texte est très attendu par beaucoup de représentants.* » Ce conseiller national a également rappelé que le travail de nuit crée une limitation de la vie sociale en raison de la discordance temporelle entre le rythme de vie du travailleur de nuit et le rythme de l'ensemble de la société. « *Il y a une limitation des loisirs et des activités sportives et culturelles, une réduction du réseau relationnel et amical et des conséquences également sur la vie de couple ainsi qu'une diminution des interactions familiales* », a-t-il indiqué tout en ajoutant que les accidents de la circulation sont généralement plus fréquents et plus graves pour ces catégories de salariés.

**Sabrina Bonarrigo**

(1) Une proposition de loi avait été déposée en 2017 par l'élu Eric Elena puis transformée en projet de loi.



Copyright (c) 2021 Dmitry Rukhlenko

# Un réseau mafieux démantelé sur la Côte d'Azur

**Justice** — Fin 2023, une vaste organisation criminelle originaire des Balkans et implantée de longue date sur la French Riviera a été démantelée. 13 personnes ont été interpellées en France et 6 à Monaco. Trafic de drogue et blanchiment sur fond de corruption... Récit d'une affaire peu médiatisée et pourtant très révélatrice des enjeux actuels en matière de crime organisé.

**U**ne enquête conjointe de l'Office antistupéfiants (Ofast), l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF), la police judiciaire de Nice et la police monégasque a permis de lever le voile sur une organisation mafieuse qui sévissait dans le sud de la France depuis des années. Au total, 17 personnes ont été interpellées pour de multiples chefs d'accusation : associa-

tion de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, blanchiment aggravé, acquisition et détention d'armes ou encore corruption et trafic d'influence sur personne dépositaire de l'autorité publique. Le réseau importait de la cocaïne et du cannabis de République Dominicaine et confiait sa revente au détail à de petits malfrats de la Côte. L'argent ainsi récolté était ensuite blanchi dans la région via des sociétés écrans, notamment dans l'immobilier.

## **Une couverture dans la promotion immobilière**

Aux commandes de l'organisation, Filip Korać, un homme d'une quarantaine d'années connu pour avoir pris le contrôle du groupe mafieux Zemun, engagé dans une guerre des gangs dans les Balkans, ainsi que son lieutenant présumé Branimir V. dit Bratso. Les deux ressortissants serbes sont aujourd'hui écroués. Bratso était installé en France depuis le début des années 2000. Il s'était constitué une couverture dans la promotion immobilière et un patrimoine à plusieurs millions d'euros sur la Côte. « *Il était aussi un peu escroc. Il lançait des programmes immobiliers mais n'allait pas jusqu'au bout* », a précisé Jean-Michel Verne, journaliste spécialisé Police-Justice, lors d'une conférence organisée par le Monaco press club qui s'est tenue le 10 janvier au Théâtre des Muses<sup>(1)</sup>.

## **Une policière monégasque corrompue**

L'histoire est d'autant plus grave que ce dernier s'étaitacoquiné avec une policière de la section des enquêtes financières de la division de police judiciaire de la Sûreté publique. Cette Céline P., est soupçonnée d'avoir renseigné l'organisation criminelle pendant plusieurs années. Elle a été mise en examen et doré aujourd'hui à la maison d'arrêt de Fleury Merogis. « *Ils se connaissaient depuis 2011. Il y a donc tout de même plus de dix ans de relation...* », déplore Jean-Michel Verne. Une ex-fonctionnaire de la mairie de Cannes figure également parmi les suspects. Le journaliste explique que la corruption de fonctionnaires véreux, même à basse intensité, sert de plus en plus à asseoir des réseaux mafieux de grande envergure, qui vont parfois jusqu'à prendre le contrôle de certains marchés publics.

## **Blanchiment: un durcissement bienvenu**

« *La Côte d'Azur est aujourd'hui une véritable plaque tournante pour le trafic de drogue* », a affirmé Jean-Michel Verne. « *Et les gangsters sont attirés depuis de nombreuses années par Monaco pour le soleil, les jolies filles, et un système bancaire qui peut simplifier certaines de leurs opérations* », poursuit-il, reconnaissant tout de même que « *la Principauté est aujourd'hui dans une attitude plus dure face au blanchiment* ». En effet, en particulier depuis la publication du rapport Moneyval le 23 janvier 2023 et le placement de Monaco en suivi renforcé, le gouvernement multiplie les projets de lois (trois textes anti-blanchiment ont déjà été votés), les mesures et les recrutements pour faire appliquer l'ensemble des recommandations de l'instance européenne.

## **Comment lutter contre le crime organisé ?**

Face à des organisations criminelles de plus en plus redoutables et comme le démontre parfaitement cette affaire, la collaboration des différentes polices nationales est primordiale, par le biais d'Europol ou d'Interpol. Par ailleurs, Jean-Michel Verne explique que la France et Monaco ont tout intérêt à s'inspirer de l'Italie en matière de lutte contre le crime organisé. « *Les Italiens montrent la voie car ils ont tout vécu*, affirme-t-il. D'ailleurs, ce



© Photo monaco-carlo in

Jean-Michel Verne, journaliste d'investigation, spécialiste des affaires criminelles.

## **Quand la technologie sert la mafia**

### **SKYECC, LA CAVERNE D'ALIBABA DU CRIME ORGANISÉ**

**L**'enquête sur Filip Korać et Bratso avait été ouverte en 2021 avec la découverte de conversations douteuses sur la messagerie cryptée Sky ECC. Un système créé par des Canadiens, mais hébergé en France, à Mulhouse. Il a été déchiffré par les autorités hollandaises qui ont alors mis le doigt sur la caverne d'Alibaba du crime organisé, avec toutes les horreurs qu'il comprend. Jean-Michel Verne, qui a pu discuter avec un policier proche du dossier, décrit des découvertes d'une sauvagerie hors norme : « *une salle de torture installée dans un container avec un fauteuil de dentiste, des gens passés vivants dans des hachoirs à viande...* ». « *Ces messageries cryptées (citons aussi Telegram) ouvrent une nouvelle dimension et facilitent grandement la tâche des criminels. Ils peuvent désormais monter un trafic de drogue d'envergure en une après-midi* », assure le journaliste. **M.P.**

*n'est pas pour rien que l'on met beaucoup de procureurs Italiens en France ces derniers temps : Nicolas Bessonni à Marseille, Damien Martinelli à Nice ou encore Jean-Philippe Navarre à Bastia ».*

**Mélicia Poitiers**

(1) Jean-Michel Verne est journaliste et codirige une session de formation à l'École nationale de la magistrature. Il est l'auteur de *Juge en Corse, Résister en Corse, Les Nouveaux mystères de Marseille* et de *Procureurs en France*, publié en octobre 2023. Dans ce dernier ouvrage, il rassemble les témoignages de onze magistrats qui insistent sur la force corruptive des organisations criminelles.

# Crise du Covid

## « Nous avons été une grande armée »

**Santé** — Début janvier, Benoîte Rousseau de Sevelinges, directrice du Centre hospitalier Princesse Grace (CHPG), était l'invitée du podcast de Monaco Info. L'occasion de revenir sur l'épisode Covid avec le recul nécessaire, et d'exprimer une certaine satisfaction quant à la manière dont il a été surmonté. La directrice considère que la crise, aussi inédite soit elle, a été rondement gérée, malgré un gros regret quant au confinement des résidents en maisons de retraite. Elle évoque par ailleurs le chantier pharaonique du futur hôpital, le manque de personnel de santé et l'intérêt de l'intelligence artificielle dans ce contexte.

Elle a pris les rênes du CHPG en juillet 2018. Un an et demi plus tard, elle a eu à gérer l'une des plus graves crises sanitaires mondiales... Interrogée par Geneviève Berti, Benoîte Rousseau de Sevelinges est revenue sur les débuts de la pandémie, qui finalement furent les plus terrifiants car empreints d'inconnu. « *On le voyait arriver. On nous montrait les images insoutenables de ce qui se passait en Italie. On n'avait pas de masques et on ne savait rien de la maladie, pas même comment elle se propageait* », raconte la directrice du CHPG. « *J'avais l'impression d'être sur l'autoroute, avec toutes les équipes derrière moi, et d'attendre le camion qui allait nous rouler dessus* », image-t-elle. « *Nous n'avions pas peur pour nous, mais peur ne pas pouvoir protéger la population. Elle s'est évanouie avec le premier patient positif, la réalité des faits, et a laissé place à l'urgence et à la responsabilité* ». L'expérience italienne a donné au CHPG une capacité d'anticipation cruciale. « *Début février on avait déjà un plan de crise, notamment pour créer deux services d'urgence* », se targue la directrice, qui assure que « *pendant la première vague, Monaco a été en partie protégé par le confinement italien qui a formé comme une frontière* ».

### Anticipation et liberté d'action: combo gagnant

« *Au CHPG, nous avons une autorité de tutelle qui est le gouvernement princier, mais pendant la crise, il nous a laissé toute autonomie, à raison je pense. Si ce n'est sur les politiques plus nationales comme la vaccination, nous avions les mains totalement libres* »,

affirme Benoîte Rousseau de Sevelinges. Selon elle, c'est cette liberté d'action combinée à l'anticipation précédemment évoquée et à l'expertise des médecins de l'hôpital qui ont permis à Monaco de maintenir une certaine vie économique. « *Nous allions au restaurant quand tous les autres pays étaient confinés, et en plus nous accueillions les patients étrangers des communes limitrophes mais aussi du CHU de Nice par exemple, qui était complètement sous l'eau* », a-t-elle expliqué. « *Même chose pour le service d'appel Covid et le centre de dépistage* ».

### Le vrai problème ce sont les retards de soin

Au bilan, on compte souvent le nombre de morts du Covid, mais s'il y en a évidemment eu aussi à Monaco, la directrice du CHPG insiste : « *le véritable problème de la pandémie, nous nous en sommes vite rendu compte, ce sont les retards de soin et de prise en charge : les jeunes femmes qui n'ont pas pu faire leurs mammographies à temps, les hommes qui ont repoussé leur contrôle de prostate...* » Elle souligne qu'à la différence de nombreux hôpitaux, le CHPG a continué à prendre en charge le cancer, « *parce qu'un cancer du sein, ça n'attend pas non plus* ». Benoîte Rousseau de Sevelinges a par ailleurs remercié le personnel de l'hôpital, dont l'investissement a été sans faille. « *Nous avons été une grande armée* », affirme-t-elle, mentionnant des services qui ont dû déménager une soixantaine de fois en deux ans et les horaires qui changeaient la veille pour le lendemain avec toute l'organisation que cela implique pour des soignants qui, elle le rappelle, n'habitent pas à Monaco.



© Photo Stéphane Danna / Direction de la Communication

**LES DÉBUTS** — « *J'avais l'impression d'être sur l'autoroute, avec toutes les équipes derrière moi, et d'attendre le camion qui allait nous rouler dessus.* »

« Mon plus grand regret c'est d'avoir confiné les maisons de retraite. C'est quelque chose que je porte encore sur les épaules. Je suis très malheureuse d'avoir pris cette décision, d'avoir enfermé des personnes âgées dans leur chambre. Mentalement ça a été très difficile pour eux, mais aussi pour nos équipes... »

**« Mon plus grand regret c'est d'avoir confiné les maisons de retraite »**

Il y a quand même une ombre au tableau, que la directrice aborde amèrement : « *Mon plus grand regret c'est d'avoir confiné les maisons de retraite. C'est quelque chose que je porte encore sur les épaules. Je suis très malheureuse d'avoir pris cette décision, d'avoir enfermé des personnes âgées dans leur chambre. Mentalement ça a été très difficile pour eux, mais aussi pour nos*

*équipes... ». Les regrets s'apaisent quelque peu lorsqu'elle pense aux EHPAD dans lesquels 80 % des résidents sont décédés en quelques semaines... Mais elle conclut : « *Si c'était à refaire, je leur laisserai le choix. Ce n'était pas à moi de choisir pour eux. Parce que les personnes âgées qui étaient chez elles ont fait ce qu'elles voulaient. Pendant le confinement, sur la place du marché, ils étaient là nos petits vieux de la Condamine* ».*

**Mélicia Poitiers**

NCHPG

## Quid du chantier du nouvel hôpital ?



© Photo CHPG

**B**enoîte Rousseau de Sevelinges est sur le projet depuis sa gestation. Alors que les premiers coups de pioche ont eu lieu en 2015, l'heure est à la construction des premiers étages. Une partie devrait être livrée en 2026 mais le chantier durera jusqu'en 2032 au moins. Un timing que la directrice aborde sans complexe. « Ça peut être encore un peu décalé et c'est normal pour un projet de cette envergure », assure-t-elle. « Il s'agira d'un bâtiment sublime et d'un outil de travail ultra performant. Il faut assumer les choix qui ont été faits, en particulier celui de reconstruire sur site qui oblige de phaser le projet, créé des nuisances et complexifie le chantier. Et puis il y a eu des retards inévitables. C'est un terrain difficile avec des normes sismiques très strictes qu'il faut s'atteler à respecter pour que l'hôpital tienne en cas de tremblement de terre ». Même réaction décomplexée concernant le coût astronomique du projet estimé à plus d'1,5 milliard d'euros : « C'est un investissement qui en vaut la peine et s'il y a bien une dépense à faire, c'est celle-ci », a-t-elle lancé.

M.P.

Revalorisation

## Des rémunérations « très correctes » pour les soignants du CHPG

**L**a directrice du CHPG a par ailleurs évoqué la pénurie de personnel de santé. Selon elle, il faut promouvoir ces métiers auprès des jeunes, notamment en leur montrant qu'ils font partie des rares à donner autant de satisfaction. Elle explique que si l'hôpital a longtemps refusé les stagiaires mineurs, collégiens et lycéens, ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est ainsi que l'année dernière, une jeune fille de 15 ans a pu assister à un accouchement. « Ils peuvent tout voir en fait », assure Benoîte Rousseau de Sevelinges. Elle salue par ailleurs les revalorisations salariales effectuées par le gouvernement princier qui ont permis d'atteindre des rémunérations « très correctes » selon ses mots.

M.P.

IA

## De l'intelligence artificielle au CHPG

**D**ans un contexte de pénurie, Benoîte Rousseau de Sevelinges tient à souligner l'intérêt de l'intelligence artificielle (IA) : « Elle ne remplace pas le médecin mais peut lui faire gagner un temps considérable en lui évitant des tâches chronophages. Temps qui peut être réinvesti auprès des patients ». A titre d'exemple, elle cite une spécialité assez méconnue, l'anapath, qui consiste à analyser un morceau d'organe pour regarder s'il contient des cellules cancéreuses. « Avant, cela se faisait au microscope avec l'œil du médecin. Aujourd'hui, on numérise la lame avec le morceau d'organe et on a un logiciel d'IA qui alerte le médecin lorsqu'il y a une zone douteuse ». Dans l'imagerie médicale, l'IA peut également servir à classer les examens à interpréter par ordre de priorité. On suppose que l'utilisation de l'IA au CHPG va s'accroître d'année en année.

M.P.



T H E   P E R F E C T   M A T C H

# Liam Fabre, l'œil de Monaco sur le Monde

**Évasion** — Liam Fabre est un photographe et vidéaste monégasque entièrement autodidacte, amoureux de sport et de voyages et engagé pour la préservation de la nature sauvage. A seulement 23 ans, il vit déjà de sa passion et a exposé ses clichés d'animaux et de peuples indigènes à deux reprises en Principauté.

**Avant la photo vous avez eu une brève carrière de cascadeur. Pouvez-vous nous en parler ?**

Je suis né à Monaco et y ai fait toute ma scolarité jusqu'au bac pro hôtellerie. Je l'ai obtenu pour mes parents, mais je savais que ce n'était pas ce que je voulais faire. Mon premier rêve, en tant que fan de catch et de films d'action, c'était d'être cascadeur. Je m'entraînais dans les rues de Monaco bien que ce ne soit pas vraiment autorisé... (rires) et pendant les vacances, j'allais à Agen pour assister aux sessions de formation du Campus Univers Cascades, l'une des rares écoles dans le domaine. J'y ai été formé à toutes les disciplines de la cascade : chutes de hauteur, parkour, torché humaine (prendre feu), chorégraphies de combat... Et à 18 ans, j'ai tourné dans de premières productions. On peut citer les séries françaises *Mortel* et *La Révolution*. J'ai aussi participé à des clips du groupe français de Pop/Rap 47Ter. J'ai fait ça pendant trois ans, jusqu'à ce que je découvre la photo et que cela devienne une passion encore plus viscérale.

« Mon premier rêve, en tant que fan de catch et de films d'action, c'était d'être cascadeur. Je m'entraînais dans les rues de Monaco bien que ce ne soit pas vraiment autorisé... »



© Photo Liam Fabre

**CHOIX** — « *La cascade n'est pas une activité que l'on peut faire « à côté ». Ça demande de s'entraîner tous les jours, d'avoir une forme physique irréprochable, ce qui n'est plus mon cas. J'ai dû faire un choix.* »



« En Amazonie, on a été logé quelques jours par un peuple indigène qui n'avait jamais accueilli de touristes. Ils n'avaient vu que les pasteurs et les infirmiers qui passent parfois dans les tribus. Ce qui m'a marqué, c'est qu'en n'ayant ni la même langue ni les mêmes codes, nous arrivions à passer des moments incroyables »

**Pourquoi vous y êtes-vous intéressé et comment vous êtes-vous formé?**

J'ai demandé un appareil photo pour Noël et j'ai regardé des tutoriels sur Youtube, au départ juste pour pouvoir l'utiliser correctement. Finalement, j'ai travaillé pendant six mois sur le sujet et je photographiais jours et nuits. J'aimais tellement ça que j'ai voulu me perfectionner en suivant la formation en ligne de JC Pieri, très reconnue. A ce moment-là, j'ai abandonné la cascade. Ce n'est pas une activité que l'on peut faire « à côté », ça demande de s'entraîner tous les jours, d'avoir une forme physique irréprochable, ce qui n'est plus mon cas. J'ai dû faire un choix.

**Puis vous êtes parti avec votre appareil au Kenya et vos clichés de ce voyage seront les premiers à être exposés. Pouvez-vous me raconter ?**

Oui, la passion du voyage m'a été transmise par mes parents. Je voulais faire de l'animalier en Afrique et le Kenya était le pays le plus pertinent pour ça. J'ai fait deux safaris avec un guide. On se levait très tôt le matin pour capturer des scènes de chasse. C'était impressionnant, tout comme l'odeur des carcasses de bon matin (rires). On a passé beaucoup de temps avec des tribus indigènes que j'ai aussi photographiées. En rentrant j'ai rencontré Edward Wright, un photographe chevronné à Monaco qui a accepté d'exposer mes photos dans son studio 5MC, place de la Source, et qui m'a beaucoup aidé.

**Vous avez réalisé une deuxième exposition en décembre à l'hôtel Méridien Beach Plaza suite à un voyage en Amazonie cette fois. Qu'est-ce qui vous a marqué ?**

Je suis parti avec JC Pieri et un groupe de photographes. On



© Photo Liam Fabre

© Photo Liam Fabre

a été logé quelques jours par un peuple indigène qui n'avait jamais accueilli de touristes. Ils n'avaient vu que les pasteurs et les infirmiers qui passent parfois dans les tribus. Ce qui m'a marqué, c'est qu'en n'ayant ni la même langue ni les mêmes codes, nous arrivions à passer des moments incroyables. J'ai aussi été très touché par leur volonté de conserver leur culture et leurs rituels. Ils en sont fiers et n'ont pas du tout envie d'intégrer la civilisation, car ils sont très heureux comme ça. Ça donne à réfléchir...

**N'y avait-il pas un côté voyeurisme ou exploitation touristique ?**

Ça existe en effet, et ça me révolte, mais je me suis attelé pour ma part à ne pas rentrer là-dedans. Je suis parti avec un guide pour qui la protection des animaux est toujours restée la priorité. Tant pis si on n'avait pas la photo pour ne pas les gêner ! Auprès des tribus, j'ai pu constater la puissance de la médecine douce. Tout est là en fait. Les écorces d'arbre avaient exactement l'odeur du baume du tigre... Je me suis aussi rendu compte concrètement du problème de déforestation qui se joue là-bas, et de l'importance de préserver cette forêt. L'idée, derrière, c'est de montrer une vision du monde différente



aux Monégasques, du bling à la nature sauvage, de les sensibiliser à ces paysages et à des réalités qu'ils ne connaissent pas. Rares sont ceux qui voyagent dans ces conditions, ils sont plus adeptes des hôtels quatre étoiles... (rires)

**A seulement 23 ans vous vivez déjà de votre passion. D'où proviennent vos revenus ?**

Les expositions m'ont énormément apporté, mais pas financièrement. J'ai une étiquette de photographe explorateur, animalier, mais j'ai d'autres cordes à mon arc en réalité. Je réalise des portraits, des photos de mode ou de sport, je couvre des événements... C'est ce qui finance mon activité. Dernière mission en date : j'ai suivi le boxeur monégasque Hugo Micallef à

Las Vegas pendant deux semaines, avant, pendant et après son combat. C'était fantastique !

**Qu'est-ce que l'on peut vous souhaiter pour 2024 ?**

De continuer à gagner en visibilité, encore et encore, et au-delà de Monaco. Je travaille par ailleurs sur la création de mon site web, j'aimerais exposer à l'international, et performer dans la vidéo, une discipline que j'ai commencée il y a un an. Mi-janvier je retourne en Amazonie, justement pour tourner un reportage sur les femmes d'une tribu indigène qui font beaucoup de médecine douce. On peut me souhaiter de le réussir, et qu'il soit le plus regardé possible.

**Propos recueillis par Mélicia Poitiers**

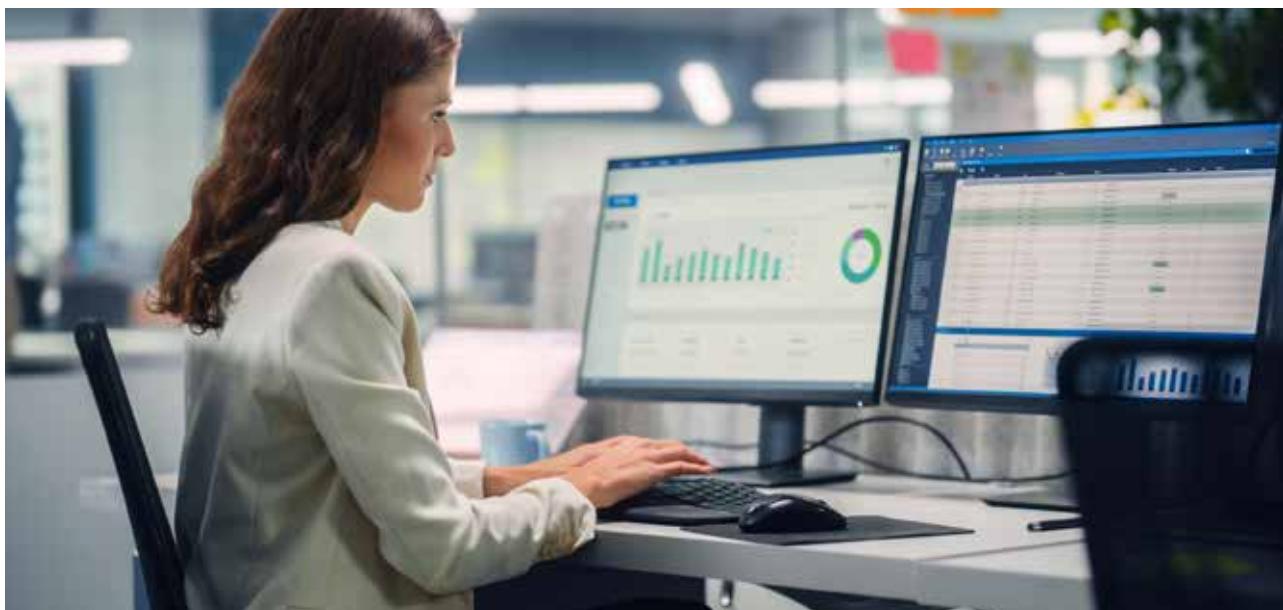
# Secteur privé Les rémunérations monégasques décryptées

**Economie** — Pour la première fois, l'IMSEE a publié un observatoire des salaires dans le secteur privé. Cette étude, qui s'appuie sur des données de 2022, présente en équivalent temps plein (EQTP) le salaire médian et moyen dans les différents domaines d'activité de la Principauté. Quels sont les secteurs qui rémunèrent le mieux à Monaco ? Et quels sont ceux qui, au contraire, proposent les salaires les moins attractifs ? Voici ce qu'il faut retenir —



# Les secteurs d'activité les plus rémunérateurs à Monaco

**En haut du classement** — Finances et assurance, information et communication, et enfin, commerce de gros, sont les trois secteurs les plus rémunérateurs en Principauté. Pour ces domaines d'activité, l'IMSEE a calculé les salaires médians et moyens, ainsi que le nombre de salariés qu'ils emploient<sup>(1)</sup>.



Copyright (c) 2021 Gorodenkoff

## 1/ Les activités financières et d'assurance

Au sommet de la pyramide salariale, c'est le secteur des activités financières et d'assurance en Principauté qui propose en 2022 les meilleures rémunérations selon l'IMSEE. Ce secteur englobe des profils très divers : on y trouve, certes, des directeurs de banque, mais aussi des gestionnaires de fortune, des gestionnaires de fonds, des salariés au guichet ou bien encore des techniciens. « *Dans un même secteur, il peut donc y avoir des énormes disparités salariales*, nuance le directeur de l'IMSEE, Alexandre Bubbio. *Il est important de préciser que dans cette étude, c'est le secteur d'activité dans sa globalité qui a été étudié et classé, et non pas les rémunérations par métier.* » Même logique pour les assurances. Ce secteur englobe aussi bien les secrétaires que les agents qui gèrent les sinistres.

Salaire médian en équivalent temps plein:

**6 080 euros bruts mensuels<sup>(2)</sup>.**

Salaire moyen:

**10 158 euros bruts mensuels.**

Effectifs:

**3 946 salariés** en équivalent temps plein  
(soit 8,5 % de l'effectif monégasque du privé)



Sources : Caisses sociales de Monaco, INSEE



Sources : Caisses sociales de Monaco, INSEE

## Les salaires dans le secteur privé en 2022



## 2/ L'information et la communication

Loin derrière, le deuxième secteur le plus rémunérateur en Principauté est l'information et la communication. Ce secteur englobe les métiers de la presse de manière générale, qu'elle soit audiovisuelle ou écrite, mais aussi les entreprises de communication. « *Ce secteur propose des salaires très attractifs en Principauté* », commente Alexandre Bubbio.

**Salaire médian en équivalent temps plein :**

**4 161** euros bruts mensuels.

**Salaire moyen :**

**4 718** euros bruts mensuels.

**Effectifs :**

**1 335** salariés en équivalents temps plein  
(soit 2,9 % de l'effectif monégasque du privé)

## 3/ Le commerce de gros

Sur la troisième marche du podium des secteurs les plus rémunérateurs en Principauté, on retrouve le commerce de gros qui englobe, grosso modo, les métiers de l'import/export, et de, manière plus générale, de la vente aux entreprises. On y trouve ainsi des activités d'intermédiaires de trading.

**Salaire médian en équivalent temps plein :**

**3 620** euros bruts mensuels.

**Salaire moyen :**

**5 420** euros bruts mensuels.

**Effectifs :**

**2 399** salariés en équivalents temps plein  
(soit 5,2 % de l'effectif monégasque du privé)

(1) Cette analyse se fonde sur les données fournies par les Caisses Sociales de Monaco relatives aux salariés du secteur privé. Elle repose également sur le calcul des salaires bruts en équivalent temps plein (EQTP) pour chaque salarié, c'est-à-dire, un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année (sur la base légale

de 169 heures par mois<sup>1</sup>), quel que soit le volume de travail effectivement rémunéré. Ainsi, toute comparaison relative au temps de travail est de facto exclue.

(2) Le salaire médian signifie qu'en 2022, la moitié des salariés travaillant dans les activités financières et assurances touchait plus de 6 080 euros bruts par mois.

# Les secteurs d'activités les moins rémunérateurs à Monaco

**En bas du classement** — Ce sont des secteurs où le salaire médian se situe entre 2 700 et 2 800 euros bruts par mois. L'IMSEE a calculé les domaines d'activité qui proposent les salaires les moins attractifs.

Copyright (c) 2020 godshutter

## 1/ Les activités immobilières

Dans le pays où le m<sup>2</sup> est le plus cher au monde, on pouvait imaginer que les activités immobilières se situeraient en haut du classement des professions les plus rémunératrices en Principauté. Or, ce n'est pas du tout le cas. Comment l'expliquer ? « *Car les activités de marchands biens par exemple n'ont pas été prises en compte dans notre étude, car ils ne sont pas salariés. Par ailleurs, comme dans les autres secteurs, celui des activités immobilières ne regroupe pas que les directeurs d'agence. On y trouve aussi les personnels qui sont à l'accueil* », nuance Alexandre Bubbio. Autre remarque : bien que le m<sup>2</sup> en Principauté soit le plus élevé au monde, Monaco n'enregistre que 400 à 500 transactions immobilières par an. Par conséquent, il arrive que certaines agences immobilières ne concrétisent que très peu voire aucune transaction immobilière durant l'année.

Salaire médian en équivalent temps plein:

**2 817** euros bruts mensuels

Salaire moyen:

**4 074** euros bruts mensuels.

Effectifs:

**1 589** salariés en équivalents temps plein  
(soit 3,4 % de l'effectif monégasque du privé).

## **2/ Les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien**

Parmi les secteurs les moins rémunérateurs en Principauté, on retrouve les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien. Quelles professions retrouvent-on concrètement dans ce domaine d'activité très générique ? « Pour schématiser, cela regroupe les services aux entreprises, nous indique Alexandre Bubbio. Ce sont par exemple les cabinets comptables, ou encore les sociétés de conseil. Il est important aussi de signaler que l'on retrouve l'intérim dans ce secteur, car il s'agit bien d'une activité de service aux entreprises. Il est donc logique que les intérimaires soient intégrés dans ce secteur. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on retrouve des rémunérations plus faibles. »

Salaire médian en équivalent temps plein:

**2 773** euros bruts mensuels

Salaire moyen:

**4 004** euros bruts mensuels

Effectifs:

**10 882** salariés en équivalents temps plein  
(soit 23,5 % de l'effectif monégasque du privé).

## **3/ Le commerce de détail**

Selon les calculs de l'IMSEE, il s'agit du secteur le moins rémunérateur en Principauté. Lorsque l'on parle de commerce de détail, il s'agit bien de salariés qui travaillent dans la vente de produits (bijoux, textile etc). « Ce secteur englobe également les hypermarchés et les supérettes. On y trouve donc les manutentionnaires, le personnel de caisse, mais aussi, à l'autre extrémité, les directeurs de magasin, indique Alexandre Bubbio. Si ce secteur est le moins rémunérateur c'est parce qu'on y trouve moins de professions à haute valeur ajoutée et à haute qualification. »

Salaire médian en équivalent temps plein:

**2 762** euros bruts mensuels

Salaire moyen:

**3 603** euros bruts mensuels

Effectifs:

**2 692** salariés en équivalents temps plein  
(soit 5,8 % de l'effectif monégasque du privé).

Le secteur le moins rémunérateur est le commerce de détail. Il s'agit de salariés qui travaillent dans la vente de produits (bijoux, textile etc). « Ce secteur englobe également les hypermarchés et les supérettes. On y trouve donc les manutentionnaires, le personnel de caisse, mais aussi, les directeurs de magasin »

## **SALAISONS DANS LE PRIVÉ** LES CHIFFRES À RETENIR

- Le salaire médian en Principauté sur l'année 2022 se situe à **3 074** euros bruts par mois en équivalent temps plein (EQTP). Ce qui signifie qu'un salarié du privé sur 2 à Monaco gagne moins que cette somme.
- Un salarié sur dix à Monaco perçoit moins de **2 126** euros bruts mensuels
- Un salarié sur dix à Monaco touche plus de **7 166** euros bruts.
- Tiré vers le haut par de très fortes rémunérations, le salaire moyen du secteur privé est presque 50 % plus élevé que le salaire médian, et se fixe à **4 593** euros bruts par mois en EQTP en 2022.
- Le salaire médian en équivalent temps plein dans le secteur de l'hébergement et de la restauration est de **3 046** euros bruts mensuels.
- Le salaire médian en équivalent temps plein dans le secteur de la construction est de **2 831** euros bruts mensuels.

# « La Principauté propose globalement des salaires plus attractifs que le voisin français »

**Rémunérations** — C'est une première. L'IMSEE a réalisé une étude sur les salaires dans le privé en Principauté à partir des données fournies par les Caisses sociales de Monaco. Alexandre Bubbio, le directeur de l'institut statistique nous en explique les principaux enseignements.

**L'IMSEE a publié pour la première fois une étude sur les salaires dans le privé en Principauté. Etais-ce une demande du gouvernement princier ? Est-ce par ailleurs "un outil de communication" supplémentaire de l'Exécutif pour tenter d'attirer davantage de salariés à Monaco ?**

Absolument pas. Le gouvernement ne nous a pas demandé de réaliser cette étude sur les salaires dans le privé. C'est une initiative personnelle et le souhait de l'IMSEE. En octobre 2022, nous avions publié une étude sur les écarts de salaires entre hommes et femmes dans le privé et le public. Nous souhaitions simplement compléter les données. C'est grâce au recrutement d'une nouvelle chargée d'étude que nous avons pu mener à bien cet observatoire. Et bien sûr, grâce aux concours des Caisses Sociales de Monaco. La seule étude récemment demandée par l'Exécutif a été celle sur le logement domanial.

**L'étude de l'IMSEE analyse les salaires dans le privé par secteurs d'activité. Sera-t-il possible à l'avenir d'être encore plus précis et de calculer le salaire moyen et médian pour chaque métier ?**

Nous ne pouvons pas, à ce stade, mener à bien ce type d'étude en Principauté car nous n'avons pas encore les outils techniques nécessaires. Mais effectivement, connaître les rémunérations à Monaco dans chaque métier fait partie des études que nous souhaitons mener à l'avenir. Une évolution majeure des systèmes d'informations de la Direction du Travail avec notamment l'adoption des codes ROME pour définir les métiers est en cours. À terme, cela nous permettra de connaître quelle est la rémunération des secrétaires, des journalistes, des comptables etc... en Principauté.

**Quand peut-on espérer avoir une telle étude ?**

Je ne peux pas vous donner de date, car la mise en place est très longue. Mais nous y travaillons.

**Quel est l'intérêt pour un gouvernement d'avoir ce type de données sur les salaires dans le privé ?**

De manière générale, pouvoir s'appuyer sur des statistiques et des chiffres précis et à jour, est essentiel pour un État. Cela permet de prendre des décisions, de se projeter, et de conduire des politiques publiques. Il est également important de disposer de statistiques pour pouvoir se comparer à d'autres pays. Voilà pourquoi, à Monaco, nous essayons au maximum d'utiliser des nomenclatures françaises, européennes, et internationales. Cette étude sur les salaires pourrait, par exemple,

« 10 % des salariés dans le privé en Principauté gagnent plus de 7 160 euros bruts par mois, loin des 4 162 euros nets pour les 10 % les mieux rémunérés en France »



© Photo Manuel Vitali / Direction de la Communication

**OBJECTIF** — « Cette étude sur les salaires pourrait, par exemple, éclairer les échanges entre les syndicats et le gouvernement en se basant sur des données factuelles. »

« Si l'on regarde les chiffres de l'INSEE, le salaire médian des Français s'établit autour de 2 500 euros bruts par mois. A Monaco, le salaire médian est de 3 074 euros bruts par mois.

Bien qu'effectivement, les salariés travaillent davantage à Monaco, le salaire net au final demeure plus important »

« Connaître les rémunérations à Monaco dans chaque métier fait partie des études que nous souhaitons mener à l'avenir. Une évolution majeure des systèmes d'informations de la Direction du Travail est en cours. À terme, cela nous permettra de connaître quelle est la rémunération des secrétaires, des journalistes, des comptables etc... en Principauté »

éclairer les échanges entre les syndicats et le Gouvernement en se basant sur des données factuelles.

**L'intérêt de ce type d'étude, vous le disiez, est de se comparer aux autres pays européens. La Principauté propose-t-elle ainsi des salaires plus élevés qu'en France par exemple ? Sachant qu'en Principauté, la durée hebdomadaire de travail est plus élevée : 39 heures contre 35 heures...**

Si l'on regarde les chiffres de l'INSEE, le salaire médian des Français s'établit autour de 2500 euros bruts par mois (en équivalent temps plein). A Monaco, le salaire médian est de 3074 euros bruts par mois (en équivalent temps plein). Bien qu'effectivement, les salariés travaillent davantage à Monaco, le salaire net au final demeure plus important. De plus, les charges sociales à Monaco sont inférieures à la France. La Principauté propose donc globalement des salaires plus attractifs que le voisin français.

**Certes, mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, la différence de salaires entre la France et Monaco n'est pas non plus mirobolante...**

La différence entre les deux montants bruts reste quand même significative, même pour les plus bas salaires. Par ailleurs, elle est d'autant plus marquée pour les plus hauts. Ainsi, 10 % des salariés dans le privé en Principauté gagnent plus de 7160 euros bruts par mois, loin des 4162 euros nets pour les 10 % les mieux rémunérés en France.

**Ces 10 % de hauts revenus représentent combien de salariés au total à Monaco ?**

Cela représente 4802 salariés en équivalent temps plein.

**Pourquoi ne pas avoir calculé dans votre étude le nombre de salariés qui sont au SMIC ?**

Il s'agit d'un calcul complexe. Premièrement car la base de données anonymisée fournie par les Caisses sociales inclut également les apprentis, dont les rémunérations sont fixées à un niveau légèrement plus bas que le SMIC. Il ne nous est pas possible à l'heure actuelle de les distinguer du reste des salariés du secteur privé. Par ailleurs, le SMIC a changé trois fois de montant en 2022 (en janvier, en mai et en août). Nous ne pouvons avoir qu'une fourchette assez imprécise pour l'ensemble de l'année.

**Au total, combien de salariés du privé à Monaco gagnent moins de 2100 euros bruts par mois en équivalent temps plein (1<sup>er</sup> décile) ?**

Comme l'indique son nom, le 1<sup>er</sup> décile correspond aux 10 % des salariés les moins bien rémunérés du secteur privé en Principauté. Ainsi en 2022, 4802 salariés en équivalent temps plein ont perçu moins de 2 126 euros.

**Selon votre étude, le salaire moyen dans le privé à Monaco est de 4593 euros bruts par mois en 2022. Comment expliquer un tel différentiel avec le salaire médian qui s'élève, lui, à 3074 euros ?**

La moyenne n'est pas un indicateur robuste. Car il est très volatile par rapport aux données extrêmes. Lorsque vous calculez le salaire moyen, les hauts revenus comme ceux des footballeurs, des basketteurs ou par exemple des directeurs de banque, tire cette moyenne vers le haut.

**Que doit-on retenir de votre étude par rapport aux écarts de salaires entre hommes et femmes ?**

Dans l'étude, on observe que plus les salaires sont élevés, moins les femmes sont présentes. Il faut dire que dans les plus hauts salaires, on va retrouver les sportifs, comme les footballeurs ou les basketteurs, où il n'y a pas de femmes, ou des métiers de la finance, où là encore, les femmes sont très peu représentées. Ainsi, en Principauté, ce n'est pas que les femmes soient moins payées que les hommes, c'est qu'elles ne sont tout simplement pas présentes dans certains métiers très rémunérés. Il y aurait donc tout un travail de sensibilisation à mener auprès des jeunes femmes pour les inciter à mener des carrières où l'on trouve aujourd'hui majoritairement des hommes. Il faut arrêter de penser qu'il y a des métiers genrés.

**À quels métiers pensez-vous concrètement ?**

Aujourd'hui, le métier d'ingénieur BTP par exemple est assez rémunérant. Or, il n'y a quasiment que des hommes. Je pense également aux métiers de l'informatique (programmeurs, coding). Ce sont des professions en plein développement et proposant des salaires attractifs. Pourtant, dans les mentalités, cela reste encore, à tort, des métiers d'hommes.

**Propos recueillis par Sabrina Bonarrigo**

# PHOTO Studio

## QUI SOMMES-NOUS ?

Studio photo et vidéo basé à Monaco avec plus de 40 m<sup>2</sup> d'espace, complètement équipé, avec du matériel professionnel de dernière génération qui garantit le meilleur rendu possible.

Nous réalisons également des vidéos événementielles, des reportages vidéos, des films d'entreprises (publicitaires, web, présentations, institutionnels, corporate...)

## QUE FAISONS-NOUS ?

- Portraits
- Photos objets / produits
- Photos d'art
- Reportages photos
- Photos familles / couples / enfants / grossesses /
- Prises de vue vidéo 4K
- Photos de mode
- Séances photos Instagram et réseaux sociaux

LE STUDIO PEUT AUSSI ETRE LOUÉ À LA DEMI - JOURNÉE OU À LA JOURNÉE - TARIFS SUR DEMANDE

# Les secteurs qui recrutent à Monaco

**Emploi** — Plusieurs secteurs économiques en Principauté recherchent activement des candidats. Numérique, bâtiment, finance, comptabilité, ou encore professions juridiques. Tour d'horizon des métiers porteurs d'emplois à Monaco.

## La comptabilité :

### une employabilité instantanée

Vous êtes comptable ou envisagez de le devenir ? C'est manifestement un très bon choix... Depuis des années, et encore aujourd'hui, ce métier est très demandé à Monaco. « *La comptabilité est effectivement une profession extrêmement tendue. Trouver un emploi dans ce domaine, est simple comme un coup de fil* », assure Muriel Bubbio, responsable de la commission d'insertion des diplômés (CID). Les comptables ne restent pas une nano seconde sur le marché. Entre l'entretien d'embauche et la

tions. « *C'est un métier qui souffre, à tort, d'un déficit d'image. Pourtant, c'est un métier très diversifié* », assure Emmanuelle Cellario-Florio, cheffe du service de l'emploi. Pour déconstruire ces stéréotypes tenaces, la CID en collaboration avec l'Ordre des experts comptables de Monaco et l'Éducation nationale monégasque a pris les devants avec un objectif en ligne de mire : créer des vocations auprès des étudiants et des élèves de la Principauté. « *Nous avons créé un nouveau dispositif en 2023. Nous amenons les étudiants et les enseignants directement dans les cabinets comptables de la Principauté*, rajoute Muriel Bubbio. Certains proposent un environnement très moderne avec des espaces privatisés, du co-working, des logiciels dernier cri, des douches, et des espaces de détente. Tout est fait pour que le collaborateur n'ait pas le sentiment d'être dans un métier rétrograde. »

« Les comptables ne restent pas une nano seconde sur le marché. Entre l'entretien d'embauche et la signature d'un contrat, il ne peut se passer que quelques heures »

*signature d'un contrat, il ne peut se passer que quelques heures.* » Si de surcroît, vous avez suivi la formation sur la gestion de la paie monégasque, c'est la voie royale ! Problème : cette profession (qui nécessite d'avoir un bac + 2 à un bac + 5) possède encore une image très austère et séduit peu les jeunes généra-

## Tous les métiers du bâtiment: de l'ouvrier à l'ingénieur BTP

Vous l'aurez sans doute noté, tous les quartiers de la Principauté abritent un chantier, qu'il soit public ou privé. Sans surprise, le secteur du bâtiment (qui regroupe aujourd'hui 380 entreprises, emploie 12 000 salariés et génère un chiffre d'affaires annuel de plus de 2,5 milliards d'euros<sup>(1)</sup>) est donc en recherche permanente de candidats. Ce sont sur les postes peu qualifiés que la pénurie est la plus criante. Les ouvriers sont ainsi très recherchés. Mais pas que. Les profils plus diplômés de type, ingénieur bâtiment ou encore conducteur de travaux, sont également très demandés. « *En revanche, on constate que peu de nos jeunes sont séduits par ces métiers-là. Au sein de la commission d'insertion des diplômés, nous n'en avons qu'un ou deux par an* », note encore la responsable de la CID, Muriel Bubbio. Pour faire face à cette pénurie de profils et de vocations, la chambre patronale du bâtiment a pris à son tour les devants en créant une caisse de formation (en partie financée par l'État) qui permettra notamment de renforcer l'alternance et l'apprentissage dans ce secteur.



Copyright (c) 2023 shocky

### **Hôtellerie-restauration: des postes prestigieux existent**

Frappé de plein fouet par la crise sanitaire, le secteur de l'hôtellerie/restauration en Principauté s'est désormais totalement redressé et embauche toujours plus. La preuve par les chiffres : « Au troisième trimestre 2023, ce secteur a enregistré + 5,2 % d'emplois par rapport à la même période l'an dernier. Et cela devrait continuer de progresser puisque la Société de Bains de Mer et l'Hôtel Métropole ont des projets, tout comme les plus petits établissements », note Emmanuelle Cellario-Florio, cheffe du service de l'emploi. A Monaco, c'est bien simple, tous les profils sont recherchés : réceptionniste, gouvernant, commis ou chef de partie, en salle ou en cuisine, le besoin de personnel

est partout. Toutefois, en raison du Covid, de très nombreux salariés exerçant dans ce secteur ont choisi de se reconvertis, aggravant ainsi la pénurie de personnel déjà présente avant la crise sanitaire. Voilà pourquoi, la commission d'insertion des diplômés intervient notamment au Lycée Rainier III et auprès des élèves de seconde, pour valoriser ces métiers et montrer qu'il y a aussi de belles réussites et opportunités dans ce secteur. « L'hôtellerie/restauration ce ne sont pas que des horaires compliqués. Il y a des postes très prestigieux et peut-être moins connus comme sommelier ou concierge clefs d'or », rajoute Emmanuelle Cellario-Florio. Cette profession en Principauté a également engagé des réflexions pour revoir les grilles de salaires mais aussi les horaires de coupure.



Copyright (c) 2016 dotstock

### **Les métiers du numérique et du digital: « les offres d'emplois sont massives »**

Tous les métiers autour du numérique et du digital ont le vent en poupe à Monaco. C'est particulièrement vrai depuis la crise sanitaire et depuis que la Principauté s'est engagée dans la digitalisation de nombreux services publics (sous la houlette de Frédéric Genta). « *Les offres d'emploi sont massives, aussi bien dans le secteur public que privé* », note Muriel Bubbio, responsable de la commission d'insertion des diplômés. Du développeur, au data scientist (analyste de données), en passant par le chef de projet digital, informaticien ou encore le technicien support, tous les profils sont recherchés. « *À Monaco, il y a également une forte demande en matière de cybersécurité* », rajoute Emmanuelle Cellario-Florio. Si vous êtes demandeur d'emploi et que vous souhaitez acquérir des compétences numériques — nécessaires désormais dans tous les secteurs — sans vous lancer pour autant dans de longues études trop pointues, sachez que le service de l'emploi travaille avec une société proposant des

Du développeur, au data scientist (analyste de données), en passant par le chef de projet digital, informaticien ou encore le technicien support, tous les profils sont recherchés

formations courtes dans ce domaine. « Ces formations ne sont pas diplômantes mais certifiantes. Notre travail est d'améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi, et cela passe par la formation. Ces cursus courts sont donc très intéressants pour compléter les compétences d'un candidat ou engager une réorientation », précise encore Emmanuelle Cellario-Florio qui cite également comme possible formation la Capsule à Monaco. A noter aussi que si vous souhaitez travailler dans ce domaine qui évolue très vite, il est nécessaire de se former très régulièrement et de mettre à jour ses compétences. « Les profils, comme les développeurs, qui font de l'auto-formation permanente et qui comprennent vite les nouveaux langages sont les plus attractifs », note Muriel Bubbio.

### **Les métiers de la santé et de l'aide à la personne: des besoins permanents**

En raison notamment du vieillissement de la population, les besoins dans le secteur médico-social ne cessent de croître dans tous les pays. Monaco n'échappe pas à la règle. Infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie, éducateurs spécialisés, ou encore secrétaires médicales font ainsi partie des profils toujours très recherchés.

Problème, ces métiers dont les conditions de travail sont difficiles, peinent à recruter depuis quelques années déjà. « Le métier d'auxiliaire à domicile par exemple est un travail exigeant avec des horaires parfois compliqués. On a du mal à trouver des candidats intéressés », reconnaît Emmanuelle Cellario-Florio, cheffe du service de l'emploi. Certaines spécialités médicales à Monaco sont également sous représentées en ville. Parmi elles : la pédiatrie, la rhumatologie ou encore la dermatologie. Pour attirer ces médecins, le gouvernement réfléchit à plusieurs mesures pour faciliter leur installation sur le territoire monégasque. « Le conseiller-ministre aux Affaires sociales et à la Santé, Christophe Robino, reçoit également chaque année les étudiants en médecine et en pharmacie, au moment où ils passent leurs épreuves classantes, pour leur annoncer quelles sont les spécialités dont va avoir besoin la Principauté », rajoute Muriel Bubbio, responsable de la commission d'insertion des diplômés.

### **Les métiers de la finance: les profils “compliance” très recherchés**

Selon une récente étude de l'IMSEE, le secteur de la finance à Monaco est celui qui offre les meilleures rémunérations. Cela tombe bien puisque ce secteur recrute. Parmi les profils les plus recherchés actuellement : sans surprise, « tout ce qui



Copyright (c) 2021 Ground Picture

touche à la compliance » note Emmanuelle Cellario-Florio, cheffe du service de l'emploi. C'est d'autant plus vrai depuis que la Principauté a été placée en suivi renforcé par le comité Moneyval. A noter également que « des postes en contact avec la clientèle » sont également recherchés. Cela peut intéresser des jeunes ayant effectué des études dans la finance ou la gestion de patrimoine. Attention toutefois : la clientèle étant très internationale à Monaco, la maîtrise de langues étrangères (l'anglais prioritairement) est indispensable.

### **Les métiers du juridique: du droit maritime au droit des sociétés**

Au-delà des professions traditionnelles de type magistrat, avocat ou notaire, à Monaco, les profils juridiques sont très recherchés, aussi bien en cabinet qu'en entreprise. Cela concerne principalement tout ce qui est lié au domaine contractuel. Des compétences spécifiques en droit maritime, droit du patrimoine, droit de l'environnement, droit des affaires, droit des sociétés, droit européen ou encore droit international, sont ainsi très demandées.

**Par Mélicia Poitiers et Sabrina Bonarrigo**

(1) Chiffres communiqués par la Chambre patronale du bâtiment.

# Les secteurs à éviter à Monaco

**Emploi** — Quels sont les secteurs qui recrutent le moins en Principauté et pourquoi ? Emmanuelle Cellario-Florio, cheffe du service de l'emploi et Muriel Bubbio, responsable de la commission d'insertion des diplômés (CID) nous dressent un inventaire des métiers qui n'embauchent pas, ou très peu, actuellement à Monaco.

## Immobilier

### Un secteur inaccessible aux jeunes diplômés

**V**ous imaginiez peut-être que devenir vendeur immobilier dans le pays où le m<sup>2</sup> est le plus cher au monde est le métier idéal pour gagner beaucoup d'argent ? En théorie oui, mais en pratique, trouver sa place dans ce micromarché hautement concurrentiel n'est pas du tout aisé. « *Le secteur de l'immobilier monégasque est un secteur réglementé. Ce qui est logique comme tenu des limites du territoire. Les sommes en jeu sont très importantes. La clientèle est toujours plus exigeante, à la recherche de produits d'exception, de sécurité et de souvent de discréetion. Tout ceci nécessite une certaine expertise qui ne peut s'acquérir pour les profils juniors qu'avec le temps* », note Emmanuelle Cellario-Florio, cheffe du service de l'emploi. Même constat pour Muriel Bubbio, responsable de la commission d'insertion des diplômés (CID). « *Un agent immobilier aura tendance à confier la vente d'un bien immobilier de plusieurs millions d'euros à une personne déjà expérimentée. Par conséquent, pour un profil junior, s'il est possible de trouver un emploi en tant que commercial dans l'immobilier en Principauté, il devra faire ses preuves du fait de la nature même du marché monégasque.* » Ces deux professionnelles conseillent donc aux jeunes générations qui souhaitent tout de même faire carrière dans ce domaine à Monaco, d'entrer par la « petite



Copyright (c) 2023 Olivierouge 3

*porte* », en faisant de l'opérationnel ou bien encore du back-office. « *Dans le même secteur d'activité il faut également mettre en avant les métiers de syndic ou de gestion immobilière qui offrent de nombreuses opportunités, auxquels il nous faut intéresser les plus jeunes générations.* »

Yachting

## Un secteur fermé aux ultra-juniors ?



Devenir commercial dans l'immobilier en Principauté tout comme dans le yachting n'est pas chose aisée. Et les causes sont fondamentalement les mêmes dans les deux secteurs. Ces bijoux nautiques étant vendus à des prix exorbitants, il n'y a pas vraiment de place pour la jeunesse fraîchement diplômée. « *Compte tenu de l'importance des transactions, du niveau d'exigence des clients, on peut comprendre qu'il est parfois difficile de confier ces ventes à une personne dont l'expérience professionnelle est encore limitée. C'est la raison pour laquelle j'attache une grande importance à développer un réseau de partenaires, à proposer des stages et à présenter des candidatures auprès des professionnels de la place* », confirme Muriel Bubbio, responsable de la commission d'insertion des diplômés (CID). Même constat pour Emmanuelle Cellario-Florio, cheffe du service de l'emploi. « *Avant de devenir broker et d'être au contact direct des clients, il faut là aussi passer par des métiers transverses ou des missions administratives et/ou juridiques, notamment en droit maritime.* » Autre problématique dans ce secteur encore très anglo-saxon : il n'existe pas de diplômes de yachting en tant que tel. « *L'International University of Monaco (IUM) propose toutefois une spécialisation qui permet d'enseigner aux jeunes les codes du yachting* », précise Muriel Bubbio. Pour trouver un travail dans le domaine du yachting, une autre

« *Compte tenu de l'importance des transactions, du niveau d'exigence des clients, on peut comprendre qu'il est parfois difficile de confier ces ventes à une personne dont l'expérience professionnelle est encore limitée* »

option existe : travailler dans les assurances de bateaux ou faire partie de l'équipage « *mais ce ne sont pas les aspirations principales des jeunes que nous suivons aujourd'hui* », constate la responsable de la CID.

## Ostéopathie

**Le trop-plein (et un record mondial à Monaco)**

Copyright (c) 2023 Peakstock

**D**epuis plusieurs années, le nombre d'ostéopathes sur Monaco ne cesse d'augmenter. La Principauté enregistrerait même un record mondial dans ce domaine d'activité avec 1 ostéopathe pour 2000 habitants. Comment expliquer un tel afflux massif de Monégasques intéressés par cette profession ? « Il y a eu une vague d'étudiants lorsque le diplôme a été reconnu, explique Muriel Bubbio, responsable de la commission d'insertion des diplômés (CID). Cela a été une alternative pour les jeunes qui souhaitaient travailler dans le domaine de la santé, sans pour autant faire des études longues de médecine ou d'une autre profession de santé. Si cette profes-

**CHOIX — La CID conseille aux futurs étudiants de choisir plutôt la kinésithérapie, branche où il y a beaucoup plus de besoins à Monaco.**

sion a séduit de nombreux jeunes, il faut bien constater qu'il est difficile aujourd'hui, compte tenu de l'offre existante, d'ouvrir de nouveaux cabinets en Principauté. » La CID conseille donc aux futurs étudiants de choisir plutôt la kinésithérapie, branche où il y a beaucoup plus de besoins à Monaco. « La durée d'études est la même, à savoir 5 ans, mais le cursus est différent. Dans un cas, il faut faire une école d'ostéopathie, dans l'autre, il faut faire médecine et passer un concours. »

## Management du sport Des opportunités très limitées

**E**n Principauté, il n'y a que deux équipes sportives professionnelles, l'une en basket, l'autre en football. Ainsi, ce n'est pas à Monaco que les offres d'emplois seront nombreuses dans ce domaine. « Ainsi, tout ce qui est relié au management du sport, nous déconseillons à nos jeunes, explique Muriel Bubbio, responsable de la commission d'in-

sertion des diplômés (CID). Cela ne veut pas dire pour autant qu'on va leur déconseiller totalement de faire des études dans ce domaine. On va simplement leur expliquer qu'il vaut mieux faire des études de management de manière générale, sur un spectre large, quitte à plus tard, durant leur carrière, se spécialiser dans le sport. »

Marketing, communication et événementiel

## Un secteur séduisant mais avec peu d'offres

Ce sont des secteurs qui séduisent beaucoup les jeunes générations. Problème : « ce ne sont pas des métiers très porteurs actuellement car il y a énormément de demandes par rapport à l'offre », note Emmanuelle Cellario, cheffe du service de l'emploi. Dans ces domaines, pour espérer toutefois tirer son épingle du jeu, mieux vaut avoir des compétences numériques et s'être formé en communication digitale.

Métiers artistiques

## Des emplois au compte-goutte

Régisseur, musicien, danseur, chef d'orchestre, scénographe, ingénieur du son, ou encore costumier... tous ces métiers artistiques sont bel et bien présents à Monaco. Problème : très concrètement, il n'y a pas d'employabilité. « Les institutions culturelles monégasques peuvent parfois être pourvoyeuses d'emplois, mais pas en volume. Ce sont des domaines très spécifiques où les offres sont extrêmement rares », note Muriel Bubbio, responsable de la commission d'insertion des diplômés (CID).

Industrie

## Désindustrialisation et érosion des offres

Comme de nombreux pays, la Principauté a connu à son tour une lente mais inéluctable érosion du nombre de ses industries. « En raison de cette désindustrialisation, il n'y a donc plus de lignes de production, et donc presque plus de recrutements d'ouvriers », note Emmanuelle Cellario-Florio, cheffe du service de l'emploi. Étant donné le prix du foncier en Principauté, ce sont les industries à haute valeur ajoutée, et peu gourmandes en m<sup>2</sup> qui perdurent et se développent à Monaco. « Les recrutements se font donc surtout sur des métiers très qualifiés, dans la R&D et l'ingénierie. »

Par Mélicia Poitiers et  
Sabrina Bonarrigo

La Société Monégasque de Transport prend soin de ce que vous avez de plus cher.



**smt**

Tél. : +377.93.30.64.42  
"Le Lumigean" - 2, Boulevard Charles III  
B.P. 306 - 98006 Monaco Cedex  
Email : office2@smt.mc

# « La flexibilité au travail est de plus en plus demandée par les jeunes diplômés »

**Jeunesse** — Depuis 2010, la Commission d'Insertion des Diplômés (CID) accompagne les jeunes de la Principauté âgés de 15 à 25 ans ainsi que les expatriés monégasques souhaitant revenir à Monaco. Son rôle : les aiguiller durant leurs études vers des secteurs économiques d'avenir, et les aider à intégrer le marché de l'emploi monégasque. Quelle est la méthode de cet organisme d'État ? Quelles sont les exigences de la génération Z ? Et quel rapport ces jeunes diplômés ont-ils au salaire ?

Les explications de Muriel Bubbio, responsable de la CID.

**Depuis 2010, la commission d'insertion des diplômés a permis à plus de 509 jeunes (dont 284 de nationalité monégasque) d'être recrutés au sein de la Fonction publique ainsi qu'au sein d'entreprises privées monégasques, partenaires du dispositif. Quand, concrètement, l'accompagnement de ces jeunes commence-t-il ?**

Pour les aider à construire leur projet professionnel, l'idéal est de les accompagner dès la première année de lycée, soit à l'âge de 15 ans, puis tout au long de leurs études supérieures. Ainsi, dès qu'ils sont diplômés, il est plus facile pour nous de les intégrer au marché de l'emploi car nous connaissons parfaitement leur parcours, leur personnalité et les besoins des entreprises. L'anticipation est la clé de la réussite.

**Vous orientez ces jeunes sur les perspectives d'emploi à Monaco ou bien également à l'étranger ?**

La première chose que nous disons à ces jeunes, dès le lycée, ce sont les secteurs porteurs d'emplois (voir article par ailleurs) et nous insistons aussi sur les secteurs qui n'embauchent pas. Nous faisons un update tous les ans. Nous commençons par expliquer l'employabilité à Monaco, puis nous élargissons le périmètre à la région PACA, puis à la France. Nous organisons également des conférences dans les établissements scolaires sur l'employabilité dans le monde, de manière à ce qu'ils puissent avoir une perspective à la fois locale et globale.

**Quel est en moyenne le niveau de diplôme des jeunes que vous suivez ?**

En général, cela commence à bac + 2, avec une grande majorité de bac + 5. Globalement, ils sont donc hautement diplômés.

**Dans quel domaine ?**

Majoritairement en management, commerce et communication.

**Combien d'entreprises sont-elles partenaires du dispositif ?**

263 entreprises monégasques sont partenaires. Tous les secteurs économiques sont représentés. L'avantage pour ces entreprises est qu'elles peuvent bénéficier d'une recherche personnalisée de leur futur talent et aussi d'un remboursement des charges sociales patronales durant deux ans si elles embauchent un jeune que nous accompagnons. Cela est donc extrêmement attractif. Je ne dis pas qu'une entreprise embauche nos candidats uniquement parce qu'elle bénéficie d'un allègement des charges: elles embauchent parce que le profil correspond à leurs attentes! En revanche, à profil et à compétences égales, elles vont logiquement privilégier le candidat qui coûte le moins cher. Pour le jeune, c'est également intéressant car l'entreprise va lui proposer à minima un CDD de 2 ans et souvent un CDI.

**Les jeunes qui ont effectué leurs études durant le Covid ont-ils été profondément impactés ? Et si oui, de quelle manière ?**



© Photo DR

**PARTNARIAT** – « 263 entreprises monégasques sont partenaires de la CID. Tous les secteurs économiques sont représentés. L'avantage pour ces entreprises est qu'elles peuvent bénéficier d'une recherche personnalisée de leur futur talent et aussi d'un remboursement des charges sociales patronales durant deux ans si elles embauchent un jeune que nous accompagnons. »

« Il a fallu que l'on explique aux entreprises les codes de la génération Z. Elle a des exigences que les anciennes générations n'avaient pas. Ce qui les intéresse, c'est la flexibilité et une vraie séparation vie professionnelle/vie personnelle »

L'impact a été colossal à plus d'un niveau pour eux. Tout d'abord, on le sait, sur le plan psychologique. Le confinement a fait beaucoup de mal. D'ailleurs, on constate que la génération qui a étudié durant la crise sanitaire n'exige du télétravail qu'à petite dose. Ensuite, au niveau de leurs études et de leur insertion professionnelle, toutes les cartes ont été rebattues. Soit il y a eu une disparition pure et simple de leur métier, soit ils ont rencontré des problématiques au niveau du suivi de leurs études et de leur diplomation, soit ils ont eu une insertion professionnelle compliquée. Je pense notamment à ceux qui suivaient des études dans l'hôtellerie/ restauration ou le tourisme. Au sein de la Commission d'Insertion des Diplômés, nous avons pris cela de manière frontale. Nous nous sommes adaptées pour aider nos jeunes à ne pas se retrouver sans solution et les accompagner dans la concrétisation de leur projet professionnel. Depuis le Covid, nous avons d'ailleurs doublé le volume des suivis. Avant la crise sanitaire, nous suivions en moyenne 130 à 140 jeunes par an. L'année dernière, nous en avons suivi 290.

**Le rapport au travail a profondément évolué depuis la crise sanitaire. En particulier chez les jeunes diplômés. La qualité de vie, avoir du temps pour soi, et faire un métier qui a du sens, semblent avoir pris une place prépondérante dans leur esprit. Vous le constatez également ?**

Effectivement, il a fallu que l'on explique aux entreprises les codes de la génération Z. Elle a des exigences que les anciennes générations n'avaient pas. Ce qui les intéresse, c'est la flexibilité et une vraie séparation vie professionnelle/vie personnelle. Le télétravail fait souvent partie des attentes des profils juniors. Certaines entreprises vous autorisent à venir avec votre bébé, d'autres avec votre chien. D'autres vous autorisent également à avoir des horaires flexibles par rapport à vos impératifs familiaux. Ainsi, pour l'année 2023-2024, le thème fil rouge des actions de la CID est « *Comment donner du sens à son futur métier* » : cette thématique est abordée du point de vue des jeunes mais également de l'entreprise qui pour être attractive intègre de plus en plus souvent dans ses offres d'emploi le sens donné aux métiers qu'elle propose (éthique, durabilité, ...).

**Les entreprises arrivent-elles à accepter cette exigence de flexibilité ?**

Oui et non. Il peut y avoir de la résistance, mais pour qu'une entreprise soit attractive par rapport à la concurrence, il faut obligatoirement qu'elle s'adapte. Il ne s'agit pas d'accorder à 100 % les exigences des jeunes d'aujourd'hui, mais qu'il y ait un équilibre, une équité pour l'ensemble des collaborateurs de l'équipe. La Commission d'Insertion des diplômés est un

pont entre les jeunes et les entreprises. Notre rôle est aussi et surtout de donner les codes de l'entreprise aux jeunes, et à l'inverse, de donner à l'entreprise les codes de la jeunesse actuelle. Il faut que l'un fasse un pas vers l'autre, et inversement.

**Il semblerait qu'aujourd'hui, les employeurs prennent beaucoup plus en considération la personnalité d'un candidat. Le diplôme est devenu, non pas secondaire, mais moins primordial qu'avant. Vous confirmez ?**

Le savoir-être (soft skills) est effectivement de plus en plus pris en compte par les entreprises. Elles nous disent qu'elles ne sont pas forcément fermées sur le diplôme en particulier sur certaines fonctions support ou transversales (le diplôme reste essentiel pour les métiers experts!). Elles demandent en revanche d'avoir un profil qui saura s'intégrer au sein de leur entreprise. C'est d'autant plus important en Principauté où le tissu économique est composé de petites entreprises. Dans des structures restreintes, bien s'entendre avec son collaborateur/son collègue est bien sûr primordial.

**Quel est le rapport des jeunes d'aujourd'hui aux salaires ? La question est-elle encore taboue comme on peut le voir dans les anciennes générations ?**

La société occidentale, européenne, francophone et monégasque a effectivement un regard extrêmement tabou sur le salaire contrairement aux anglo-saxons. Lorsque je questionne les expatriés monégasques sur leurs rémunérations — et quelles seraient leurs exigences salariales en revenant en Principauté — certes, ils me répondent, mais il y a un temps de latence, car c'est personnel. Chez les jeunes générations, nous avons constaté que c'est nettement moins tabou. Au contraire, ils rêvent de certains salaires et le disent clairement. Ils sont beaucoup plus directs sur ce point. Nous allons d'ailleurs organiser auprès des jeunes un atelier sur la négociation salariale.

**Pourquoi ce besoin ?**

Car lorsqu'on est jeune diplômé, il n'est pas évident de savoir négocier son premier salaire. En particulier pour les jeunes filles. On s'est aperçu — et cela a été corroboré par une récente étude de l'IMSEE — que la différence de salaires entre hommes et femmes apparaît souvent à l'embauche. Le garçon a plus d'aplomb sur ce sujet, alors que la jeune fille se questionne davantage sur la légitimité de ses compétences. Du coup, elle ne va pas ni se survendre, ni se vendre tout court. Ces écarts de salaires se creusent ensuite avec les congés maternité etc. Nous espérons ainsi que grâce à ces ateliers, les jeunes diplômés s'approprient nos conseils, et que cet écart de rémunération, qui prend naissance à la base, va diminuer.

**Dans l'étude publié par l'IMSEE sur les salaires dans le privé à Monaco, on observe que plus les salaires sont élevés, moins les femmes sont présentes...**

En effet, on retrouve dans les plus hauts salaires des métiers où les femmes sont soit absentes, comme les sportifs pro-

**« Quand on nous dit que le privé n'embauche pas les Monégasques, nous répondons tout simplement que c'est faux. Les entreprises nous disent au contraire que si un candidat est Monégasque ou résident monégasque, c'est un atout, car ces candidats sont sur place et ne rencontreront pas de problèmes de transport »**

fessionnels (foot et basket), soit peu présentes comme dans les postes à haute responsabilité dans le secteur bancaire.

**Constatez-vous auprès des jeunes générations que la notion de métier genré, avec des professions dédiées aux filles et des professions dédiées aux garçons, est encore présente dans les esprits ?**

De moins en moins. Lorsque nous rencontrons les jeunes, nous essayons justement de déconstruire les stéréotypes en collaboration avec le Comité des droits des femmes. Nous leur disons que tous les métiers sont ouverts, aussi bien aux filles qu'aux garçons. Dans les faits, nous voyons que les choses commencent à évoluer. Au Lycée Albert Ier par exemple, dans la filière STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable), il y a quelques années, il n'y avait aucune fille. A présent, il y en a quelques-unes. Idem pour le BTS Assistant Manager, on voit désormais aussi des garçons s'inscrire dans cette filière. A ce titre, je tiens à souligner une initiative remarquable de la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports qui propose aux collégiens et lycéens de Monaco de participer à un concours « Zéro cliché sur nos métiers » et dont la première édition a eu lieu en 2023 (La CID est membre du Jury de ce concours).

**Vous évoquez le fait que le Covid avait rebattu les cartes en matière d'emploi. L'arrivée de l'intelligence artificielle va être, à son tour, une révolution pour les entreprises et les salariés. Commencez-vous à vous y intéresser par rapport aux jeunes que vous suivez ?**

Bien sûr, nous regardons de près cette technologie qui, encore une fois, va rebattre les cartes. En interne, nous nous y intéressons et nous faisons des formations pour comprendre l'évolution des métiers et les nouveaux outils qui naissent (ChapGPT par exemple). Il est indispensable d'avoir cette compétence, en effet nous commençons à avoir des jeunes qui utilisent ce type d'outils pour leur CV et nous devons les accompagner. En revanche, nous n'organisons pas encore de conférences ciblées sur les métiers de l'IA car les formations sont en pleine évolution.

**Il faudra également évaluer si l'intelligence artificielle va supprimer certains métiers...**

Rappelons que l'arrivée du digital a supprimé mais aussi créé des métiers. Ce sera la même chose pour l'intelligence artificielle. L'IA va faire évoluer certaines professions. En réalité, c'est surtout auprès des entreprises qu'il faudra agir. Car cela va révolutionner leurs pratiques en matière de ressources humaines, leur pratique managériale, ou encore leurs fiches de poste. Les jeunes, eux, vivent leur époque. Ils vont baigner là-dedans. Le bouleversement est surtout réel pour les anciennes générations.

**Pendant longtemps, on a entendu des politiques affirmer – et déplorer – qu'il n'y ait pas assez de Monégasques qui travaillent dans le privé. Que répondez-vous à cela ?**

Quand on nous dit que le privé n'embauche pas les Moné-

« L'IA va faire évoluer certaines professions. C'est surtout auprès des entreprises qu'il faudra agir. Cela va révolutionner leurs pratiques en matière de ressources humaines, leur pratique managériale, ou encore leurs fiches de poste. Les jeunes, eux, vivent leur époque. Ils vont baigner là-dedans. Le bouleversement est réel pour les anciennes générations »

gasques, nous répondons tout simplement que c'est faux. Ce n'est pas un sujet. Nous n'avons jamais eu la moindre difficulté à faire embaucher des Monégasques dans le privé. Les entreprises nous disent au contraire que si un candidat est Monégasque ou résident monégasque, c'est un atout, car ces candidats sont sur place et ne rencontreront pas de problèmes de transport. Le jeune qui est Monégasque ou qui vit à Monaco est donc bien plus attractif. C'est aussi un gage de stabilité car on peut imaginer que le Monégasque ne va pas vouloir quitter le territoire puisqu'il est dans son pays.

**D'où vient alors cette petite musique que l'on a entendue durant de longues années ?**

L'employabilité des Monégasques dans le privé a pu être effectivement plus compliquée, mais c'était vrai il y a trente ou quarante ans pour des raisons évidentes de diplômes ou qualification. Aujourd'hui, ce n'est encore une fois plus un sujet car nos jeunes font généralement de belles études et obtiennent des diplômes élevés de l'enseignement supérieur.

**L'autre petite musique que l'on a pu entendre aussi est le fait que les Monégasques seraient « invincibles ».**

C'est une légende urbaine ! La loi est la même pour tout le monde. Si un employeur estime qu'un collaborateur ne convient pas ou plus, et qu'il veut utiliser l'article 6 sur un Monégasque, il le peut, comme pour tous les autres salariés.

**Propos recueillis par Sabrina Bonarrigo**

# Pourquoi les expatriés monégasques reviennent-ils au pays ?

**International** — Après plusieurs années passées à l'étranger, de nombreux expatriés de nationalité monégasque décident de revenir vivre à Monaco Pourquoi ce retour au pays ? Et quelles sont les concessions professionnelles qu'ils doivent faire une fois sur le territoire de la Principauté ? Nos réponses.



Copyright (c) 2022 Panchenko Vladimir

Côté rémunération, les expatriés doivent souvent faire des concessions.

*« L'expatrié qui nous demande 150k annuels, clairement, cela n'existe pas à Monaco (sauf dans le secteur bancaire). Mais il le sait, et étant donné qu'ici il ne paiera plus d'impôts, il y trouve son compte, et accepte d'avoir une rémunération plus basse »*

**I**ls ont décidé d'étudier et de travailler loin du cocon de la Principauté... De nombreux Monégasques ont fait le choix de poser leurs bagages aux Etats-Unis, en Angleterre, en Suisse, en France ou encore à Singapour. Des pays où ils mènent généralement de belles carrières professionnelles, avec des rémunérations conséquentes. Pourtant, malgré un train de vie souvent très confortable et de hautes responsabilités, ils sont de plus en plus nombreux à exprimer le désir de revenir en Principauté. On le sait assez peu, mais ces expatriés peuvent compter sur l'aide de la Commission d'Insertion des Diplômés (CID) chapeautée par Muriel Bubbio. Cette structure ne s'occupe pas uniquement de la jeunesse fraîchement diplômée. Elle aide également les expatriés de nationalité monégasque, et ce, quel que soit leur âge, à se réinsérer professionnellement en Principauté. « *Nous nous occupons en moyenne de 20 à 30 expatriés monégasques par an. Ce sont généralement des suivis sur le long cours* <sup>(1)</sup>, nous explique la responsable de la CID. *Nous aidons également leurs conjoints dans cette démarche.* »

### **Un retour à Monaco motivé par le désir de fonder une famille**

Le profil type de ces expatriés <sup>(1)</sup>? « *Ce sont généralement des profils très experts, âgés entre 30 et 40 ans, résume encore Muriel Bubbio. Ils ont en moyenne entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle à l'étranger.* » Et le souhait de revenir en Principauté est très majoritairement motivé par un même désir : celui de fonder une famille ou d'offrir à leurs jeunes enfants — âgés généralement de 2 à 4 ans — un meilleur cadre de vie et un excellent système scolaire. « *Ils sont effectivement très attachés au rapprochement familial et à l'ancre culturel et social* », confirme la responsable de la CID.

### **« Nous sommes les VRP des expatriés »**

Concrètement, quel est alors le rôle de cette structure d'État lorsque ces expatriés expriment le souhait de revenir sur leur terre d'origine ? « *Nous allons faire les VRP pour eux, répond Muriel Bubbio. Nous allons présenter les profils aux entreprises monégasques, et nous allons leur organiser des rendez-vous, pour qu'une fois ici, ils aient déjà des pistes concrètes.* » Problème : trouver un travail en Principauté pour ces profils hautement qualifiés, et ayant parfois des compétences très spécifiques, n'est pas toujours évident. Pour deux raisons essentiellement : soit parce que leur métier n'existe pas à Monaco — ou qu'il est déjà saturé —, soit parce qu'ils ne retrouvent pas en Principauté le niveau de rémunération qu'ils touchaient à l'étranger. « *Sur 2 km<sup>2</sup>, le paysage économique n'est pas le même qu'à Paris, Londres ou New York. L'ergonomie des entreprises n'est pas la même. Ils comprennent vite que le périmètre de leur métier va donc être revu largement à la baisse. Ils ne sont pas déçus par cela mais ils peuvent parfois être décontenancés*, poursuit Muriel Bubbio. *Ils savent que c'est une question d'échelle. Travailler à l'étranger dans une multinationale embauchant plusieurs dizaines de milliers de personnes, n'est pas la même chose que de travailler dans une entreprise où il y a 200 collaborateurs.* » Tout l'enjeu pour la CID est donc de mettre les compétences de ces expatriés dans le champ économique

« *Sur 2 km<sup>2</sup>, le paysage économique n'est pas le même qu'à Paris, Londres ou New York. L'ergonomie des entreprises n'est pas la même. Ils comprennent vite que le périmètre de leur métier va donc être revu largement à la baisse. Ils ne sont pas déçus par cela mais ils peuvent parfois être décontenancés* »

monégasque. Certains font également le choix d'opérer une véritable reconversion. « *S'ils souhaitent se reconvertir dans un domaine totalement opposé, dans ce cas, nous leur proposons et finançons des formations.* » Côté rémunération, là encore, les expatriés doivent souvent faire des concessions. « *L'expatrié qui nous demande 150k annuels, clairement, cela n'existe pas à Monaco (sauf dans le secteur bancaire), rajoute Muriel Bubbio. Mais il le sait, et étant donné qu'ici il ne paiera plus d'impôts, il y trouve son compte, et accepte d'avoir une rémunération plus basse.* »

### **Un retour des cervaeux**

Une chose est sûre. La Commission d'Insertion des Diplômés encourage toujours la jeunesse monégasque à mener des études et une expérience professionnelle hors des frontières de la Principauté. Car, in fine, ce sera toujours une richesse pour le pays. « *Ce qui nous intéresse, c'est d'avoir des profils ayant des visions allant au-delà de nos 2 km<sup>2</sup>. Le fait d'avoir effectué des stages, des études et une première expérience à l'étranger fait qu'ils sont beaucoup plus riches quand ils reviennent nous voir. Le pays y gagne aussi d'avoir des profils avec des idées neuves* », rajoute Muriel Bubbio. Quant aux expatriés qui ne veulent pas revenir en Principauté, qui sont-ils ? Selon la responsable de la CID, ce sont généralement ceux qui n'ont pas grandi sur le territoire monégasque. « *Nous avons effectivement une communauté de Monégasques à l'étranger qui n'est pas née à Monaco, qui n'y a pas étudié, et qui ne vivra probablement jamais en Principauté. Car pour eux, Monaco n'est pas leur pays mais uniquement leur nationalité.* »

**Sabrina Bonarrigo**

(1) En ce qui concerne les expatriés suivis en 2023 par la Commission d'Insertion des Diplômés, sur un total de 35 (dont 15 en recherche d'un emploi), il y avait 14 hommes (8 hommes en recherche d'un emploi) et 21 femmes (7 femmes en recherche d'un emploi).

# Forum pour l'emploi Une seconde édition plus ambitieuse

**Économie** — Recruteurs monégasques, demandeurs d'emploi, à vos agendas ! Après le succès de la première édition, "Monaco pour l'emploi" revient dans une nouvelle version ajustée le 16 février prochain. Cette fois, le gouvernement a vu les choses en grand.

**E**n décembre 2022, Monaco comptait 55 472 postes dans le secteur privé et 5 047 dans le public, soit 60 519 emplois au total... pour seulement 39 000 habitants. Le bassin prioritaire n'est donc pas suffisant pour couvrir les besoins des entreprises, et c'est ce constat pragmatique qui a donné lieu à la création du Forum, qui permet aux entreprises de la Principauté d'aller chercher au-delà.

## Le carton de la première édition

La première édition de l'événement a eu lieu le 15 septembre dernier au Grimaldi Forum. « C'était une version bêta, un test », explique Emmanuelle Cellario-Florio, cheffe du Service de l'emploi de Monaco, qui assure que ce fut « un franc succès ». 3 650 visiteurs ont fait le déplacement. « Il s'agissait surtout de candidats du département des Alpes-Maritimes voisin mais aussi de départements français plus éloignés, d'Italie, et plus largement, d'autres pays européens », détaille la responsable monégasque, qui salue le fait que France Travail ait largement relayé l'événement. Les entreprises monégasques, qui en attendaient beaucoup, ont été « très satisfaites. Il y a eu des recrutements immédiats dans certains secteurs d'activité », raconte-t-elle. Ce succès, attendu, mais peut-être pas dans de telles proportions, a généré une longue file d'attente sur l'avenue Princesse Grace. C'est la raison pour laquelle un nouvel espace plus grand et donc plus adapté, a pu être anticipé pour cette deuxième opération.

## « On a vu beaucoup plus grand ! »

D'où l'ajustement de la seconde édition, prévue le 16 février

Ce succès, attendu, mais peut-être pas dans de telles proportions, a généré une longue file d'attente sur l'avenue Princesse Grace. C'est la raison pour laquelle un nouvel espace plus grand et donc plus adapté, a pu être anticipé pour l'édition de février 2024



© Photo Grimaldi Forum

« Lors de la première édition, il y a eu des recrutements immédiats dans certains secteurs d'activité »

**Digital**

## LE PORTAIL NUMÉRIQUE DE L'EMPLOI SERA LANCÉ EN 2024

**L**a direction du travail prévoit de lancer cette année un site Internet dédié à l'emploi à Monaco. Sorte de Indeed monégasque, il comprendra un portail pour les entreprises, leur permettant de déposer leurs offres d'emplois en ligne, et un autre pour les candidats, sur lequel ils pourront postuler de manière totalement numérique. L'idée, à terme, est de dématérialiser tout le processus, de l'offre à la délivrance du permis de travail. Le projet s'étend jusqu'en 2025. Les Français et autres étrangers pourront postuler à ces offres, mais uniquement à l'issue des quatre jours francs conformément à la loi sur les priorités à l'emploi. « *Si une personne non-prioritaire candidate, ce sera directement auprès de l'entreprise, pas via le Service de l'Emploi, et il sera de toutes façons soumis à l'étude sur les priorités d'emploi* », tient à préciser Emmanuelle Cellario, cheffe du Service de l'Emploi. A noter que ceux qui ne sont pas trop à l'aise avec le digital pourront toujours effectuer leurs démarches de manière classique.

Si la première édition était réservée aux fédérations patronales dans un souci d'optimisation, cette fois, ce sont les entreprises qui sont directement sollicitées pour leur propre compte. Elles seront réparties par secteur et pourront proposer en direct, aux candidats, leurs offres d'emploi.



© Photo Grimaldi Forum

**CHIFFRES** — Lors de la première édition, 3 650 visiteurs ont fait le déplacement. « *Il s'agissait surtout de candidats du département des Alpes-Maritimes voisin mais aussi de départements français plus éloignés, d'Italie, et plus largement, d'autres pays européens.* »

2024 (de 9 heures à 18 heures). « *On a vu beaucoup plus grand !* », assure Emmanuelle Cellario-Florio. Cette fois, le gouvernement a même mandaté une entreprise d'événementiel pour l'organiser. La rencontre se déroulera aussi au sein du Grimaldi Forum, mais cette fois dans l'espace Diaghilev, beaucoup plus spacieux. De plus, si la première édition était réservée aux fédérations patronales dans un souci d'optimisation, cette fois, ce sont les entreprises qui sont directement sollicitées pour leur propre compte. Elles seront réparties par secteur et pourront proposer en direct, aux candidats, leurs offres d'emploi. Un pôle conseil et recrutement sera également mobilisé en complément du pôle coaching présent à la première édition. Son rôle sera d'accompagner les candidats et les aider à se préparer aux entretiens. Il sera animé par certains services publics : le Service de l'emploi, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la fonction publique, la Cellule Emploi Jeune, la CID, ainsi que les Caisses sociales de Monaco. Le délégué aux personnes handicapées sera également présent pour recevoir les personnes concernées en recherche d'emploi.

**Mélicia Poitiers**

**Possibilité de réserver un stand:**

- Par téléphone: +377 97973555
- Par mail: [info@monacopourleemploi.com](mailto:info@monacopourleemploi.com)
- Ou directement en ligne sur <https://monacopourleemploi.com/>

**TOUS LES ENFANTS DEVRAIENT  
POUVOIR DEVENIR GRANDS...**

**AIDEZ-NOUS  
À RÉALISER  
CE RÊVE !**

**FAITES UN DON**  
#MERCIDEXISTER #PAPAYALESAUTRES



LUTTE CONTRE  
LES CANCERS PÉDIATRIQUES  
& LES MALADIES RARES



[fondationflavien.com](http://fondationflavien.com)



# Comment l'intelligence artificielle va-t-elle redéfinir le monde du travail de demain ?

**IA** — Alors que la Génération Z fait son entrée dans le monde du travail, la Génération Alpha (qui regroupe les personnes nées à partir de 2010), devra bientôt penser à son orientation. Nicolas Hazard, auteur du livre *Qu'est-ce qu'on va faire de toi ? – 21 métiers du futur à l'ère des robots et de l'intelligence artificielle*, explique comment ces révolutions technologiques devraient bouleverser le monde du travail. Sans catastrophisme, il aborde les métiers qui sont voués à disparaître, mais surtout les nouvelles opportunités qui vont être créées et les compétences qui seront valorisées.

« Les personnes qui vont perdre leur travail ne sont pas forcément les plus aptes à accéder aux emplois que l'IA va créer, qui demandent des connaissances plus complexes. Tout l'enjeu est de les former pour qu'ils puissent faire la passerelle. Si non, on va au-devant d'une grande cassure sociale »

#### Quelle est la genèse de ce livre ?

85 % des métiers qui seront exercés en 2030 n'existent pas encore<sup>(1)</sup>. Le groupe INCO, que je dirige, propose des formations aux métiers de demain aux jeunes éloignés de l'emploi. Nous avons donc largement réfléchi au sujet et je trouvais intéressant de mettre les résultats de nos travaux dans un livre qui permet, de surcroît, de relativiser le discours dystopique habituel et d'aborder la question avec optimisme.

#### A l'heure actuelle, de quelle manière et dans quels secteurs les robots et l'intelligence artificielle (IA) sont-ils concrètement utilisés ?

La robotique est apparue lors de la précédente révolution industrielle. Pour l'heure, elle est surtout utilisée dans la Défense et la Sécurité (robots de déminage, robots pompiers, robots mules, herses de police robotisées), dans l'industrie (automobile notamment) et dans la logistique, en particulier dans les entrepôts de distribution. Avec les progrès de l'IA, leur utilisation s'élargit à des secteurs comme l'agriculture ou le transport. Quant à l'intelligence artificielle, si elle était



© Photo Monte-Carlo Société des Bains de Mer

**MÉTIERS QUI DEMEURENT** — « *On aura toujours besoin de médecins, d'avocats ou de journalistes par exemple. Les métiers de l'artisanat ont également un avenir certain même s'ils pourront eux aussi introduire de l'IA dans leurs pratiques.* »

La différence avec la révolution de l'IA, comparée aux précédentes, c'est que les robots deviennent "intelligents", et qu'ainsi, il n'y a pas que les ouvriers qui seront concernés. Certains métiers comme comptable ou radiologue vont aussi disparaître, ou du moins être transformés. Le radiologue ne passera plus 45 minutes à analyser la radio pour poser un diagnostic et 15 minutes à l'expliquer au patient, il mettra 5 minutes à confirmer le diagnostic préalablement établi par l'IA, et 45 minutes à en discuter avec ce dernier »

**Biographie****QUI EST NICOLAS HAZARD ?**

**P**assé par Sciences Po. Paris, par HEC, ainsi que par la Sorbonne, Nicolas Hazard est entrepreneur et président d'INCO, un groupe associatif présent dans 50 pays, qui comprend un fonds d'investissements spécialisé dans le financement de startups et d'associations à impact, des incubateurs et accélérateurs de startups et des formations aux métiers de demain destinées aux jeunes éloignés de l'emploi. Il est par ailleurs auteur et a été chroniqueur pour *Le Monde*, *The Guardian* et pour la *Stanford Social Innovation Review*.



« Les entreprises auront de plus en plus besoin de data scientists, de développeurs, d'ingénieurs en IA... bref, de personnes qui savent créer et gérer ces intelligences artificielles. Elles recherchent aussi déjà beaucoup dans la cyberdéfense »

plutôt réservée aux ingénieurs et aux informaticiens jusqu'à présent, la médiatisation de l'IA générative, induite par l'arrivée de ChatGPT, a complètement démocratisé son usage.

**On entend souvent le discours alarmiste selon lequel ces révolutions technologiques vont remplacer les humains et supprimer de nombreux métiers. Qu'en est-il réellement ?** Elles suppriment effectivement certains emplois, en particulier les moins qualifiés qui comprennent des tâches mécaniques ou ne demandant pas de réflexion approfondie. Par exemple, dans ses entrepôts, Amazon a remplacé ses préparateurs de commande par des robots, qui vont cinq ou six fois plus vite pour le même résultat. Les anciens préparateurs de commande

sont relégués au service client, parce que le fait que le colis soit manipulé par un robot dans l'entrepôt ne dérange pas le client, alors que parler à un chatbot dans le cadre du SAV l'embête beaucoup. Mais la différence avec la révolution de l'IA comparée aux précédentes, c'est que les robots deviennent "intelligents", et qu'ainsi, il n'y a pas que les ouvriers qui seront concernés. Certains métiers comme comptable ou radiologue vont aussi disparaître, ou du moins être transformés. Le radiologue ne passera plus 45 minutes à analyser la radio pour poser un diagnostic et 15 minutes à l'expliquer au patient, il mettra 5 minutes à confirmer le diagnostic préalablement établi par l'IA, et 45 minutes à en discuter avec ce dernier. Dans la majorité des cas, ces nouvelles technologies vont surtout éviter aux humains des tâches rébarbatives et chronophages et leur permettre de se concentrer sur celles à forte valeur ajoutée, qui demandent des aptitudes humaines que les robots n'ont pas. Le vrai problème, c'est que les personnes qui vont perdre leur travail ne sont pas forcément les plus aptes à accéder aux emplois que l'IA va créer, qui demandent des connaissances plus complexes. Tout l'enjeu est de les former pour qu'ils puissent faire la passerelle. Si non, on va au-devant d'une grande cassure sociale : les personnes compétentes pour les nouveaux métiers de l'IA seront peu, leur salaire va augmenter et les inégalités s'accentuer. Il faut préparer cette transition.

**Pouvez-vous me parler de quelques-uns des « métiers du futur » recensés dans votre livre ?**

D'abord, les entreprises auront de plus en plus besoin de data scientists, de développeurs, d'ingénieurs en IA... bref, de personnes qui savent créer et gérer ces intelligences artificielles. Elles recherchent aussi déjà beaucoup dans la cyberdéfense. Plus original, on peut citer le métier de "nostalgiste", qui consistera à utiliser les casques de réalité virtuelle augmentée pour replonger les personnes atteintes d'Alzheimer dans leurs souvenirs, celui de psychologue de robot, voué à limiter les biais discriminatoires de certaines IA, ou encore celui de "réen-sauvageur", dédié à la réintroduction d'espèces disparues ou en voie de disparition dans certains écosystèmes grâce aux nouvelles technologies de l'IA. Nous aurons aussi besoin de pilotes de drones et de contrôleurs aériens, ainsi que de nano médecins, qui travailleront sur des cellules grâce au séquençage ADN pour tendre vers une médecine de moins en moins curative et de plus en plus préventive.

**Si vous deviez conseiller la prochaine génération dans leurs choix d'orientation, que leur diriez-vous ?**

Que l'on aura toujours besoin de médecins, d'avocats ou de journalistes par exemple. Les métiers de l'artisanat ont également un avenir certain même s'ils pourront eux aussi introduire de l'IA dans leurs pratiques. Un exosquelette pourra ainsi tailler la pierre ou régler une horloge avec beaucoup de précision et j'ai déjà rencontré quelqu'un qui fait des pâtisseries en 3D. Ce qui est sûr, c'est que ceux qui choisiront les filières scientifiques, techniques, d'ingénierie ou de mathématiques sont

assurés d'avoir beaucoup d'opportunités. Mais ceux qui ne sont pas très scientifiques ne doivent pas se décourager, car il y aura parallèlement tout autant de nouveaux métiers qui demandent des caractéristiques proprement humaines : l'inventivité, la créativité, la communication, l'esprit critique, l'empathie, le rapport aux autres... Auprès des personnes âgées par exemple, on pourrait créer une machine qui change les draps et les couches des patients, mais il restera à se charger du contact humain, de la relation, qui est peut-être le plus important pour eux. Ces métiers-là ont aussi un bel avenir.

**Est-ce que l'on peut dire que les « geeks » d'hier sont les stars de demain, les employés qui seront les plus recherchés ?**

Bien sûr, c'est déjà le cas, leur revanche est amorcée ! Aujourd'hui, il fait bon d'être un génie des technologies informatiques : les opportunités sont nombreuses et les salaires élevés. Avec une subtilité tout de même, très bien décrite par l'économiste américain Milton Friedman. Être un geek, c'est bien, mais le top du top, ceux qui seront les plus recherchés, ce sont les geeks dotés d'une grande empathie et autres caractéristiques humaines au-delà des qualités technologiques. La version sociale des geeks.

**Le système scolaire actuel est-il adapté au futur monde du travail ?  
Et si non, comment doit-il évoluer ?**

Le système scolaire doit davantage insister sur les compétences humaines, celles que les robots n'ont pas et qui seront les plus valorisées à l'avenir. Des connaissances peuvent aisément être insérées dans un système robotique, ce n'est pas le cas de l'empathie, l'instinct ou la créativité.

**En Europe, n'est-on pas moins bien préparé que la Chine ou les Etats-Unis face à ces changements ?**

Si, on prend le train en retard, comme souvent. Certains disent que c'est à cause de notre régulation, moi je pense que c'est surtout une question de volonté politique et d'investissement, aussi bien public que privé. Si on n'y met pas les moyens, on ne sera jamais les plus forts.



Copyright (c) 2023 Antonio Marca

**« Nous aurons aussi besoin de pilotes de drones et de contrôleurs aériens, ainsi que de nano médecins, qui travailleront sur des cellules grâce au séquençage ADN pour tendre vers une médecine de moins en moins curative et de plus en plus préventive »**

**On peut imaginer que ces révolutions technologiques vont creuser les inégalités homme/femme aussi, puisque dans ces métiers d'avenir (la tech en général) les femmes sont sous-représentées.**

C'est vrai et pourtant rien n'empêche qu'il y ait une parité parfaite dans la technologie. En moyenne, les filles sont d'ailleurs meilleures que les garçons à l'école, mais se sentent moins capables de faire des carrières scientifiques. Il faut leur faire savoir qu'elles en sont tout aussi capables et ce, dès le plus jeune âge, casser les stéréotypes.

**Propos recueillis par Mélicia Poitiers.**

(1) Source : Étude Institut Dell et Institut pour le futur – mars 2017.



Copyright (c) 2015 datstocck

**ORIENTATION** — 61 % des garçons sont encouragés par leurs parents à s'orienter vers les métiers du numérique, contre seulement 33 % des filles.

« En 2020 et 2021, les filles représentaient seulement 14 % des élèves ayant choisi la spécialité Numérique et sciences informatiques (NSI) au lycée. Quant aux études supérieures, seul 23 % des candidatures aux formations du numérique sont féminines »

# Numérique : un secteur d'avenir très (trop !) masculin

**Parité** — Le numérique est un secteur prometteur dans lequel les femmes sont sous-représentées. Orientation scolaire, préjugés, syndrome de l'imposteur... Une récente étude de l'OPIIEC apporte des explications.

**L**a parité progresse indéniablement dans le monde du travail. Les femmes constituent aujourd'hui la moitié des effectifs parmi les médecins, les professionnels du droit, les cadres administratifs et de la fonction publique<sup>(1)</sup>... Mais certains secteurs font de la résistance à l'instar du numérique, très mauvais élève en la matière. En France, la part des femmes diplômées et en emploi y est seulement de 17 %, (le taux est équivalent à la moyenne européenne), et seul 21 % des postes de cheffes de projets et de responsables informatiques sont occupés par des femmes. Un constat d'autant plus préoccupant que le numérique est un secteur d'avenir qui devrait créer 232 000 emplois en France entre 2017 et 2027, et que les bénéfices de la présence des femmes sur la performance des entreprises sont aujourd'hui documentés. Par ailleurs, alors que le numérique participe largement à la construction du monde de demain, « *la mixité est la seule solution pour éviter le biais de masculinité : qu'il ne soit construit par et pour les hommes* », alerte L'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement (OPIIEC), qui a publié une étude sur le sujet en mai 2023.

## Un problème de mixité dès l'orientation

Le bureau d'étude français a tenté de comprendre les raisons de cette forte masculinisation, qui trouve en fait sa source dès l'orientation scolaire. En 2020 et 2021, les filles représentaient seulement 14 % des élèves ayant choisi la spécialité « Numérique et sciences informatiques (NSI) » au lycée. Quant aux études supérieures, seul 23 % des candidatures aux formations du numérique sont féminines. Pour les sociétés

du secteur, même les plus volontaires, la difficulté à embaucher des femmes se pose donc dès le recrutement. 88 % des entreprises interrogées dans le cadre de l'étude disent faire face à une pénurie de candidatures féminines. Mais alors, les filles ont-elles moins d'attrait pour ces métiers ? Il semblerait qu'elles soient surtout inconsciemment moins dirigées vers eux que les garçons...

L'étude montre que même lorsqu'elles ont plus de 14/20 de moyenne dans les matières scientifiques, les filles sont bien moins nombreuses à estimer avoir le niveau pour suivre une formation en école d'informatique : 43 %, contre 78 % chez les garçons

**Informatique****UNE MIXITÉ À RECOLONS**

**E**ntre les années 1940 et 1980, les femmes aux Etats-Unis comme en Europe étaient davantage présentes dans les métiers de l'informatique. Entre 1982 et 1984, le taux de féminisation du secteur était deux fois plus élevé qu'aujourd'hui (30%). L'informatique était considérée comme du « travail de bureau » et ainsi associé à un rôle social féminin. A partir des années 1980, le secteur s'est développé et les hommes l'ont investi. L'usage du micro-ordinateur dans les foyers leur est en grande partie réservé et les compétences visibilisées dans le numérique deviennent techniques, et donc assimilées à des rôles masculins.

M.P.

L'OPIIEC évoque l'importance de la mise en avant de modèles féminins occupant des postes à responsabilité dans le numérique. Des campagnes de sensibilisation, notamment dans les collèges et lycées, devraient être mises en place pour susciter des vocations chez les filles

**Une image stéréotypée du métier**

Pour l'OPIIEC, « Les choix d'orientation sont sous-tendus par les cultures métiers et leurs représentations diffusées au niveau sociétal ». L'image stéréotypée du secteur impacterait ainsi la capacité des filles à s'y projeter. Le bureau d'étude explique que dans le domaine du numérique, les métiers étant nombreux et émergents, ils restent assez obscurs pour les élèves qui s'arrêtent alors à l'image du geek informaticien désocialisé dans laquelle les filles se retrouvent peu.

**Le manque de confiance des filles... et de leurs parents**

Le manque de confiance en elles est aussi un frein. L'étude montre que même lorsqu'elles ont plus de 14/20 de moyenne



Copyright (c) 2021 Studio Romantic

**RECRUTEMENT** — 88 % des entreprises interrogées dans le cadre de l'étude disent faire face à une pénurie de candidatures féminines.

dans les matières scientifiques, les filles sont bien moins nombreuses à estimer avoir le niveau pour suivre une formation en école d'informatique : 43 %, contre 78 % chez les garçons. Pire, leurs parents, qui on le sait jouent un rôle déterminant dans le choix des options et de l'orientation scolaire, seraient du même avis... L'étude rapporte que 61 % des garçons sont encouragés par leurs parents à s'orienter vers les métiers du numérique, contre seulement 33 % des filles.

**Campagnes de communication et modèles féminins**

Pour celles que les freins précédemment cités n'ont pas arrêté, et qui parviennent donc à travailler dans le secteur, ce sentiment d'illégitimité se retrouve sous la forme du syndrome de l'imposteur, une tendance psychologique au doute permanent. Cette sensation de ne pas mériter leur réussite, parfois couplé à du sexisme au sein de l'entreprise, serait la cause de nombreuses reconversions et alourdirait ainsi le mauvais bilan de la parité dans le numérique. Une fois les problèmes identifiés, reste à savoir comment l'enrayer. Outre l'éventuel durcissement des quotas (compliqué), l'OPIIEC évoque l'importance de la mise en avant de modèles féminins occupant des postes à responsabilité dans le numérique. Il considère par ailleurs que des campagnes publiques de communication et de sensibilisation, notamment dans les collèges et lycées, devraient être mises en place pour faire mieux connaître les métiers de l'informatique et tenter de susciter des vocations chez les filles.

Mélicia Poitiers



HARCELEMENT,  
MENACES, INSULTES  
SUR LES RESEAUX SOCIAUX  
**AVANT DE  
PERDRE  
TON SMILE  
PARLES-EN**

# Quelle alimentation à la ménopause?

**Santé** — Docteur en sciences du mouvement humain,  
Mélanie et Jérôme Vaulerin de Monaco Care Concept vous expliquent  
comment l'alimentation peut être un allié à la ménopause.

**L**a ménopause apparaît généralement aux alentours des 50 ans ( $\pm 5$  ans). Ce phénomène naturel correspond à la fin de la période reproductive de la femme. Elle est marquée par l'arrêt des règles (12 mois consécutifs), et l'apparition de symptômes plus ou moins incommodants tels que les bouffées de chaleur, les sautes d'humeur, la prise de poids ou encore les troubles du sommeil. Certains aliments aideraient à limiter ces changements physiologiques. En moyenne, 50 % des femmes prendront entre 3 et 5 kg à la ménopause. De plus, à partir de 50 ans, le métabolisme commence à ralentir combinée à une

**En moyenne, 50 %  
des femmes prendront entre  
3 et 5 kg à la ménopause**

légère diminution de l'anabolisme protéine. Cette diminution de la fabrication et du stockage des protéines au niveau musculaire entraînerait une perte infime quotidienne de la masse musculaire se traduisant par des kilos de masse musculaire en moins au fil du temps. En résumé, à la ménopause, les femmes vont perdre de la masse musculaire au profit de la masse grasse. Pour pallier ce phénomène, il est important que les femmes adaptent leur alimentation et pratiquent régulièrement une activité physique (au moins 30 minutes par jour).

## Quelle alimentation adopter?

La priorité est de modifier ses habitudes alimentaires pour rester en bonne santé. En effet, du fait que l'organisme brûle moins de calories (en moyenne 200 calories) à la ménopause, il est important de manger en fonction de ses besoins, et de mieux manger. L'alimentation doit être équilibrée, variée et adaptée à son rythme de vie (actif vs. sédentaire, sportif vs. non spor-

tif). Pour cela, la femme doit privilégier des aliments riches en fibres (légumes, fruits, légumes secs, fruits oléagineux) et des glucides riches en fibres tels que le pain, les pâtes complètes, le riz sauvage ou complet afin de limiter les fringales et d'être plus rassasiée. Les fibres permettent de mieux contrôler la glycémie en retardant son pic et abaissent d'au moins 25 % les taux de ghréline qui est l'hormone de la faim. Il est fortement conseillé de consommer des légumes à tous les repas, au moins 500 g par jour, et 2 fruits moyens par jour.

## Apport en calcium

Afin de limiter le risque d'ostéoporose, les femmes doivent veiller à un apport suffisant en calcium, consommer au moins 3 aliments riches en calcium (produits laitiers, certains légumes tels que le brocoli, la mâche ou les amandes) ou boire de l'eau riche en calcium. Associée à la vitamine D, le calcium se fixera mieux sur les os. Ainsi, une supplémentation en vitamine D sera nécessaire si une carence est décelée dans la prise de sang. Bien choisir ses aliments en privilégiant les viandes blanches (dinde, poulet sans peau) plutôt que les viandes rouges (bœuf, agneau) qui sont plus riches en cholestérol, le poisson maigre (faible teneur en lipide : merlu, cabillaud) ou gras (riche en oméga-3 : thon, saumon, sardine). Augmenter la part des protéines végétales (légumes secs : lentilles, pois chiches, haricots rouges ou blancs) dans l'alimentation de la femme ménopausée permettrait d'avoir un bon apport en protéines et en fibres tout en limitant l'apport en matières grasses.

## Limiter les lipides

Un autre point important est de limiter la consommation de produits trop riches en lipides, en sel et en sucre, tels que les plats industriels, les plats en sauces, les frites, les panures, la charcuterie (sauf le jambon cuit dégraissé), la junk food (pizza, burger, biscuits, bonbons...), et la consommation de boissons sucrées ou alcoolisées. Préférer de l'eau, du café, du thé ou des tisanes sans sucre tout au long de la journée. De par leur richesse en oméga-3 et polyphénols notamment les lignanes, certains aliments apportés principalement par les céréales, les graines de lin, le soja, les fruits, les légumes, le thé ou le café, seraient connus pour limiter les bouffées de chaleurs, et les sueurs nocturnes. Leur consommation quotidienne est fortement recommandée.



Pour limiter la rétention d'eau, favoriser des aliments riches en eau (fruits, légumes) et diurétiques (artichauts, asperges, fenouil, concombre, salade) ou des tisanes à bases de plantes (hibiscus, queues de cerises, pissenlit) quotidiennement permettrait de mieux drainer et agirait efficacement contre les troubles du sommeil

#### Rétenzione d'acqua

Pour limiter la rétention d'eau, favoriser des aliments riches en eau (fruits, légumes) et diurétiques (artichauts, asperges, fenouil, concombre, salade) ou des tisanes à bases de plantes (hibiscus, queues de cerises, pissenlit) quotidiennement permettrait de mieux drainer et agirait efficacement contre les

troubles du sommeil. Pratiquer une activité physique et plus particulièrement de la natation serait également bénéfique sur la rétention d'eau. Enfin, ne pas sauter des repas et faire si besoin une collation dans la journée pour éviter les grignotages et/ou les compulsions alimentaires à l'origine d'une prise de poids.

# TENUES POUR UNE SORTIE EN AMOUREUX

L'Observateur de Monaco vous propose quatre looks pour la Saint-Valentin.



- 1.** T-shirt, Alexander McQueen (**557 euros**) **2.** Boucles d'oreilles, Jennifer Behr (**287 euros**) **3.** Sac à bandoulière, Michael Michael Kors (**245 euros**) **4.** Ceinture, Balmain (**650 euros**) **5.** Pantalon, Etro (**261 euros**) **6.** Escarpins, Saint Laurent (**1 250 euros**) **7.** Trench en jean, Blumarine (**2 673 euros**) **8.** Créesoles Vittoria, Amina Muaddi (**890 euros**) **9.** Mini-robe, Valentino Garavani (**2 500 euros**) **10.** Mini sac à bandoulière, Gucci (**980 euros**) **11.** Bottes, Saint Laurent (**1 550 euros**).



**12.** Chemise, Citizens of Humanity (**270 euros**) **13.** Boucle d'oreille, Jennifer Behr (**372 euros**) **14.** Lot de bagues, Kate Spade (**151 euros**)  
**15.** Jupe en jean, Alaïa (**1 490 euros**) **16.** Escarpins Begum, Le Silla (**584 euros**) **17.** Robe midi, Victoria Beckham (**990 euros**) **18.** Boucles d'oreilles, Swarovski (**115 euros**) **19.** Sac à bandoulière, Jil Sander (**1 407 euros**) **20.** Montre-bracelet, Swarovski (**430 euros**)  
**21.** Bottes Elsa, Le Silla (**1 014 euros**).



Image par freepik



Boucles d'oreilles  
Queen of Hearts  
(13 365 euros)

EMILY P. WHEELER

## CÉLÉBREZ L'AMOUR

Des pièces tendances qui font rimer mode et amour. Découvrez notre sélection pour le 14 février !

SYDNEY EVAN



Bague Love Script  
(5 170 euros)

FOUNDRAE



Collier Love  
(40 280 euros)



Avant Paris la bague « Toi et Moi »



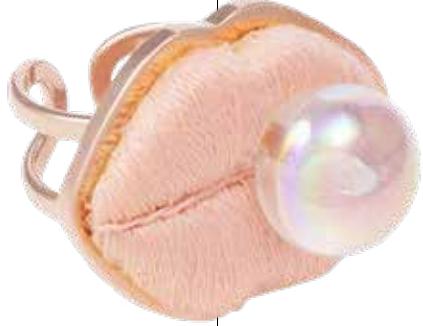
Collier  
(3 290 euros)

JENNIFER MEYER

CHOPARD



Bracelet jonc  
(3 790 euros)



Bague avec bouche brodée  
(180 euros)

LA MÔME BIJOU



# Déco Déco



MacKenzie-Childs  
(260 euros)

*Découvrez* la sélection de  
L'Observateur de Monaco  
*de bouilloires* ultra tendance.



Alessi  
(190 euros)



Vertige  
(259 euros)





De'Longhi  
(83 euros)



Alessi  
(149 euros)



Bodum  
(169 euros)



Le Creuset  
(126 euros)



Smeg  
(599,99 euros)



Fellow  
(258 euros)



MacKenzie-Childs  
(204 euros)



De'Longhi  
(99 euros)

# Déco Déco



Our Place  
(187 euros)

Les meilleurs *ustensiles de cuisine*  
design de qualité. La sélection de  
*L'Observateur de Monaco.*



Fissler  
(233 euros)

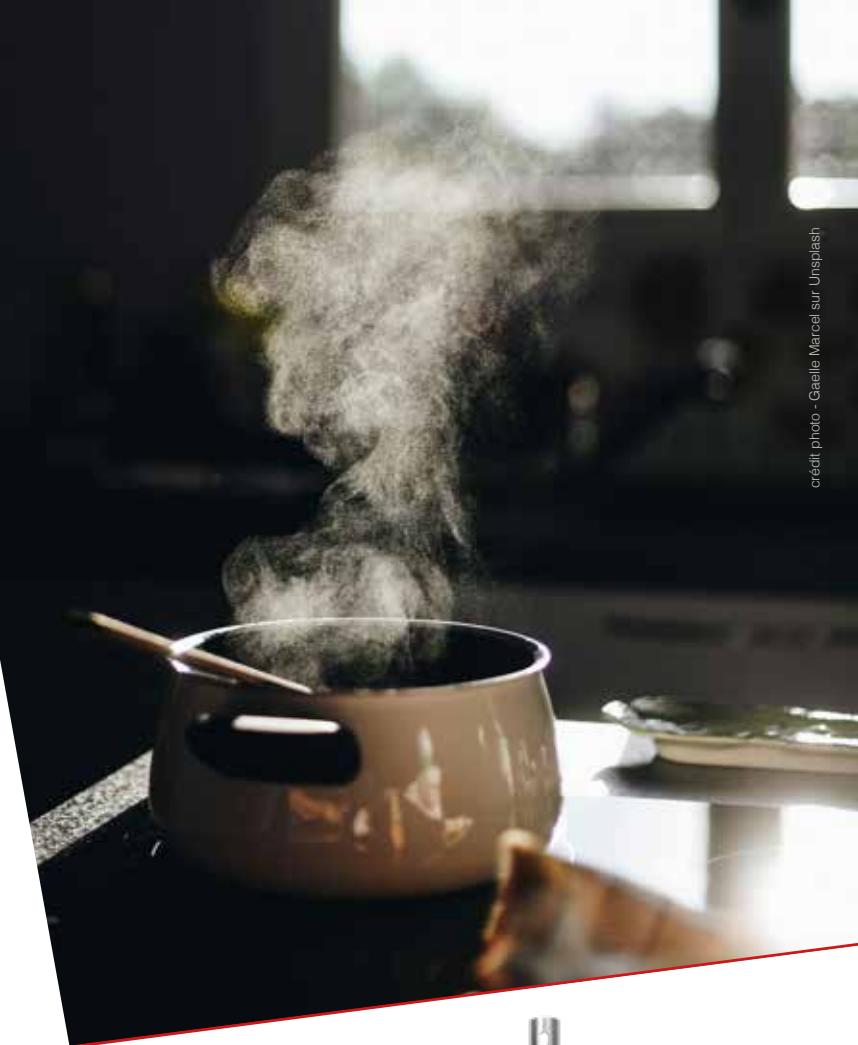
Our Place  
(168 euros)



**Alessi**  
(105 euros)



**Staub**  
(461 euros)



**Baumalu**  
(45,90 euros)



**Ruffoni**  
(751 euros)



**Smeg**  
(104 euros)



**De Buyer**  
(324 euros)



**Alessi**  
(149 euros)



**Mauviel 1830**  
(194,50 euros)



# Savez-vous que vous êtes 100% vert ?

Depuis 2018, la SMEG s'engage à fournir l'électricité au Tarif Go\* entièrement d'origine renouvelable.



#maconsodouce  
un nouveau regard  
sur l'énergie

L'électricité verte est précieuse, je la consomme en toute conscience.

# BUILDING THE FUTURE



**CAROLI REAL ESTATE**

SALES • RENTALS • RENOVATIONS

27, boulevard d'Italie  
98000 Monaco  
+377 93 25 51 22

[www.caroli-realestate.com](http://www.caroli-realestate.com)  
[contact.carolirealestate@groupecaroli.mc](mailto:contact.carolirealestate@groupecaroli.mc)



# GROUPE CAROLI

CONSTRUCTION  
REAL ESTATE  
TERRASSEMENT

COMMUNICATION  
MÉDIAS  
SÉCURITÉ



27, boulevard d'Italie - MC 98000 - MONACO  
Tél. : (+377) 93 30 21 13 - Fax : (+377) 93 25 04 49  
[contact.groupecaroli@groupecaroli.mc](mailto:contact.groupecaroli@groupecaroli.mc)